



Délégation aux usages
de l'Internet
Sous-direction des TICE

Délégation aux usages
de l'**Internet**
Sous-direction des **TICE**

| Rapport d'activité 2006
| Perspectives 2007



La maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) est au cœur de la stratégie européenne et un enjeu fondamental pour la France.

Cet objectif est connu sous le nom de "stratégie de Lisbonne", en référence au sommet des chefs d'État européens de 2000 qui devaient répondre à la question "Quelle est la stratégie gagnante pour l'Europe du XXI^e siècle ?".

Souvent sous-estimée dans notre pays ou limitée aux aspects purement techniques, la maîtrise des TIC implique avant tout une évolution culturelle de nos concitoyens et conditionne l'essor économique de la France, en particulier la création d'emplois.

Il s'agit d'une étape aussi révolutionnaire qu'inévitable. Révolutionnaire, car elle change profondément nos modes de vie, d'apprentissage, de travail, de relations aux autres, d'accès aux savoirs et à l'information. Inévitable, car déjà l'ensemble de notre économie et de nos emplois en dépendent. Ne nous y trompons pas, il s'agit bien du principal défi que notre pays doit relever car il conditionne les autres.

Cependant la bataille se joue sur la vitesse à laquelle nous sommes capables d'évoluer. Les pays les plus rapides prennent aujourd'hui un avantage décisif sur tous les plans : recherche, enseignement, innovation, emplois, qualité de vie,...

Le rôle de l'État, dans ce contexte, est d'accompagner et d'encourager l'appropriation par chaque Français de ces technologies.

Le bilan est intéressant et prometteur, mais ce serait une grave erreur de relâcher nos efforts car nous ne sommes qu'au milieu du gué.

Ces dernières années, la France a comblé son retard. Elle est passée dans le peloton de tête du point de vue des usages "grand public". Selon les derniers chiffres des instituts Gfk et Médiamétrie, l'année 2006 est la plus forte année de croissance depuis l'origine des indicateurs, il y a treize ans, et 2007 devrait être encore meilleure. Dans l'usage du haut débit, nous sommes maintenant au premier rang européen devant l'Allemagne ou le Royaume-Uni. La France a la croissance la plus rapide au monde derrière les États-Unis et la Chine.

Ces résultats ne sont pas les fruits du hasard.

- La dérégulation des télécommunications, à partir de 2002, a permis d'avoir les prix d'abonnement à Internet les moins élevés d'Europe.
- Avec près de 99 % du territoire couvert en haut débit, l'action des pouvoirs publics a permis également à la France d'être le grand pays le mieux desservi au monde.

De même, l'effort de l'État en faveur de l'éducation et de l'équipement des Français a été déterminant. Regroupées dans le plan "Internet pour tous", de nombreuses actions ont vu le jour.

- La loi d'orientation sur l'École a mis la maîtrise de ces technologies au cœur des missions de l'Éducation nationale. Dès 2008, chaque collégien devra obligatoirement obtenir le brevet informatique et Internet dans le cadre du brevet des collèges. Les futurs enseignants, depuis cette année, doivent également passer le certificat Internet et Informatique qui atteste de leurs capacités à utiliser ces outils en classe avec les élèves.
- Le projet "Accompagnement à la scolarité, égalité des chances et TIC", actuellement en phase d'expérimentation, vise à garantir l'accès à Internet et à ses ressources de tous les enfants après l'école. Dès cette année, des lieux équipés et dotés de tuteurs seront ouverts à proximité des écoles pour permettre aux enfants qui n'ont pas Internet à domicile de pouvoir, eux aussi, faire leurs devoirs et leurs révisions à l'aide de ces nouvelles technologies.
- À la suite du plan "Micro-portable étudiant", lancé en septembre 2004, en deux ans et demi près de 50 % des étudiants se sont équipés et 100 % des universités et grandes écoles offrent gratuitement l'accès à Internet en WiFi depuis leurs campus.
- Déjà 600 000 aujourd'hui, tous les étudiants et enseignants auront, d'ici à 2010, leur compte personnel sur Internet leur permettant d'accéder à leur dossier, à leurs cours et de travailler en ligne. En concertation avec les collectivités territoriales, le mouvement est aussi lancé dans les collèges et lycées qui commencent à s'équiper d'environnement numérique de travail.
- La politique de soutien aux contenus numériques a permis, ces dernières années, de lancer de remarquables ressources réalisées en partenariat étroit avec les acteurs publics et privés de l'édition. Ces ressources peuvent maintenant être incluses sur des clés USB mises à disposition des enseignants. C'est le cas pour la première fois, depuis février 2007, pour 6 000 nouveaux enseignants sortant d'IUFM.
- Les usages pédagogiques pertinents ont été recensés, mutualisés et sont de plus en plus connus des enseignants.
- L'opération "Internet accompagné", lancée en 2006 par le gouvernement et adossée au plan Borloo pour l'emploi, offre aux débutants une formule tout compris : équipement, connexion, installation et formation à domicile. Cette offre est actuellement mise en œuvre par la distribution et les enseignes de services à la personne. Dès les premiers mois, plus de 2 000 emplois d'assistants Internet ont ainsi été créés. L'opération devrait permettre d'équiper et de former un demi-million de foyers en plus, par an, dès 2007, et de créer plus de 50 000 emplois dans les cinq ans à venir.

- La sécurité des mineurs a été nettement renforcée avec, d'une part, des mesures de protection telles que la mise en œuvre du contrôle parental systématique et sans supplément de prix par tous les fournisseurs d'accès français à Internet et, d'autre part, de vastes campagnes de prévention comme "la Semaine de la protection informatique" ou le "Tour de France des collèges et des Espaces publics numériques".

Une première étape va s'achever dans les deux ans à venir. Celle de l'équipement des Français et de la mise à disposition de l'accès à Internet pour tout le monde. Cependant, la France est encore loin du compte. Elle reste distancée dans les usages par des pays comme le Japon ou la Corée.

Dans ce contexte, quelle est la stratégie gagnante pour l'avenir ?

Pouvons-nous en rester là ?

Non, avec le recul, cette première étape était en fait un préalable à la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne. Les usages les plus porteurs pour notre pays sont restés faibles car les conditions d'usage n'étaient pas toutes réunies. Il était illusoire de vouloir entrer dans une société de la connaissance fondée sur les technologies de l'information et de la communication tant que les outils n'étaient pas réellement fiables et généralisés.

La première chose à faire est de dire clairement ce que la France attend des TIC : des enfants mieux formés et mieux adaptés au monde du XXI^e siècle, des innovations porteuses de développement et de nouveaux gisements d'emploi, une amélioration de notre qualité de vie.

Dans ce contexte, le rôle de l'Éducation nationale continue à être essentiel.

Actuellement, la France est en avant-dernière position européenne du point de vue de l'usage des TIC à des fins pédagogiques (OCDE, analyse des politiques d'éducation 2005).

Différents rapports ont souligné que cela tenait essentiellement à deux conditions qui ne sont pas remplies aujourd'hui : il faut un accompagnement ferme et un environnement numérique fiable et simple d'usage. Autrement dit, une volonté sans faille et des matériels qui fonctionnent.

Il faut que l'Éducation nationale introduise massivement l'usage des TIC dans tous les programmes et examens, en fixant des objectifs d'amélioration des apprentissages, d'individualisation des parcours, et de suivi des élèves. Il y a peu, un inspecteur d'académie me disait "les TIC c'est important, mais, vous comprenez, lorsque j'arrive dans une classe et que je constate un grave retard en lecture, j'ai d'autres priorités". Ce sentiment que les

TIC ne sont pas au "cœur du réacteur" domine largement. À tort. Il s'agit, dans cet exemple, de faire comprendre que l'usage des TIC n'est pas un objectif accessoire par rapport à l'apprentissage de la lecture mais, au contraire, un formidable levier au service de cet apprentissage et que la première chose à faire est de s'assurer qu'il est correctement mis en œuvre. La prise en compte des TIC dans l'éducation suppose une évolution profonde de la pédagogie. Ce défi majeur reste à relever.

Dans le même temps, il faut que ce volontarisme soit accompagné d'investissements, afin que les matériels, les services et la conduite du changement soient à la hauteur de l'enjeu. En concertation avec les collectivités territoriales qui sont responsables de l'achat et de l'entretien des machines, il faudrait se fixer pour but d'équiper en priorité les classes d'écoles et d'assurer la formation continue des enseignants. Le premier degré accumule les retards, il est quatre fois moins bien loti que le second degré. Par comparaison, au Royaume-Uni, plus de 100 000 classes (70 %) sont équipées de tableaux blancs interactifs, en France on n'en compte pas 2 000 (1 %) !

Dans le même temps, des partenariats systématiques entre les rectorats et les conseils généraux et régionaux devraient permettre de porter au meilleur niveau européen tous les collèges et lycées.

Ces idées sont issues du rapport du groupe d'experts sur le développement des TIC qui, à la demande du ministre, a émis 15 propositions. Il reste maintenant à les mettre en œuvre.

La SDTICE et la DUI, sont, dans leur domaine de compétence, des piliers de cette politique et mènent à cette fin la cinquantaine de projets présentés dans ce "Bilan et perspectives".

Benoît Sillard

Délégué aux usages de l'Internet

Sous-directeur des TICE au ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

15 février 2007

Politique qualité

Depuis septembre 2003, la SDTICE et la DUI souhaitent responsabiliser l'ensemble de leurs personnels, valoriser leurs compétences et leurs talents. Cette stratégie globale doit permettre la certification de leur système de management qualité selon la norme internationale ISO 9001:2000, au printemps 2007.

Objectifs stratégiques de la politique qualité de la SDTICE et de la DUI

- la satisfaction de toutes les parties prenantes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (personnels de la SDTICE, de la DUI, autres entités de l'administration centrale et des services déconcentrés) ;
- la satisfaction des bénéficiaires (communauté éducative, acteurs du monde économique, organismes ou associations souhaitant apporter leur concours à l'objectif de généralisation de l'accès et de la formation de la communauté éducative à Internet et aux technologies de l'information et de la communication) ;
- le respect de l'intérêt général selon une éthique de service public.

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, il s'agit de progresser ensemble, afin de favoriser la généralisation de l'usage des technologies de l'information et de la communication en général et d'Internet en particulier, selon une approche éducative et citoyenne.

Replacer l'humain au cœur des technologies de l'information et de la communication pour construire les technologies de l'intelligence collective.

Contexte	page 10		
Délégation aux usages de l'Internet (DUI)	page 13		
Missions et perspectives	page 14		
Plan RESO	page 14		
Programme "Jeunes et famille" : les actions prioritaires	page 16		
– Projet "Micro-portable étudiant"	page 16		
– Projet "Internet accompagné"	page 19		
– Projet "Confiance : Internet sans crainte"	page 22		
– Projet "NetPublic"	page 23		
– Projet "Les métiers de l'Internet"	page 25		
Baromètre des usages de l'Internet	page 27		
Communication sur Internet	page 27		
Sous-direction des TICE (SDTICE)	page 29		
Missions et perspectives	page 30		
Programmes	page 31		
– Programme "Infrastructures et services"	page 32		
Les infrastructures	page 33		
Les services numériques	page 36		
L'accompagnement des utilisateurs des TICE	page 45		
Projet "Normes et standards"	page 46		
– Programme "Ressources numériques"	page 47		
Le schéma de l'édition numérique pour l'enseignement : SCHENE	page 48		
Le soutien à la production des ressources	page 51		
L'accompagnement à la diffusion des ressources	page 53		
Les priorités ministérielles	page 57		
		– Programme "Usages des TIC dans l'enseignement"	page 60
		Usages des TIC dans l'enseignement primaire	page 61
		Usages des TIC dans l'enseignement secondaire	page 64
		Usages des TIC dans l'enseignement supérieur	page 68
		– Programme "Formation aux TICE et accompagnement"	page 73
		Les attestations et certifications	page 73
		La formation et l'accompagnement des personnels	page 83
		Les modalités innovantes de formation	page 89
		La diffusion et la communication	page 93
		Les actions diverses	page 96
		– Programme "Qualité, veille et diffusion"	page 96
		Le projet "Management pour la Qualité"	page 97
		Le centre de ressources multimédia (CRM)	page 99
		ÉDUCNET	page 102
		Le réseau international de la SDTICE	page 104
		Annexes	page 109
		Vos contacts	page 110
		– À la DUI	page 110
		– À la SDTICE	page 111
		Pour en savoir plus	page 114
		Pour en savoir plus "Programme ressources numériques"	page 118
		Quelques sigles	page 124
		Quelques définitions	page 126

2006 : un plan d'action pour le développement national des TICE

En mars 2006, le directeur du cabinet du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sollicitait la sous-direction aux **Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement** (SDTICE), pour coordonner un groupe de travail. L'objectif était de faire des propositions pour renforcer le déploiement des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le système éducatif.

Ce groupe, composé de représentants des différentes directions, de l'Inspection générale, d'établissements publics et d'académies, a remis au ministre un rapport proposant, à partir d'un diagnostic, quinze mesures visant à pallier certaines faiblesses identifiées de manière partagée.

Si le groupe de travail a confirmé l'essor décisif des TIC en France, grâce aux efforts conjugués de l'Éducation nationale, des collectivités territoriales et des financeurs publics (notamment la Caisse des dépôts et consignations), des fournisseurs publics et privés de matériels, de ressources et de services il importe de poursuivre la généralisation souhaitée pour permettre un développement égal sur l'ensemble du territoire selon les niveaux, les disciplines.

Les propositions

Quinze mesures pour un développement à la hauteur des enjeux

À partir de ce diagnostic, le rapport propose quinze mesures pour le développement des TICE, classées en cinq domaines :

1. Trois mesures pour une intégration plus forte dans le cursus de l'élève, à la fois dans le domaine des programmes et des examens, qui concernent notamment l'introduction systématique dans les programmes de pratiques pédagogiques fondées sur l'usage des TIC et la prise en compte des résultats du B2i au brevet des collèges et au baccalauréat.

2. Huit mesures pour la formation et la mobilisation accrues des enseignants et de l'encadrement.

Cet aspect fondamental se traduit notamment par :

- un plan de formation de l'encadrement et notamment des corps d'inspection ;
- la prise en compte de l'usage des TIC dans les évaluations faites par les corps d'inspection ;
- le développement de la mise en ligne du cahier de textes et des ressources pédagogiques associées destinés aux élèves dans le cadre d'un ENT ;
- la mise en place d'observatoires académiques des usages des TIC ;
- la généralisation des volets TICE dans les projets d'établissement ou d'école ;
- un développement de nouvelles modalités de formation continue (alternant présence et distance) et du travail collectif des enseignants.

3. Deux mesures pour l'implication des collectivités territoriales, destinées à aider les acteurs à développer des partenariats.

4. Une mesure pour les ressources numériques pédagogiques, dont la diffusion suppose une structuration à la fois de la distribution et des accès pour les enseignants et les élèves. Un dispositif spécifiquement destiné aux nouveaux enseignants est proposé dès la rentrée 2006.

5. Une mesure pour l'aménagement numérique du territoire, soit un effort particulier pour établir des connexions haut débit dans les petites communes et leurs écoles, afin d'assurer une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire. Cette mesure a été entérinée par le comité interministériel pour la société de l'information (CISI) de juillet 2006.

L'intégralité du rapport est téléchargeable à l'adresse :

www.educnet.education.fr/chrge/rapport-tice-2006.pdf

Décret du 11 juillet 2006

La prise en compte dans le socle commun, de la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication, sont parmi les sept compétences à maîtriser à la fin de sa scolarité.



Délégation aux usages de l'**Internet** (DUI)

Missions et perspectives

Plan RESO

Programme "Jeunes et familles"

- Projet "Micro-portable étudiant"
- Projet "Internet accompagné"
- Projet "Confiance : Internet sans crainte"
- Projet "NetPublic"
- Projet "Les métiers de l'Internet"

Baromètre des usages de l'Internet

Communication sur Internet



Le coin des juniors du site internetsanscrainte.fr

Missions et perspectives

Placée auprès du ministre chargé des nouvelles technologies, en l'occurrence le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la délégation aux Usages de l'Internet (DUI) a pour mission de coordonner les actions gouvernementales touchant à l'usage des TIC par le grand public – et notamment par les jeunes et les familles – et destinées à réduire la "fracture numérique" dans ses dimensions sociale, géographique et générationnelle.

Dans le cadre du plan pour une République numérique dans la société de l'information (RESO) 2007, elle met en œuvre un programme d'actions, intitulé "Jeunes et familles" qui vise à généraliser l'accès et la formation aux TIC et leur usage, en faveur de tous, partout sur le territoire national.

Ce programme se décline en projets permettant de multiplier les équipements, les points d'accès publics et les actions de formation. Il s'agit de propager les usages de l'outil Internet tout en les sécurisant et selon les valeurs républicaines de justice, de civilité et de respect de l'autre.

Pour suivre régulièrement les progrès accomplis, un "Baromètre des usages" grand public a été mis en place.

Par ailleurs, la DUI contribue également à la promotion des métiers liés à Internet. Le comité interministériel pour la société de l'information (CISI) du 11 juillet 2006 lui a confié la création d'un portail dédié à ces métiers.

Plan RESO

En application des engagements du Président de la République, le plan RESO 2007 a été lancé en novembre 2002. Il a pour objectif de rendre l'Internet et les TIC accessibles à tous. Dans ce contexte, la DUI s'est vu confier, par le CISI du 10 juillet 2003, un rôle central dans cette politique de développement.

← Bilan 2006

Équipement des personnes et infrastructures

L'équipement des foyers français – ordinateurs et infrastructures de connexion à l'Internet – s'est poursuivi en 2006 à un rythme soutenu, avec l'appui des campagnes gouvernementales, pilotées par la DUI en partenariat avec les industriels de l'informatique, du multimédia et des télécommunications (projets "Micro-portable étudiant" et "Internet accompagné").

Formation et accompagnement

En 2006, la DUI a promu, de façon prioritaire, la formation des familles à Internet et à ses usages. Elle a contribué à la reconnaissance des métiers de formation aux TIC à domicile : d'une part, en les faisant inscrire dans la liste des métiers de services de proximité à la personne bénéficiant des avantages de la loi Borloo ; d'autre part, au moyen de la campagne "Internet accompagné", dont le but essentiel est d'assurer un accompagnement à domicile pour les "premiers pas" sur Internet.

Protection des personnes et des mineurs

La DUI a participé aux réflexions définissant le cadre législatif applicable à l'usage des TIC et s'est investie dans les négociations qui ont abouti à l'obligation, pour les fournisseurs d'accès à Internet, d'intégrer gratuitement à leur forfait d'abonnement un filtre de contrôle parental activé par défaut. La DUI a également coordonné, depuis le début de l'année, le plan d'action "Confiance", en partenariat avec le programme de l'Union européenne pour un Internet plus sûr (Safer Internet Plan). C'est dans ce contexte qu'elle a pu mener des actions de sensibilisation à la sécurité et à la civilité sur Internet, destinées aux enfants et à leurs parents, en impliquant l'ensemble des acteurs concernés, institutions publiques, associations et industriels : Tour de France des collèges et des écoles ; Semaine nationale de la sécurité ; ouverture du site www.internetsanscrainte.fr.

Accès public à Internet

L'un des rôles de la DUI est de promouvoir le développement sur l'ensemble du territoire d'espaces publics numériques (EPN) disposant de l'équipement nécessaire pour l'accès à Internet et d'un personnel formé à l'accompagnement au multimédia. En coordination avec les collectivités territoriales, elle

Progression de la connexion des Français en 2005/2006

Plus d'un foyer sur deux est désormais équipé d'un micro-ordinateur et se connecte régulièrement à Internet.



Droits réservés

gère le label fédérateur "NetPublic", qui identifie et valorise des lieux qui offrent un "service public des TIC" (initiation et accompagnement des utilisateurs débutants, découverte d'usages utiles : téléprocédures, recherche d'emploi, accès au savoir, à la culture, création numérique, etc.).

Pour favoriser sa généralisation, la DUI a lancé en 2006 un programme de revalorisation de "NetPublic", notamment en proposant à ces espaces publics numériques des tarifs privilégiés sur les produits et services TIC.

Les indicateurs du bilan 2006 sont consultables dans la rubrique Baromètre du site de la délégation aux Usages de l'Internet : <http://delegation.internet.gouv.fr/barometre/index.htm>

→ Perspectives 2007

Les perspectives 2007 de la DUI s'inscrivent dans la continuité de la mise en œuvre des mesures CISI 2003 et 2006, nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par le plan RESO 2007.

Cinq actions phares composent le programme "Jeunes et familles" défini dans le cadre du plan : les projets "Micro-portable étudiant", "Internet accompagné", "Confiance", "NetPublic" et "Les métiers du Net". Elles sont présentées ci-après en terme de bilan 2006 et de perspectives 2007.

Programme "Jeunes et familles" : les actions prioritaires



■ Projet Micro-portable étudiant "

L'opération "Micro-portable étudiant" (MIPE) vise à favoriser l'équipement informatique à titre individuel et, ainsi, à développer les usages des TIC chez les étudiants, en mettant à leur disposition des offres d'ordinateurs

portables et de services adaptés à leurs besoins. Des conditions de prêt spécifiques et innovantes ont été créées pour cette opération – "1 euro par jour" –, et les sociétés partenaires ont proposé des formules "matériels et logiciels" réservées aux étudiants, leur permettant d'acquérir un micro-ordinateur portable de qualité professionnelle à des tarifs très avantageux. Le bilan à mi-parcours de la mise en œuvre des mesures définies par le CISI ("La Société de l'information en France en 2006", juillet 2006 ; consultable à l'adresse www.premierministre.gouv.fr/IMG/pdf/CISI_1.pdf) a souligné l'impact très important de ce programme sur l'évolution de l'équipement des populations.

Cette action, imitée par de très nombreux pays, participe d'un vaste dispositif qui, selon les termes du Premier ministre lors du CISI réuni à Marly-le-Roi, le 11 juillet 2006, constitue "un axe fort de l'égalité des chances" et permet à la France de "lutter contre la fracture numérique".

← Bilan 2006

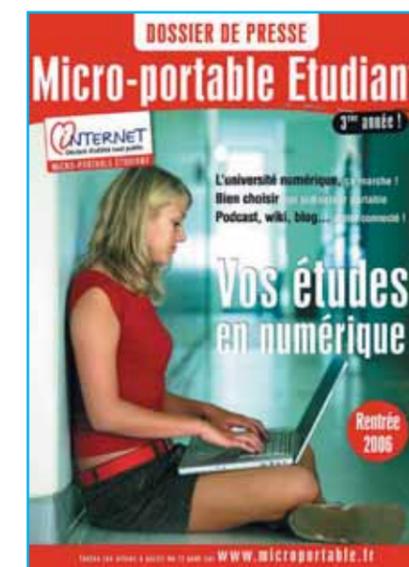
Points forts

- Plusieurs points expliquent le succès des opérations MIPE 1 et 2 (2004-2006) :
- la dynamique de la collaboration public-privé (ministère et établissements d'enseignement supérieur, d'un côté ; éditeurs de logiciels, distributeurs, constructeurs, établissements bancaires, de l'autre) ;
 - le label MIPE, gage de confiance dans la mesure où les partenaires ne peuvent en bénéficier qu'à condition de respecter les critères techniques et financiers consignés dans une charte spécifique ;
 - le site d'information www.microportable.fr ;

Toutes les universités permettent aujourd'hui un accès sans fil

En octobre 2004, 100 000 étudiants avaient un accès sans fil sur leur campus universitaire. Ils étaient 800 000 en octobre 2005, soit une évolution de 7,5 à 57 %. Depuis février 2006, 100 % des universités proposent un accès sans fil.

Source : Rapport d'enquête MIPE 1/Wi-Fi, <http://delegation.internet.gouv.fr/chrgt/Rapport-Enquete-Wifi-2004.pdf>



- la campagne nationale de communication : 10 000 affiches, 2 millions de brochures, 2,5 millions de magazines spéciaux, etc., relayée par celles menées par les partenaires de l'opération sur les sites universitaires et dans la presse, à la radio, à la télévision, etc. ;
- la concertation et la mutualisation des ressources et des compétences, grâce à une forte implication de tous les acteurs.

L'opération MIPE s'est notamment concrétisée, cette année comme lors des rentrées universitaires précédentes, par la mise en œuvre coordonnée de deux volets complémentaires : l'équipement des étudiants et le déploiement des infrastructures et des services dans les établissements du supérieur.

Équipement individuel des étudiants

Dès la première année de déploiement, l'initiative MIPE a suscité un grand intérêt de la part des constructeurs, des éditeurs et des grands établissements financiers : un premier groupe de 17 partenaires s'est constitué. La deuxième phase, lancée le 17 août 2005, a connu une forte augmentation du nombre de partenariats (31 en tout) avec l'arrivée des grandes enseignes de la distribution. Un franc succès : à la fin de l'année 2006, 25 % de la population estudiantine est équipée en micro-ordinateurs.

Les étudiants plébiscitent les offres qui se renouvellent en permanence. Une récente enquête de l'Institut français d'opinion publique (IFOP) a relevé une notoriété de 55 % auprès des 18 à 24 ans ; 90 % d'entre eux jugent cette initiative positive.

Déploiement des infrastructures et des services dans les établissements

Des appels à projets incitatifs annuels, préparés par la DUI et lancés à destination des établissements du supérieur, permettent le développement d'infrastructures sans fil, de dispositifs d'accompagnement des étudiants, de services et de ressources numériques universitaires ouvertes. Les appels à projets MIPE 1, en 2004 (Wi-Fi), et MIPE 2, en 2005 (aide et assistance aux étudiants), ont remporté un succès considérable (85 universités sur 88 ont signé un accord de partenariat, 23 instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) sur 31 et 10 universités numériques en région (UNR) sur 11, c'est-à-dire plus de 1,2 million d'étudiants concernés sur les 1,5 million inscrits. Les financements apportés par le ministère de l'Éducation nationale

(1,7 million d'euros pour MIPE 1 et 1,5 million d'euros pour MIPE 2) ont incité les établissements partenaires à abonder l'opération en provoquant respectivement un effet levier de 3,4 et de 4.

→ Perspectives 2007

MIPE 3 : accès aux ressources numériques

Compte tenu des excellents résultats de l'opération ces dernières années, il a été décidé de lancer un appel MIPE 3, dont l'objectif est, d'une part, de permettre aux étudiants d'accéder à des ressources éditoriales et logicielles à des conditions privilégiées, notamment via des environnements numériques de travail (ENT) leur assurant sécurité et ergonomie d'accès ; d'autre part, de favoriser la production de contenus de type podcast (balado).

Pour cette troisième année, les nouvelles offres ont été disponibles dès le 11 août 2006 : 30 partenaires soutiennent toujours l'opération MIPE et proposent leurs nouvelles configurations. La distribution sur l'ensemble du territoire s'est encore enrichie, notamment dans le domaine du commerce en ligne et grâce à l'arrivée d'intégrateurs de proximité.

La campagne de communication 2006-2007

Elle a commencé, en juillet 2006, par la diffusion d'un magazine (400 000 exemplaires) sur les chaînes d'inscription afin de sensibiliser les nouveaux étudiants et, parallèlement, d'"e-bannières" sur les sites des établissements et sur ceux des partenaires. Une grande campagne d'e-bannières, financée par les partenaires, s'est également déroulée tout le mois d'octobre sur des sites commerciaux très fréquentés. En outre, des opérations de communication spéciales avec la presse sont prévues tout au long de cette année.



Un des constructeurs du partenariat MIPE

En bref...

Environ 500 000 machines ont été achetées par les étudiants dans le cadre de l'opération depuis son lancement, en 2004. L'objectif pour juin 2007, de voir 45 % des étudiants équipés, semble devoir être atteint, voire dépassé.

■ Projet "Internet accompagné"

Lancée en mars 2006, "Internet accompagné" est une mesure phare du CISI de juillet 2006. Inscrit dans le cadre d'une coopération multipartenaire (privés et publics), ce projet est destiné à simplifier les démarches d'équipement (micro-ordinateurs, connexions haut débit) et à favoriser la formation initiale à l'informatique et aux usages d'Internet.





Un des partenariats fournisseur d'accès Internet et société de services

Il se traduit par une offre disponible au moment de l'achat du matériel informatique, en magasin ou en ligne, chez les partenaires agréés. C'est une formule clés en main, réunissant :

- des ordinateurs disposant, en standard, d'outils et de services étudiés pour les usages les plus répandus (communication, multimédia, etc.) et indispensables à la sécurité des biens et des personnes, sélectionnés pour leur qualité et leur confort d'utilisation ;
- une connexion à Internet, sous la forme d'une offre d'abonnement intégrée au kit "Internet accompagné" proposé par les industriels ;
- une chaîne de services à domicile, incluant l'installation du matériel "prêt à l'emploi", la formation et l'accompagnement de base. Cette offre bénéficie des avantages financiers et fiscaux inclus dans les dispositions de la loi du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne (chèques emploi-service universel, déductions fiscales par foyer utilisateur et un taux de TVA de 5,5 % pour les entreprises de services aux personnes).

← Bilan 2006

Axes d'action

La préparation et le lancement de l'offre "Internet accompagné" ont été coordonnées par la DUI, durant l'année 2006, notamment selon les quatre axes d'action suivants :

- contribution à la création d'un cadre législatif favorable à l'activité d'assistance informatique et Internet à domicile (il s'agissait d'initier de nouvelles mesures fiscales favorisant la création d'emplois dans ce secteur, et de faciliter les modalités financières et administratives pour les particuliers) ;
- mise en place du label qualité "Internet accompagné", qui fédère l'ensemble des acteurs dans des partenariats public-privé, et d'une démarche qualité associée ;
- structuration, par la négociation contractuelle, d'une opération multi-partenaire qui rassemble, dès la fin 2006, plus de 200 partenaires (la grande distribution, les constructeurs informatiques, les intégrateurs de proximité, les fournisseurs d'accès, les éditeurs de contenus et les prestataires de services : associations, petites sociétés, grands réseaux et enseignes de services à la personne).

→ Perspectives 2007

Progression du taux d'équipement, création d'emplois

Lancée en 2006, l'offre "Internet accompagné" sera pleinement accessible au grand public sur l'ensemble du territoire dès le début de 2007. La DUI souhaite par cette opération porter la progression annuelle de 4 % par an à 6 %, afin de passer de 50 % de foyers équipés d'un ordinateur à 68 % en trois ans ; et, d'ici cinq ans, créer plus de 30 000 emplois nouveaux dans le secteur des services à la personne pour l'assistance informatique et Internet à domicile.

"Internet accompagné" est conçu comme un programme concernant autant les politiques publiques et les politiques sociales des entreprises que la transformation des services dans le secteur privé.

La DUI incitera les entreprises et les collectivités à financer tout ou partie des services d'assistance informatique et Internet, en abondant des chèques emploi-service au bénéfice tant des collaborateurs que des administrés (notamment pour aider les familles dans le cadre de projets particuliers comme le maintien à domicile, l'aide à l'emploi, le soutien scolaire, etc.).

La DUI proposera également aux collectivités de s'approprier la démarche "Internet accompagné" dans le cadre de leurs politiques numériques, dans des domaines comme l'éducation, la formation, la santé, le maintien du lien social, la lutte contre l'isolement (expérimentations en cours : le projet "Maintien@ domicile" dans la Somme et les Alpes-Maritimes ; la politique d'aménagement numérique "Manche numérique").

La DUI coordonnera l'organisation d'une offre "packagée" d'équipement de qualité pour une connexion à l'Internet à bas prix négocié et d'accompagnement à domicile (bénéficiant des avantages de la loi Borloo relative au développement des services à la personne) en direction des publics défavorisés ; cette action sera facilitée par le recours à une formule de microcrédit social ("1 euro par jour") ainsi que par l'instauration d'une garantie d'État couvrant les risques d'insolvabilité.

Site officiel du programme



■ Projet "Confiance : Internet sans crainte"

← Bilan 2006



Avancées importantes

La problématique de la sensibilisation des enfants et des parents à un usage maîtrisé et confiant d'Internet en famille a été marquée par des avancées très importantes en 2006 : dès le début de l'année, la mise en œuvre du protocole d'accord signé en novembre 2005 par tous les fournisseurs d'accès Internet et le ministère de la Famille est devenue effective ; dès lors, tous les abonnés, anciens ou nouveaux, parents de jeunes enfants, ont été largement informés de l'intérêt d'installer le logiciel de contrôle parental gratuit proposé par leur fournisseur.

À cette occasion, la DUI, l'association E-enfance et la société IP-Label ont défini et mis en œuvre une procédure d'évaluation des solutions offertes et ainsi pu mettre en évidence la qualité inacceptable de certaines des "listes blanches" proposées par les fournisseurs d'accès.

Confortées par le succès du Tour de France des collèges, la société Calysto et la DUI ont lancé le Tour de France des écoles, qui a rencontré l'intérêt de nombreuses municipalités, soucieuses de participer à l'effort d'information des enfants et des parents sur cette question sensible (voir le site : <http://www.unclitdeclit.net>).

Pour élargir encore le champ d'intervention, les deux partenaires ont mis au point et programmé pour 2007 un Tour de France des EPN pour aider les animateurs de ces structures à conduire des actions de sensibilisation de leurs publics.

En juin 2006, la deuxième campagne nationale de la sécurité informatique, sur le thème : "L'Internet plus sûr, on se mobilise", largement relayée par la presse, a atteint une très grande audience, notamment du fait de l'engagement de l'ensemble des agences bancaires et de distributeurs comme la société Boulanger.

Enfin, le projet "Confiance", lancé en 2005 par la DUI avec le soutien financier de la Commission européenne, est désormais une réalité, concrétisée par l'ouverture du site de référence en matière de protection des enfants sur Internet, www.internetsanscrainte.fr. Les animations pour les enfants de 7 à 12 ans, "Vinz et Lou sur Internet", réalisés avec le soutien du ministère, sont en ligne à la fois

Campagne de promotion Internet sans crainte



sur www.internetsanscrainte.fr et sur www.educnet.education.fr, pour que les parents aussi bien que les éducateurs puissent les utiliser, en famille comme en classe.

→ Perspectives 2007

Priorité à la sensibilisation et à l'information

En 2007, la priorité sera donnée à la diffusion de l'information concernant le site www.internetsanscrainte.fr, tant en direction des enseignants du premier degré, avec le réseau PrimTICE et le CNDP, que vers les familles, avec les associations de parents d'élèves et le réseau des EPN. Une semaine nationale de sensibilisation est en préparation pour le mois de mars avec les EPN. Diverses solutions sont à l'étude pour que, à l'occasion du déploiement des projets "Internet accompagné", les bénéficiaires soient eux aussi sensibilisés à la protection des mineurs en ligne et incités à se rendre sur www.internetsanscrainte.fr.

Le Tour de France des écoles relayera également l'information, et le lancement du Tour de France des EPN contribuera à sa diffusion.

Une attention particulière sera portée aux évolutions des usages des jeunes internautes (jeux en ligne, téléphonie mobile et vidéo associée, etc.), la veille étant notamment assurée par les membres du comité de pilotage du projet "Confiance", afin de maintenir un bon niveau de pertinence des informations et des messages.

Le site sera enrichi tout au long de l'année, et son intégration aux sites de la DUI est programmée, à l'issue du projet "Confiance", en septembre 2007.



■ Projet "NetPublic"

← Bilan 2006

Actions d'information et de développement

La DUI a poursuivi son action d'information sur les initiatives et les bonnes pratiques à travers des publications : une étude a été réalisée à sa





demande en 2006 par le laboratoire Gresoc, de l'université de Toulouse 2- Le Mirail, "10 Ans d'accès public à Internet" ; un projet de guide est prévu pour 2007, en partenariat avec l'association CRÉATIF et la Caisse des dépôts, sur les relations entre les EPN et le monde éducatif.

La DUI a également participé à des rencontres et des séminaires nationaux et régionaux (Assises du Net, à Nice ; Forum des usages, à Brest ; Intercommunalité ; Villes Internet, etc.).

Par ailleurs, la restructuration et l'actualisation du répertoire en ligne des lieux d'accès public à Internet seront achevées début 2007.

La fin des emplois-jeunes (qui constituaient les trois quarts des animateurs), les résultats des dernières élections régionales et cantonales, la volonté de chaque collectivité d'imprimer sa propre marque ont pesé sur l'évolution de ces lieux et de l'ancrage de la charte "NetPublic" sur le territoire. Aussi la DUI a-t-elle mis en place, dès 2006, une stratégie de revalorisation de cette marque, notamment en organisant une offre de services et de produits (matériels et logiciels) à des conditions tarifaires très avantageuses spécifiquement réservées aux EPN labellisés "NetPublic".

La DUI a également impulsé des animations sous forme de concours : création musicale pour les jeunes de moins de 18 ans ("Musique en clic"). La première phase, la formation des professeurs et des accompagnateurs, a été réalisée en 2006, le concours se déroulera en 2007 ; d'autres concours sont en préparation : valorisation du patrimoine ("J'aime où j'habite"), projets intergénérationnels, ainsi que des animations en partenariat avec des acteurs de l'accès public à Internet.

→ Perspectives 2007

Refonte du site "NetPublic"

- Mise en place d'un dispositif d'assistance juridique en ligne sur les questions liées aux TIC, réservé aux espaces labellisés "NetPublic".
- Création d'une plate-forme de mutualisation de ressources avec mise à disposition de nouvelles ressources pour l'animation d'ateliers dans les EPN, utilisant le dispositif juridique de partage des contenus en ligne développé par la DUI.

- Réalisation d'un catalogue de ressources pour les collectivités territoriales, les responsables et animateurs d'EPN pour faciliter l'accès aux ressources disponibles en ligne et dispersées. Le recensement et le classement des ressources sont achevés, le catalogue sera en ligne en janvier 2007.
- Mise à disposition d'un dispositif de visualisation cartographique des espaces.
- Organisation d'une campagne d'information sur le dispositif "NetPublic" à l'occasion du Tour de France des EPN, en lien avec le projet "Confiance".

Perspectives dans le cadre de la formation aux TIC du grand public

Le référentiel du passeport Internet multimédia (PIM) a été actualisé pour tenir compte des évolutions des services sur Internet et des besoins des publics des EPN. L'outillage du PIM est en cours de rénovation ("Arbrapim", outil de visualisation du référentiel et de suivi des candidats ; ressources pour les animateurs ; dispositif de comptabilisation des PIM délivrés).

Par ailleurs, la DUI participe aux travaux, pilotés par la SDTICE et la direction générale de l'Enseignement scolaire, sur l'évolution du B2i "formation continue" pour l'étendre à tous les publics adultes et à toutes les structures d'initiation aux TIC, y compris les EPN (projet de création d'une certification commune aux acteurs publics de l'initiation à Internet, le B2i "adulte").

■ Projet "Les métiers de l'Internet"

La DUI a collaboré, avec les services du ministère de l'Emploi, à la réalisation d'un référentiel métier pour l'assistance informatique et Internet à domicile. Ce référentiel a constitué l'une des bases du processus de réactualisation du certificat de conseiller et assistant en technologies de l'information et de la communication (CATIC) proposé par les structures de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) à destination des animateurs d'EPN, dans la perspective d'une diversification de leur activité ou d'une reconversion dans le service à domicile.

D'autre part, la DUI a participé à la reconnaissance de l'activité d'assistance informatique et Internet à domicile, ainsi qu'à la négociation interministérielle aboutissant à son inscription dans la liste des emplois intégrés



Nouveau portail Netpublic



au dispositif chèque emploi-service universel, dans le cadre du développement des services à la personne, conduit par le ministère de l'Emploi. Par ailleurs, pour promouvoir et développer les métiers liés à Internet, la DUI s'est vu confier par le CISI du 11 juillet 2006 la création d'un portail dédié à ces métiers.

→ Perspectives 2007

Création d'un portail des métiers liés à Internet

Les TIC et leurs usages sont l'une des bases de la dynamique et de la compétitivité économique, et leur développement considérable a des conséquences sur l'emploi et sur les qualifications.

Afin de répondre aux attentes des entreprises qui recrutent, mais aussi pour guider tous ceux qui souhaitent évoluer dans l'environnement professionnel Internet, la DUI prend en charge la création d'un portail d'information et d'orientation "tout public" vers les métiers de ce secteur.

Il s'agit de présenter la description d'un ensemble de métiers et de formations adaptées afin de permettre à chacun, quel que soit son parcours d'éducation, de construire un projet professionnel en connaissance de cause. Sont visés, notamment, les jeunes sortis du système scolaire sans qualification, qui se verront proposer des formations adaptées à des projets d'insertion professionnelle dans le secteur des TIC, secteur très accessible et très valorisant.



Le portail réservera également un espace à la prospective et aux métiers innovants, notamment à l'assistance informatique et Internet à domicile, qui tient une place notable dans le contexte de l'opération "Internet accompagné". La qualité des informations présentées sera maintenue grâce à une méthode de coopération entre tous les acteurs du secteur : entrepreneurs, salariés, organismes de formation. L'objectif, in fine, étant de mettre en relation optimale l'offre et la demande d'emploi. L'ouverture du portail est prévue en juin 2007.

Baromètre des usages d'Internet

Le "Baromètre" est une étude réalisée par Médiamétrie pour la DUI. Son objectif est de suivre l'évolution de l'équipement et des usages d'Internet auprès d'un échantillon de 1 500 individus, représentatif de la population âgée de 11 ans et plus, et de suivre l'évolution des principales problématiques que sont :

- les équipements et l'accès à Internet ;
- Internet à l'école ;
- Internet et la formation ;
- Internet et la protection des mineurs.

Trois vagues d'enquêtes ont été réalisées en 2006, confirmant les orientations choisies par les programmes de la DUI pour la protection des mineurs, la généralisation des B2i ou le projet "Internet accompagné".

Le dispositif, plus finement centré sur les usages, sera reconduit en 2007. Le "Baromètre" est consultable à l'adresse suivante :

www.internet.education.fr/barometre

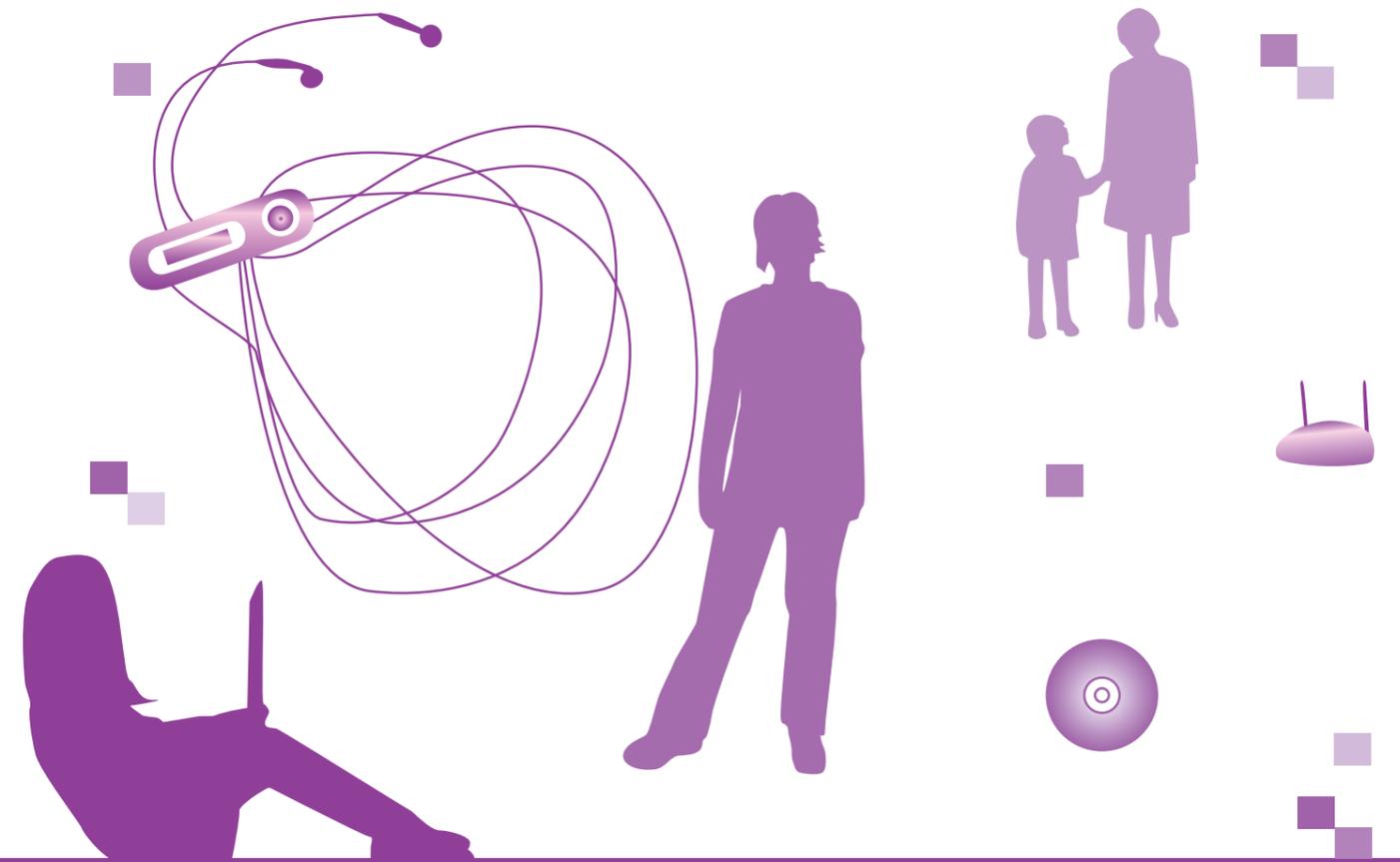
Communication sur Internet

Le site "Internet pour tous" (<http://delegation.internet.gouv.fr>) présente les actions de la DUI. Il donne accès aux quatre sites "Internet accompagné", "Micro-portable étudiant", "Protection des mineurs" et "NetPublic".

← Bilan 2006

- Le site "Internet accompagné", dont l'objectif est de faire découvrir et utiliser Internet simplement, a ouvert en février. Tout au long de l'année, il s'est enrichi et a donné lieu à de nombreuses campagnes d'e-bannières ministérielles.
- La troisième édition de l'opération "Micro-portable étudiant" a été l'occasion d'une réactualisation en profondeur du site et de la base d'offres privilégiées.
- Le site www.mineurs.fr s'est enrichi d'un accès direct à "Internet sans crainte", action du projet "Confiance", nœud de sensibilisation en France du plan d'action européen pour un Internet plus sûr, Insafe.
- "NetPublic" s'est enrichi d'un catalogue de liens et propose de nouveaux avantages aux lieux labellisés. L'ouverture est prévue pour février 2007.



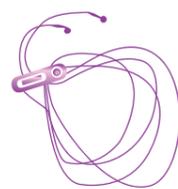


Sous-direction des **TICE** (SDTICE)

Missions et perspectives

Programmes

- Programme “Infrastructures et services”
- Programme “Ressources numériques”
- Programme “Usage des TIC dans l’enseignement”
- Programme “Formation aux TICE et accompagnement”
- Programme “Qualité, veille et diffusion”



Missions et perspectives



La sous-direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (SDTICE) a pour mission de généraliser l'usage de l'Internet et des technologies de l'information et de la communication (TIC), au sein de l'Éducation nationale, de la maternelle à l'université.

Elle fixe les grandes orientations en matière de développement des technologies d'information et de communication pour l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur.

Elle assure le suivi des établissements d'enseignement supérieur, en particulier dans le cadre de l'expertise des volets "technologies d'information et de communication" des contrats.

Elle pilote la mise en place des plans académiques de diffusion de dispositifs de formation multimédia.

Elle soutient la production de ressources multimédias et favorise la constitution de partenariats avec les entreprises et les grands organismes publics et privés.

Elle assure une fonction de veille technologique.

Elle anime des réseaux notamment académiques : le réseau des CTICE et celui des interlocuteurs TICE et disciplines du second degré.

Les conseillers TICE auprès des recteurs d'académies (CTICE)

Les CTICE, conseillers rattachés auprès des recteurs, jouent également un rôle important dans la coordination de l'ensemble des actions qui concernent les TICE dans l'académie. Ils animent notamment le réseau des chargés de mission premier degré et le réseau des interlocuteurs disciplinaires second degré. Ils doivent également travailler en collaboration avec les services traditionnellement chargés de l'informatique de gestion, et accompagner la politique académique auprès des différents échelons des collectivités territoriales avec qui les négociations sont permanentes.

<http://www2.educnet.education.fr/sections/annuaire/ctice>

Le réseau des interlocuteurs disciplinaires second degré

Les réseaux des interlocuteurs disciplinaires second degré réunissent des enseignants désignés par le recteur de leur académie qui, dans chaque discipline, participent à des travaux de mutualisation et de réflexion visant à développer les usages des TIC dans l'enseignement secondaire.

Animés par un responsable TICE et discipline à la SDTICE et en liaison avec l'IGEN, ces réseaux ont pour but,

- de mutualiser les expériences et travaux académiques
- d'assurer la prise en compte des orientations nationales dans chaque discipline
- de faire connaître les projets destinés à aider les enseignants à s'approprier les usages des TIC en relation avec le déploiement du B2i au collège et au lycée, les ressources et projets adaptés à l'enseignement de leur discipline ainsi que les potentialités pédagogiques des services offerts aux établissements,
- d'échanger sur les pratiques et de faire connaître parmi, les plus novatrices, celles qui peuvent être mises en œuvre par les enseignants dans leurs classes.

Ces travaux sont menés en relation avec l'ensemble des programmes de la sous direction.

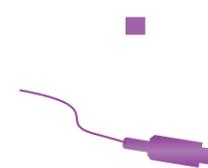


Programmes

La sous-direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation est impliquée dans cinq programmes :

- le programme "Infrastructures et services" ;
- le programme "Ressources numériques" ;
- le programme "Usages des TIC dans l'enseignement" ;
- le programme "Formation aux TICE et accompagnement" ;
- le programme "Qualité, veille et diffusion".

Ces programmes sont présentés ci-après en terme de bilan 2006 et de perspectives 2007.



■ Programme “Infrastructures et services”

Ce programme vise à mettre à la disposition de la communauté éducative l'infrastructure et les services adaptés au développement des usages.

Son objectif est de faire en sorte que chacun, et en particulier chaque élève ou étudiant et chaque enseignant, puisse bénéficier dans le cadre de ses activités spécifiques (activités d'enseignement, activités d'apprentissage...) de l'environnement de travail adapté à ses besoins en prenant en compte la pluralité de ses lieux de travail (établissement, domicile...) et les partenaires concernés, notamment les familles.

Le programme “Infrastructures et services” a pour mission d'offrir aux usagers l'environnement de travail leur permettant d'utiliser les ressources et services numériques dans les meilleures conditions. Il a pour caractéristique d'intervenir sur un champ de compétences partagées avec de nombreux partenaires, notamment, pour l'enseignement scolaire, les collectivités territoriales, qui contribuent au développement des infrastructures et outils mis à la disposition des établissements et écoles.

Il assure un rôle de maîtrise d'ouvrage vis à vis du développement des infrastructures et services numériques dans l'éducation à travers notamment l'élaboration de cadres de référence et de dialogue avec l'ensemble des partenaires concernés.

Les actions menées pour atteindre l'objectif se répartissent en trois grandes catégories de projets :

- les infrastructures ;
- les services numériques (environnements numériques de travail) ;
- l'accompagnement des utilisateurs.

Il comporte également une action, transversale à l'ensemble des projets de la sous-direction, de veille et de structuration dans le domaine des normes et standards, support du développement des TICE. Il s'agit, d'une part d'assurer une bonne prise en compte des besoins du ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de la

France dans l'élaboration des normes et standards internationaux et, d'autre part, d'assurer la coordination nécessaire pour tirer parti au maximum des normes existantes.

Le programme est ainsi constitué d'un ensemble de projets de services complémentaires, articulés entre eux, ayant pour ambition de faciliter le développement des services et des usages.

■ Les infrastructures

Le projet “infrastructures” a pour objectif de mettre à disposition de l'ensemble des écoles et établissements des outils favorisant l'usage pédagogique des TIC.

Il s'organise en trois domaines :

- le schéma directeur des infrastructures et des services Internet/intranet d'établissements scolaires et d'écoles ;
- le projet de couverture numérique du territoire ;
- les actions d'expérimentation et de suivi de solutions ou de technologies nouvelles en collaboration avec des partenaires industriels ou du monde de la recherche.

1. Le schéma directeur des infrastructures et des services

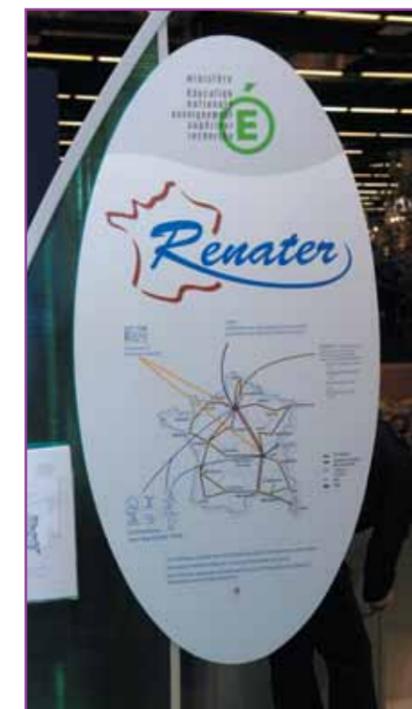
Internet/intranet d'établissements scolaires et d'écoles (SDI/S2i2e)

En 2005, une étude réalisée en collaboration avec la DPMA, a permis d'établir un état des lieux des solutions déployées, la description des besoins et le cadre d'un schéma directeur futur, en lien avec le Schéma Directeur des Espaces Numériques de travail (SDET) et le Schéma Directeur de la Sécurité des Systèmes d'information (SDSSI).

L'objectif pour 2006 était de produire ce schéma directeur des S2i2e.

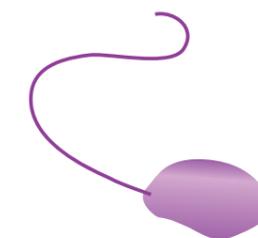
← Bilan 2006

- SDI : en 2006, il a été décidé de lancer des travaux préparatoires à l'actualisation du schéma directeur des infrastructures.
- S2i2e : une étude a été menée pour faire l'état des lieux des services Intranet/Internet d'établissements et d'écoles et pour recenser les



© Caroline Lucas/MENESR

Développer les infrastructures et les services



besoins. Le périmètre de ces services a également été élargi pour prendre en compte l'évolution des besoins et des usages.

- Lancement d'un groupe de travail, réunissant des membres de l'éducation nationale et des collectivités, pour l'élaboration de guides décrivant l'équipement nécessaire aux TICE dans les écoles, collèges et lycées.
- Recensement des solutions techniques des services Internet/intranet d'établissements et d'écoles pour parfaire l'état des lieux.
- Lancement de l'étude sur les besoins en outils d'administration et de gestion des réseaux d'établissement.

→ Perspectives 2007

L'objectif prioritaire pour 2007, sera l'actualisation du schéma directeur des infrastructures, avec notamment la production du cadre de référence des S2i2e, et la définition de la cible dans le domaine des outils d'administration et de gestion en établissement.

Les schémas directeurs seront élaborés en partenariat entre les différents acteurs de terrain de l'Éducation nationale et des collectivités, ce qui leur assurera une visibilité et une utilité fortes.

D'autres actions participant à l'élaboration des schémas directeurs, auront des résultats intermédiaires intéressants :

- la production et la mise à disposition de guides décrivant l'équipement pour les écoles, les collèges et les lycées ;
- la mise en œuvre d'une enquête périodique sur les outils des S2i2e ;
- le lancement d'une étude pour la remontée automatique des indicateurs des services Internet/intranet d'établissements et d'écoles ;
- la réalisation d'une étude sur les besoins en outils d'administration de réseaux en établissement, préalable à l'élaboration du schéma directeur.

Les schémas directeurs et les guides d'équipements constitueront pour les directeurs d'écoles et chefs d'établissements de véritables outils d'aide au quotidien.

Ces mêmes outils, permettront également de simplifier le dialogue avec les collectivités locales.

Les tableaux de bord des infrastructures, établis grâce à la remontée d'indicateurs sur le fonctionnement des réseaux et services, deviendront un véritable outil de connaissance et de pilotage des infrastructures en académies.

2. Le projet de couverture numérique du territoire : accès permanent des écoles à des réseaux haut débit

L'un des objectifs majeurs du programme "Infrastructures et services", en partenariat avec les collectivités, est de veiller à ce que toutes les écoles disposent d'un accès aux réseaux à haut débit, afin de garantir l'égalité des chances dans l'accès à la société de l'information.

← Bilan 2006

Le CISI du 11 juillet 2006 a décidé de soutenir financièrement les communes qui investissent dans des solutions pour raccorder à haut débit les mairies, les écoles, voire les entreprises situées en territoire rural.

Aussi, pendant le second semestre, un ensemble de circulaires et de lettres ont été adressées aux préfets et aux recteurs. Une brochure "Vers un territoire 100 % numérique" a également été distribuée aux communes et écoles concernées.

→ Perspectives 2007

Les objectifs pour 2007 sont fixés par la décision du comité interministériel pour la société de l'information :

<http://www.premierministre.gouv.fr/IMG/pdf/CISI.pdf>

En particulier pour l'Éducation nationale, il s'agit de mobiliser l'ensemble des acteurs, afin que toutes les écoles puissent bénéficier d'un accès haut débit sous trois ans, grâce à une optimisation des moyens prévus par la mesure CISI.

3. Expérimentation Kidsmart

Menée en partenariat avec IBM, cette expérimentation a pour objectif de mener, en collaboration avec les équipes pédagogiques, une réflexion sur les usages des TIC en classe maternelle et d'évaluer les apports spécifiques des TICE sur les apprentissages, pour les jeunes enfants. Dans ce cadre, IBM dote chaque classe participante d'une station informatique complète (micro-ordinateur, imprimante, logiciels et meuble) adaptée aux élèves de maternelle.



Droits réservés



Favoriser
le développement
des usages
en maternelle

Droits réservés



← Bilan 2006

- 13 départements ont participé à l'expérimentation en 2005-2006, 140 stations Kidsmart ont été livrées dans 87 écoles.
- 79 scénarios pédagogiques ont été validés et figurent dans la base PrimTICE*, banque d'usage des TIC dans le primaire.
- La liste de diffusion Kidsmart (educnet-tice-matern@ldif.education.gouv.fr) permet à l'ensemble des écoles participantes, ainsi qu'aux personnes ressources départementales d'échanger sur leurs pratiques.

* Les scénarios pédagogiques sont indexés dans la base PrimTICE, à l'adresse : <http://primtice.education.fr> (rechercher : Kidsmart).

→ Perspectives 2007

- En janvier, l'opération Kidsmart sera étendue à neuf académies réparties sur 13 départements : 131 stations Kidsmart seront livrées dans 115 écoles.
- Début 2007, publication de l'étude externe menée par le laboratoire de recherche ERT 34 "Hypermédiat et Apprentissages" de l'IUFM de Toulouse, qui permettra de mesurer l'impact des TIC sur les apprentissages des jeunes élèves en difficulté ainsi que sur l'implication des parents d'élèves.
- En avril, lancement de l'enquête qualitative interne auprès des enseignants utilisateurs, afin de publier, en juillet, les résultats pour l'année scolaire 2006-2007.
- Encourager la mutualisation des pratiques en publiant des scénarios pédagogiques dans la base PrimTICE, et en relançant l'utilisation de la liste de diffusion Kidsmart.
- Engager la réflexion sur l'avenir de l'opération Kidsmart en proposant de nouvelles actions basées sur des technologies avancées (classes mobiles, nouveaux matériels...).

■ Les services numériques

Le projet "Services numériques" concerne les espaces virtuels de travail et d'échanges du primaire, du secondaire et du supérieur.

À ce titre, il traite des domaines suivants :

- le Schéma directeur des environnements de travail (SDET) ;
- le projet "environnements numériques de travail (ENT) pour l'enseignement scolaire ;

- les environnements numériques de travail dans l'enseignement supérieur et le projet Universités numériques en région (UNR).

1. Le Schéma directeur des ENT (SDET)

← Bilan 2006

Le référentiel national, constitué par le SDET, ses annexes et documents complémentaires a été mis à jour. Le SDET est maintenant disponible en version 2.0, l'annexe Authentification, Autorisation, SSO (AAS) a également été mise à jour. Trois nouvelles annexes ont été produites et sont particulièrement attendues par les projets en phase de généralisation :

- l'annexe juridique ;
- l'annexe stratégie d'exploitation ;
- le cahier des charges générique de l'annuaire ENT.

SDET v2.0 - Schéma directeur des ENT

- Glossaire v1.0
- Annexe Interopérabilité v1.0
- Annexe Recommandations SUPANN v1.0
- Annexe AAS (Authentification Autorisation SSO) v1.0
- Annexe Stratégie d'exploitation v1.0
- Cahier des charges de l'annuaire ENT du secondaire v1.5

Documents à paraître

- Intégration des indicateurs d'usages dans les ENT
- Charte utilisateur

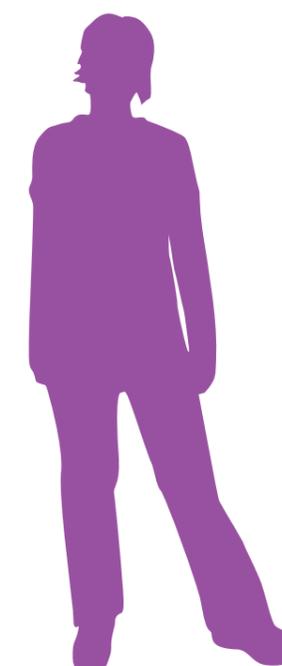
Documents complémentaires

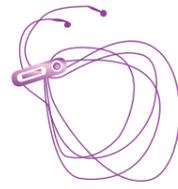
Le socle

Note de positionnement - Résumé de l'étude - Note de synthèse - Glossaire - Références - Spécifications fonctionnelles générales/détaillées - Spécifications techniques générales/détaillées - Présentation des hypothèses pour une étude de coût

Évaluation d'interopérabilité

Procédure d'évaluation - Guide du questionnaire - Formulaire d'interopérabilité





LE BUREAU VIRTUEL AU FIL DES PAGES

A virtual office tour

LE BUREAU VIRTUEL DE L'ENSEIGNANT

Pour faciliter l'accès des enseignants et des chefs d'établissement aux applications de gestion et d'administration qui leur sont destinées, le ministère de l'Éducation nationale met en place des espaces numériques professionnels. Ces modules, indépendants, sont sécurisés et ne sont accessibles qu'à partir d'un mot de passe particulier. L'application I-Prof, qui simplifie la relation enseignant/administration, fonctionne déjà. Deux nouveaux axes devraient rapidement être accessibles, concernant les applications d'administration de l'établissement et de gestion de la scolarité.

TEACHER'S VIRTUAL OFFICE
The Ministry of Education is setting up professional digital workspaces to allow teachers and school heads easier access to management and administration applications. These standalone modules are secure and password-protected. For example, the I-Prof application designed to simplify communication between teachers and administrative staff is already up and running. Two new streams for school administration and pupil registration applications should be accessible soon.

LE BUREAU VIRTUEL POUR LES PARENTS

L'ENT permet aux parents de s'informer de la vie de l'établissement, depuis les délibérations des conseils jusqu'au menu cantine. Il permet aussi d'être informé des absences et des retards, de consulter les résultats de leurs enfants uniquement. Enfin, les parents peuvent communiquer avec les enseignants et l'équipe éducative.

PARENT'S DW
The DW lets parents keep track of day-to-day school life, from minutes of teachers' class meetings to the canteen menu. They can also keep a check on attendance and punctuality, and consult grades—but for their children only. Lastly, parents can also communicate with teachers and the educational team.

Le ministère de l'Éducation nationale, en partenariat avec la Caisse des dépôts, favorise le déploiement des environnements numériques de travail (ENT). Les services mis en ligne sont personnalisés, sécurisés, accessibles à la communauté éducative. Mais le bureau virtuel n'a pas pour seul objectif de moderniser les méthodes d'enseignement scolaire. Il propose aux élèves une meilleure adaptation au rythme et aux aptitudes de chacun. Il donne la possibilité aux enseignants d'enrichir leurs cours à partir de références, d'exemples accessibles sur le Net, de favoriser les exercices individuels et de communiquer entre eux ou avec leur administration... Il représente une véritable "plus-value" éducative. Ce concept est proposé actuellement à plus de 140 000 utilisateurs. En 2007, tous les élèves et tous les enseignants, de la maternelle à la terminale, devraient pouvoir disposer d'un bureau virtuel.

LA MISE À DISPOSITION PERMANENTE DE SERVICES DE BASE

C'est au niveau du socle que sont gérées les autorisations d'accès aux services. Un tronc commun de services, dits "de base", regroupe des données d'intérêt général : carnet d'adresses, espace de travail, agenda, outils de publications sur le Net, outils bureautiques, moteur de recherche, annuaire, etc. L'ENT offre de nouveaux outils de communication comme le service de messagerie, le service de forum facilitant les débats entre élèves, hors temps scolaire, le chat... Son déploiement est conçu comme une possibilité de partenariat éventuel avec les collectivités publiques.

PERMANENT BASIC SERVICES
The platform is where service access authorizations are managed. A common core of so-called "basic" services provides general data, including an address book, workspace, diary, Web publishing tools, desktop tools, search engine and directory. The DW offers modern communication tools such as electronic mail, a forum for pupils to exchange ideas outside school hours and a chat area. Roll-out of DWs also serves to forge closer ties with government agencies.

UN POINT D'ACCÈS UNIFIÉ COMME PIÈCE MAÎTRESSE DU SOCLE

L'ENT fournit à chaque utilisateur un point d'accès unifié ouvert sur l'ensemble des outils, contenus et services informatiques en lien avec son activité. Concrètement, l'utilisateur est identifié, grâce à un mot de passe, et peut accéder aux ressources. Données et services peuvent être communs à une catégorie. Ce point d'accès s'inscrit dans les fonctions génériques du socle. Outre le portail et l'annuaire, il propose un service back office aux enseignants.

A SINGLE POINT OF ACCESS UNDERPINS THE PLATFORM
The DW offers each user a single point of access to all the tools, content and IT services related to his/her activities. Users log on through a password to access resources. Data and services may be category-wide or category-specific. This access point is one of the generic "platform" functions. Besides the portal and directory, it also provides teachers with a back-office service.

LE BUREAU VIRTUEL POUR L'ÉLÈVE

Pour l'élève, le bureau virtuel se traduit par la possibilité d'accéder, en ligne, dans ou hors établissement, à son emploi du temps, à son cahier de textes ou à ses notes. Il permet aussi de consulter documentations ou éléments de cours mis à disposition par les professeurs. L'élève peut donc travailler seul ou en collaboration avec les autres élèves.

PUPIL'S VIRTUAL OFFICE
The pupil's virtual office offers on-line access, at school or from home, to timetables, homework notebooks and grades. It also has documents or lesson plans posted by teachers. Pupils can therefore work alone or with classmates.

UN ESPACE PRIVÉ POUR DES UTILISATEURS AUTORISÉS

L'ENT est un portail. Il est accessible par Internet, depuis le domicile ou l'établissement, uniquement à chaque membre de la même communauté éducative : enseignant, élève, administratif, technicien, parent ou intervenant extérieur. Il est donc un espace privé dans lequel chaque membre autorisé peut accéder aux services qui le concernent. Il s'appuie sur un concept de "cartable numérique", par analogie à l'équipement traditionnel de l'écolier ou l'étudiant.

A PRIVATE WORKSPACE FOR AUTHORIZED USERS
A digital workspace (DW) is an Internet portal that everyone in the same education community—teachers, pupils, administrative staff, technicians, parents and peripatetic staff—can access from home or at their school. It is a members-only private space in which members can access services that concern them. It is based on an "electronic school bag" concept, an analogue of the accessory well known to pupils and students alike.

LE BUREAU VIRTUEL POUR L'ÉTUDIANT

Ce bureau a pour but de fournir de nouveaux services aux étudiants et à l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement supérieur. Quatre projets sont actuellement déployés et totalisent 70 000 utilisateurs. En 2005, ce bureau virtuel devrait favoriser des échanges inter-universitaires.

STUDENT'S VIRTUAL OFFICE
This office provides new services for students and personnel in higher education. Four projects have currently been deployed, totalling 70,000 users. This year it plans to foster inter-university exchanges.

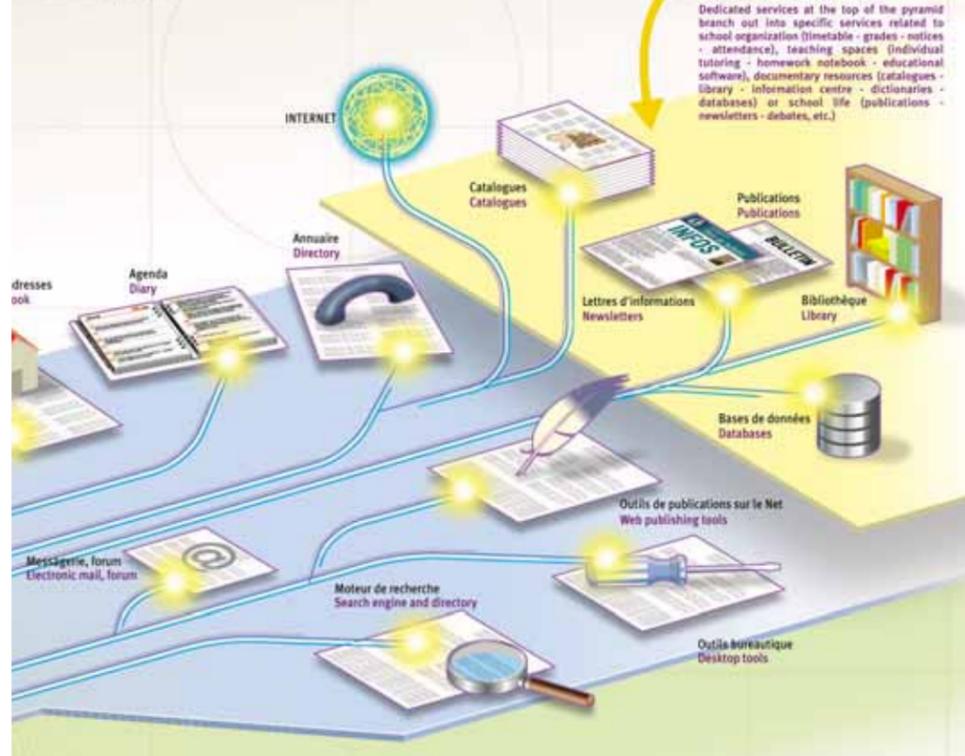
NOM D'UTILISATEUR
USERNAME
MOT DE PASSE
PASSWORD

The French Ministry of Education, in partnership with the Caisse des Dépôts (the French deposit and consignment office), is supporting the deployment of digital workspaces to give the education community personalized, secure on-line services. The virtual office aims not only to modernize teaching methods in schools, but also to help pupils of all abilities get up to speed. It gives teachers ways to supplement their lessons with reference materials accessible on the Internet, set individual exercises and communicate with colleagues and administrative staff. All in all, it adds genuine educational value. The concept is currently available to more than 140,000 users. All pupils and teachers, from kindergarten through to senior high school should have a virtual office by 2007.

LA STRUCTURATION PAR SERVICES APPLICATIFS

Au plus haut de la pyramide, des services dédiés s'ouvrent à des services spécifiques qui peuvent être liés à la vie scolaire (emploi du temps - notes - bulletins - absences), aux espaces pédagogiques (suivi individuel et tutorat - cahier de textes - logiciels pédagogiques), aux services documentaires (catalogues - bibliothèque - CDI - dictionnaires - bases de données) ou à la vie de l'établissement (publications - lettres d'informations-débats).

APPLICATION-DRIVEN STRUCTURE
Dedicated services at the top of the pyramid branch into specific services related to school organization (timetable - grades - notices - attendance), teaching spaces (individual tutoring - homework notebook - educational software), documentary resources (catalogues - library - information centre - dictionaries - databases) or school life (publications - newsletters - debates, etc.)



FICHE EXEMPLE

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

OBJECTIF : MUTUALISER DES OBSERVATIONS DE TERRAIN
MOYEN : EXPLOITER UNE SORTIE GÉOLOGIQUE



1 AVANT LA SORTIE
Un dossier d'accompagnement est remis aux élèves ; il est aussi mis en ligne sur l'espace numérique commun à la classe. Les élèves y accèdent soit depuis le lycée soit depuis chez eux.
L'espace numérique de classe propose une excursion virtuelle pour préparer l'excursion réelle.



3 APRÈS LA SORTIE
Les documents photos collectés sont transférés sur l'espace numérique de la classe le soir même. Les élèves peuvent visualiser, depuis chez eux, l'ensemble des acquis apportés par cette journée. La mutualisation des ressources enrichit la matière dont chaque élève va s'inspirer pour l'élaboration du compte rendu détaillé de la sortie géologique.



2 PENDANT LA SORTIE
Les élèves complètent en ligne les informations de ce dossier par des relevés GPS et des photos numériques pour "mémoriser" la vision de l'élève sur le paysage, l'affleurement de roche...





Fiches usages des ENT à télécharger sur www.educnet.education.fr

Le référentiel national s'est aussi enrichi d'un document de cadrage sur les indicateurs.

→ Perspectives 2007-2008

Les travaux vont se poursuivre afin d'aboutir :

- à la mise en place d'une procédure de certification (conformité SDET) des solutions ENT industrielles ;
- à la mise à jour de l'annexe interopérabilité du SDET et des documents permettant d'évaluer le niveau d'interopérabilité des plateformes ENT, avec pour objectif la mise à jour complète du référentiel national en décembre 2007.

2. Le projet "Espaces numériques de travail pour l'enseignement scolaire"

← Bilan 2006

À la rentrée 2006, 300 000 comptes ENT sont suivis par le ministère de l'Éducation nationale et la Caisse des Dépôts. Ils sont déployés par 8 régions, 22 départements, 14 académies et concernent plus de 200 établissements de l'enseignement secondaire.

5 appels d'offre de généralisation sont réalisés ou en cours (Picardie, Lorraine, Alsace, Auvergne, Haute-Marne).

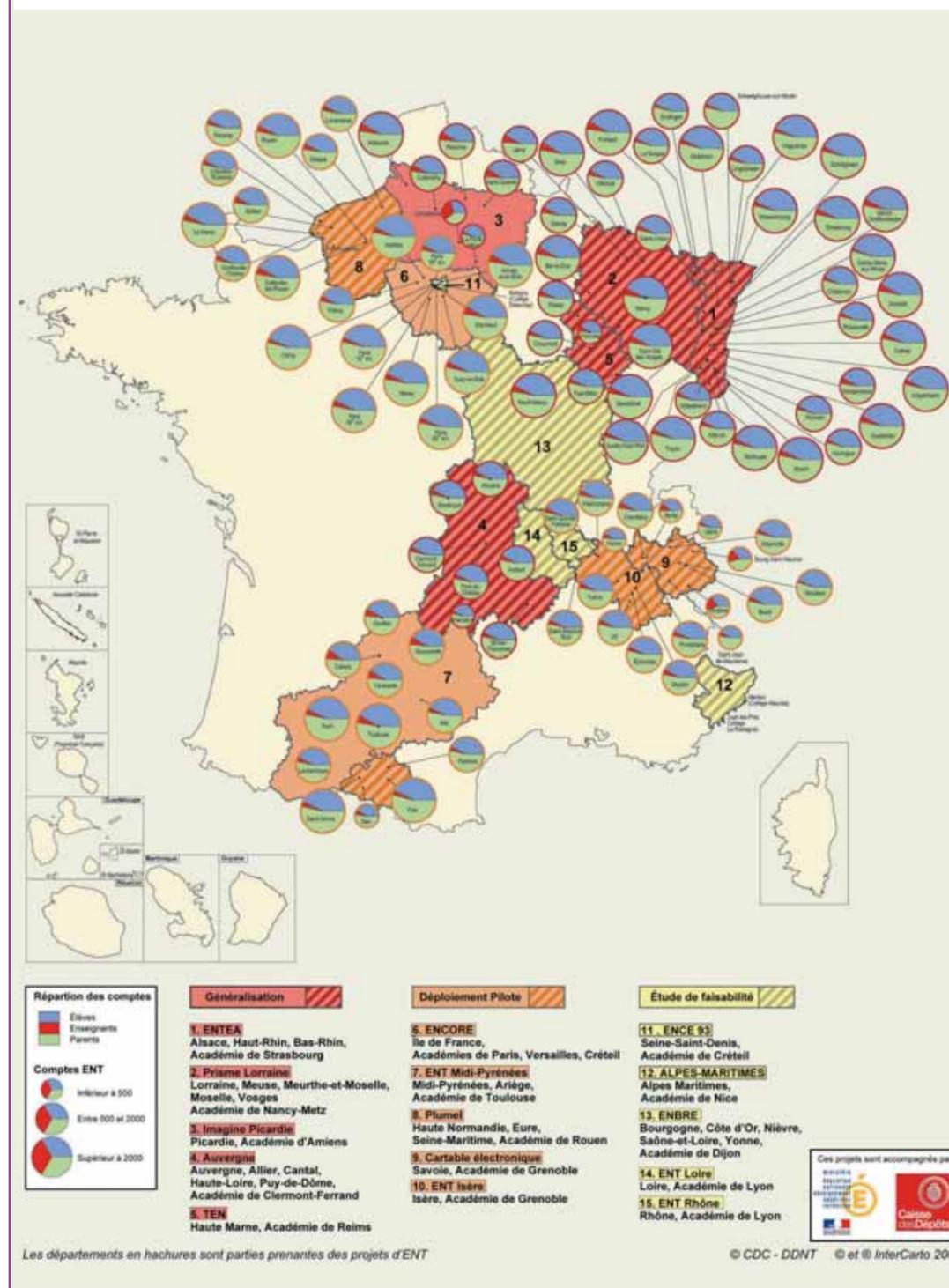
Un référentiel national mis à jour et consolidé

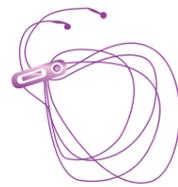
La première version du schéma directeur des environnements de travail (SDET) a été complétée à l'occasion de sa réécriture, par un ensemble de documents en vue de sécuriser la généralisation des ENT aux niveaux technique et juridique.

Les spécifications de l'annuaire ENT sont publiées en version finale et, dès juin 2006, la qualification de l'application d'alimentation a commencé. Les académies de Toulouse, Grenoble et Reims participent à la recette, avant la généralisation en janvier 2007.

La cellule d'animation nationale s'est donnée, pour la troisième année, comme triple objectif, d'offrir des lieux et des temps d'échanges aux porteurs de projets, d'élaborer des outils unifiés de suivi et de pilotage des

ENT du secondaire - Déploiement 2006-2007





projets ENT, et de favoriser la mutualisation d'études ou de développements logiciels.

Plusieurs réunions thématiques ou spécialisées ont été organisées avec les porteurs de projets pour faire le point sur l'avancement des projets et des études mutualisées. Les outils de pilotage, mis à jour mensuellement, sont disponibles depuis la rentrée 2004 : fiches projets, liste des actions, diagnostic des projets, diagnostic des études mutualisées, plannings.

Au niveau juridique, suite à la publication au Journal Officiel, de l'avis rendu par la CNIL le 27 avril 2006 et de l'arrêté relatif aux ENT, les chefs d'établissements, responsables du traitement des données à caractère personnel, peuvent désormais suivre une procédure simplifiée (déclaration en ligne) et sécurisée juridiquement au niveau national pour déployer leur ENT, dans le respect des lois relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les travaux initiés en 2005 autour des **usages pédagogiques de l'ENT** ont permis de produire une série de fiches usages accompagnées d'une vidéo illustrant des usages simples, transférables d'une discipline à l'autre et faciles à mettre en œuvre.

Dans le premier degré, le ministère a signé un accord de partenariat avec la Caisse des Dépôts et lancé un nouveau chantier "ENT premier degré" le 14 septembre 2006. Les premiers déploiements sont prévus en septembre 2007.

→ Perspectives 2007

Les actions à poursuivre

- Identifier, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, le dispositif optimal permettant un accompagnement des nouveaux projets.
- Encourager le déploiement d'ENT dans les autres académies et territoires suivant les orientations préconisées par le ministère. (L'ENT Auvergne se généralisera à partir de janvier et huit projets potentiels sont déjà identifiés).
- Résoudre les problématiques liées à l'accès aux ressources numériques depuis l'ENT par la publication d'un document technique.
- Identifier les points d'adhérence des ENT avec les portails académiques.
- Initier le déploiement massif de l'ENT premier degré.

3. Les environnements numériques de travail dans l'enseignement supérieur et le projet "Universités numériques en région"

← Bilan 2006

L'année 2006 a permis d'élargir la couverture du territoire avec la création de nouvelles UNR (Université numérique en région Centre et UNR-Paris).

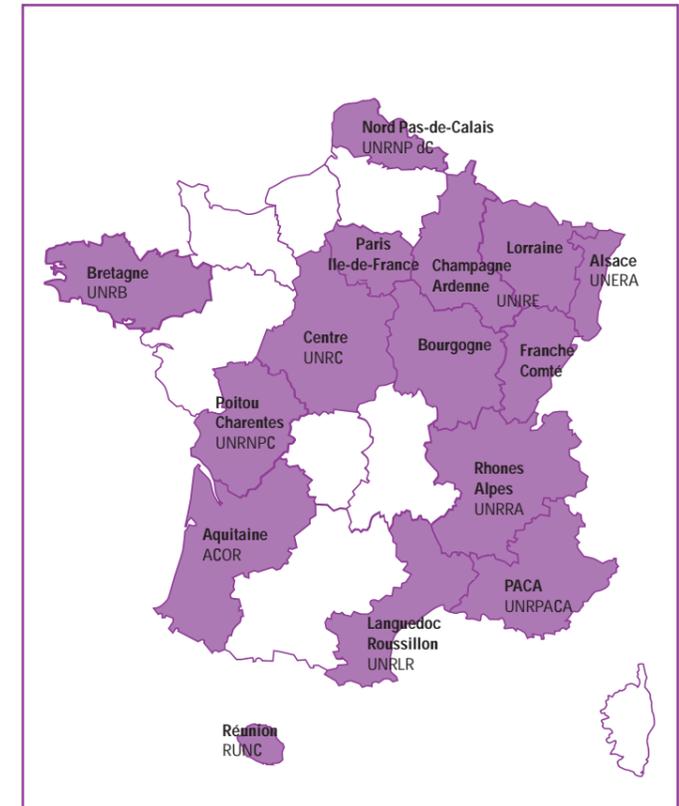
Le déploiement des environnements numériques de travail est entré en phase de généralisation au sein de la plupart des établissements membres des UNR.

L'animation et le suivi des projets UNR effectués ont permis de mettre l'accent sur la mutualisation inter-projets. L'état des lieux de l'ensemble des projets permet de constater que :

- l'accompagnement du changement dans les UNR continue :
 - la plupart des UNR intègrent les formations au C2i dans le cursus universitaire des enseignements au sein de leurs établissements,
 - dans certaines UNR, la préparation et la certification du C2i sont mutualisées entre les établissements membres de l'UNR,
 - certaines UNR proposent des formations et des dispositifs de sensibilisation aux étudiants en pré-rentrée,
- la plupart des UNR ont atteint leurs objectifs en terme d'accessibilité et d'infrastructures :
 - la couverture Wifi dans les locaux des établissements partenaires des UNR semble satisfaisante. Certaines UNR projettent même d'offrir des services plus évolués,
 - les prêts d'ordinateurs portables ou les aides financières pour l'achat d'ordinateurs se poursuivent.

→ Perspectives 2007

L'accompagnement du changement, l'évaluation des usages des services numériques déployés au sein des UNR, et l'extension de l'opération UNR pour couvrir tout le territoire sont les principaux objectifs à atteindre.



Le développement des universités numériques en région (UNR) à ce jour

Déploiement des services numériques dans les UNR

	Établissement	Étudiant	Personnels	Total utilisateurs
Réalisé en déc. 2006	48	582 111	65 546	647 657
Évolution depuis sept. 2006	+ 4	+ 28 %	+ 36 %	+ 29 %
Cible pour déc. 2007	79	1 044 867	149 259	1 194 126

Source : Informations déclaratives des UNR lors du bilan d'exécution des contrats d'objectifs en novembre/décembre 2006

Cette même année 2007, un bilan global d'exécution des contrats d'objectifs de chacune des UNR sera effectué, afin d'obtenir une synthèse nationale. Ce bilan est destiné à mesurer le degré de réalisation des objectifs assignés et des actions mises en œuvre pour les atteindre. Il sera donc élaboré un cahier des charges d'exécution des contrats d'objectifs, qui devra prendre en compte les conditions de réalisation définies dans le contrat d'objectifs et les annexes de ces mêmes contrats, telles qu'elles ont été proposées par les comités de pilotage des UNR et validées par le ministère.

Par ailleurs, l'accompagnement du changement devrait faciliter l'usage des services numériques déployés au sein des UNR. Une évaluation fine de ces services est également prévue pendant l'année, à partir d'un cahier des charges pour l'évaluation quantitative et qualitative des usages. Cette évaluation doit mettre en évidence le taux d'utilisation des services numériques déployés au sein des établissements membres des UNR. De même, il convient de développer l'emploi de l'indexation, des normes et des standards pour améliorer l'accès aux services et contenus numériques.

Enfin, la promotion et l'accompagnement de la création de nouvelles UNR font partie des objectifs prioritaires pour couvrir toutes les régions de France. Au cours de l'année 2007, plusieurs UNR (UNR-Picardie, UNR-Auvergne et UNR Pays de la Loire) sont susceptibles d'être créées. En fin d'année un million d'étudiants bénéficieront d'un espace numérique de travail.

L'ensemble de ces actions doit aboutir à :

- des consortiums à l'échelle régionale qui fournissent des services numériques cohérents et interopérables ;
- un meilleur accès pour les étudiants et les personnels aux services numériques ;

- une visibilité à l'échelle régionale de la politique TIC des établissements ;
- un renforcement de la mutualisation inter-universitaire ;
- une évaluation de l'opération UNR ;
- une évaluation des usages des services numériques déployés au sein des UNR,
- une optimisation des services et de la diffusion des contenus grâce à un meilleur usage des normes et standards.

■ L'accompagnement des utilisateurs des TICE

Ce projet regroupe deux grands types d'actions : d'une part les actions de structuration de l'accompagnement technique et pédagogique et, d'autre part, les actions de consolidation des dispositifs mis en place dans le cadre du projet "Assistance aux utilisateurs des TICE".

← Bilan 2006

Structuration de l'accompagnement technique et pédagogique des usages des TICE dans l'enseignement scolaire

Une étude, conduite sur 3 académies, a permis d'élaborer un référentiel décrivant les missions et activités du coordinateur TICE d'établissement ou de groupes d'écoles. Ce référentiel est destiné à aider les acteurs en académie à assurer la mise en place de la fonction de coordinateur TICE, telle que définie dans la circulaire 2005-135 du 9 septembre 2005.

La consolidation des dispositifs mis en place dans le cadre du projet "Assistance aux utilisateurs des TICE"

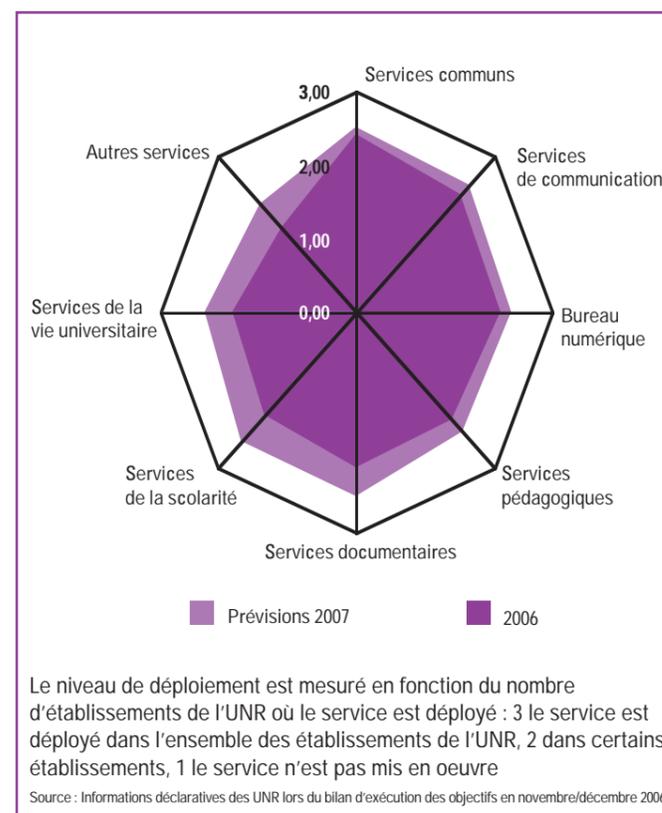
Une réflexion sur les dispositifs d'assistance a été engagée en exploitant les tableaux de bord de 8 académies. Les résultats ont conduit les acteurs concernés à souhaiter étendre l'étude en 2007 aux dispositifs existant sur les 30 académies.

→ Perspectives 2007

Pour la partie structuration de l'accompagnement technique et pédagogique

Le référentiel des missions et activités du coordinateur TICE d'établissement ou de groupes d'écoles sera mis à la disposition de l'ensemble des acteurs concernés, notamment les académies, les chefs d'établissement et les

Déploiement des services numériques dans les UNR





directeurs d'écoles et IEN, pour une expérimentation au cours de l'année. L'objectif étant :

- d'organiser un recueil de l'expérience acquise par les académies dans l'utilisation du référentiel afin de faciliter le passage à la généralisation (réalisation de documents d'accompagnement...)
- de définir les actions susceptibles de favoriser la professionnalisation de l'activité (formation, certification) et les modalités de son évaluation (inspection).

Les actions d'articulation des diverses fonctions de l'accompagnement des usages des TICE, engagées avec les collectivités territoriales, vont se poursuivre afin d'apporter une cohérence globale à l'action menée auprès des établissements et des utilisateurs. Ce référentiel s'inscrit dans une vision prospective : il vise une situation cible dans laquelle les coordinateurs TICE sont dégagés des aspects purement techniques.

Pour la partie consolidation des dispositifs mis en place dans le cadre du projet "Assistance"

La réflexion sur l'évolution des dispositifs d'accompagnement et d'assistance doit se poursuivre en menant deux actions prioritaires :

- l'évaluation de l'organisation, des coûts et de la performance des dispositifs d'accompagnement et d'assistance aux usages des TIC, mis en place au niveau académique et territorial.

Il s'agit, au travers d'indicateurs précis, d'éclairer les décisions d'évolution nécessaires pour prendre en compte les nouveaux usages développés grâce aux ENT et aux nouveaux systèmes d'information ;

- la mise en place du nouveau marché d'accueil et de premier niveau d'assistance et ses évolutions, dans le domaine de l'offre de services Web d'assistance.

■ Projet "Normes et Standards"

← Bilan 2006

La norme expérimentale d'indexation de ressources pédagogiques, appelée LOM FR, a été diffusée en vue d'une expérimentation dans le milieu éducatif. Courant 2006, grâce aux travaux menés en concertation avec diverses directions du ministère, des acteurs de l'enseignement supérieur et du monde de l'édition, la norme définitive a été éditée et diffusée par l'AFNOR.

Une réflexion globale a également été menée sur les perspectives en matière de normalisation et les objectifs pour les années 2007-2008. Cette réflexion stratégique a permis de définir les termes d'une nouvelle convention de partenariat avec l'AFNOR qui, en plus de son action habituelle dans le domaine de la proposition et du suivi des travaux normatifs en France et à l'international, devra jouer un rôle de veille et de conseil pour le ministère.

→ Perspectives 2007

2007 sera l'année de l'indexation, avec des actions d'incitation à l'indexation systématique des ressources pédagogiques dans l'enseignement supérieur, la mise en œuvre de l'indexation des ressources dans le scolaire, grâce aux interlocuteurs académiques de documentation et la création d'un site www.lomfr.org, dédié à la mise en œuvre de cette norme. De plus, un groupe de normalisation sera constitué autour de CDM FR, la norme de description de l'offre de formation dans l'enseignement supérieur, en même temps que sera lancée une première expérimentation.

Les sujets émergents feront également l'objet d'une veille normative active, afin de cerner les pratiques dans les domaines des technologies collaboratives, le "mobile learning" (en lien avec la mobilité croissante des personnes), le "rapid learning" (pour optimiser une production de contenus pédagogiques), le "retro speed learning" (qui vise à permettre une acquisition rapide de connaissances en situation d'urgence.)



Une partie de l'équipement d'une classe de SVT

■ Programme "Ressources numériques"

Le programme "Ressources numériques pour l'enseignement scolaire et supérieur" poursuit un double objectif :

- mettre à la disposition des élèves, des étudiants et des enseignants, des contenus pédagogiques numériques de qualité répondant à leurs attentes et accompagner leur diffusion ;

- promouvoir une industrie française de l'édition numérique scolaire et universitaire de qualité et affirmer ainsi la place de la France – et par-là même de l'Europe – dans les industries de la connaissance.

Le programme mène ainsi plusieurs actions :

- il articule les différents projets entre eux et travaille en interaction avec les autres programmes de la SDTICE ;
- il assure la tutelle des actions du Scérén/CNDP dans le domaine des ressources numériques (animation, information, le site.tv, ...) ;
- il pilote la politique de diffusion de Canal-U, déployée par le CERIMES.

Les actions du programme Ressources numériques ont été déclinées en quatre grands domaines qui couvrent l'enseignement scolaire et supérieur :

- le schéma de l'édition numérique pour l'enseignement (SCHENE) ;
- le soutien à la production des ressources ;
- l'accompagnement à la diffusion des ressources ;
- les priorités ministérielles : accompagnement à la scolarité, égalité des chances et TIC, @SSR, une clé pour démarrer.

■ Le schéma de l'édition numérique pour l'enseignement : SCHENE

L'objectif principal du projet SCHENE consiste à faire émerger les demandes issues de groupes de travail académiques, à les traduire en nouveaux besoins en matière d'objets numériques puis à inciter, en liaison avec le dispositif de soutien à l'édition numérique, à leur réalisation.

Après une première phase expérimentale, lancée au cours du premier semestre 2004, qui a permis de définir les besoins en ressources numériques, un premier appel à propositions a été ouvert d'avril à juillet 2005. À l'issue de cet appel, 13 projets ont été retenus pour un financement par la commission multimédia.

← Bilan 2006

Entrée dans la phase "généralisation"

La démarche SCHENE s'est poursuivie pour les autres niveaux et disciplines du collège et du lycée, fin 2005 et pendant l'année 2006. Elle aura

concerné dans cette deuxième phase 122 groupes disciplinaires répartis dans 26 académies, soit environ 1 500 participants.

Le deuxième appel à propositions a été ouvert de février à avril 2006 et était centré sur la classe de 1^{ère}. Il a donné lieu au dépôt de 28 dossiers présentés par 25 sociétés, dont 24 avec demande de soutien ; 10 projets ont été retenus pour un financement par la commission multimédia.

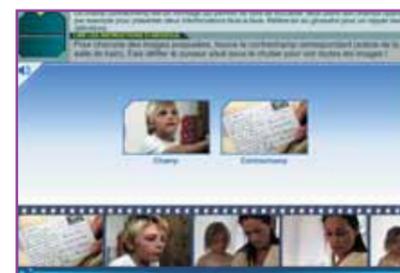
Les projets réalisés en 2006



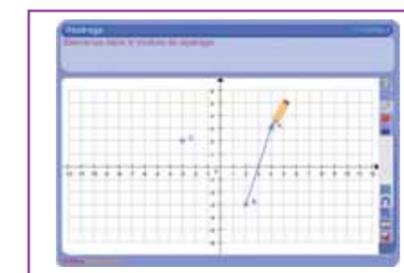
Parcours multimédia sur le concept de propagation de la lumière (Edumédia)



Aborder par l'image et comprendre la transmission de la vie chez l'Homme (Carré Multimédia)



Apprendre à lire les images :
- lire l'image
- aborder la situation énonciative avec l'image animée (Hachette multimédia)



Repérage sur un axe gradué
Repérage dans le plan (Paraschool)



La colonisation européenne et le partage du monde au XIX^e s. (Jériko)

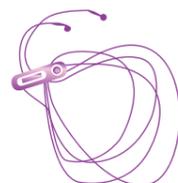


À la découverte du français – Maquette (Intelvidere)

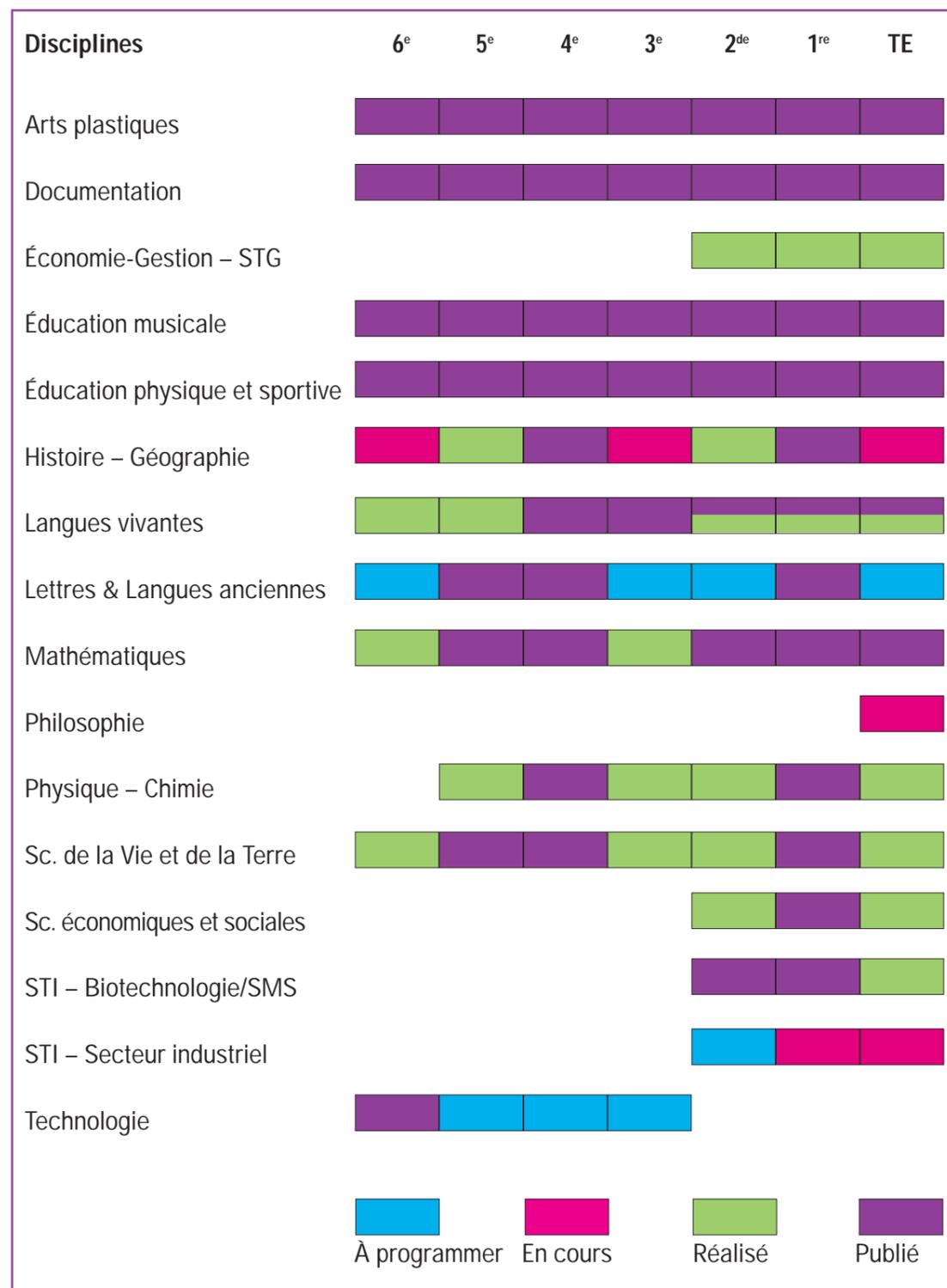
→ Perspectives 2007

Le prochain appel à propositions sera publié au premier trimestre 2007. Il complètera la couverture de la majeure partie des disciplines et des niveaux du collège et du lycée.

www2.educnet.education.fr/sections/contenus/schene



État d'avancement fin 2006



■ Le soutien à la production des ressources

Le dispositif de soutien à la production de contenus numériques pour l'enseignement a été défini en septembre 1998, réactualisé dans le B.O. spécial n° 9 du 10 août 2000. Il s'appuie sur une commission multimédia qui donne son avis sur les projets sollicitant un soutien financier du ministère et sur les produits postulant à l'attribution de la marque "Reconnu d'intérêt pédagogique" (RIP). Ces procédures de soutien évoluent pour répondre aux nouveaux enjeux liés à la généralisation des TIC dans l'Éducation nationale. Elles doivent en effet mieux prendre en compte les besoins des élèves et des enseignants (projet SCHENE), intégrer les possibilités offertes par l'Internet pour la diffusion des ressources numériques (ENS), enfin travailler plus étroitement avec les professionnels du secteur.

www2.educnet.education.fr/sections/contenus/edition

← Bilan 2006

Organisation générale des procédures

- La composition de la commission multimédia a été modifiée pour permettre une représentation de l'édition privée.
- Les procédures de "Soutien aux projets" et l'attribution de la marque "Reconnu d'intérêt pédagogique" (RIP) ont été modifiées.
- L'application de gestion de la base des produits et projets déposés (Sigma) a été enrichie afin de mieux répondre à l'évolution des procédures.

Le soutien aux projets

Le nombre des projets soumis en 2006 à la commission multimédia est inférieur à celui de 2005 mais le taux de soutien est plus important cette année en raison de la qualité des projets déposés dans le cadre du deuxième appel à propositions SCHENE.

Pour l'enseignement scolaire :

- 29 projets ont été présentés (53 en 2005 et 22 en 2004) ;
- 15 ont fait l'objet d'un soutien financier (20 en 2005 et 12 en 2004) ;
- 14 ont été refusés (33 en 2005 et 10 en 2004) ;

Pour l'enseignement supérieur :

- 2 projets ont été examinés ;
- 1 projet a été soutenu ;
- 1 projet a été reporté et est en cours d'instruction complémentaire.



Les accords-cadres

Les accords 2004 avec l'INA et FR5/CNDP, poursuivis en 2005 ont fait l'objet d'avenants en 2006. Un nouvel accord-cadre a été passé cette année avec l'IGN pour la réalisation du service éducatif "Edu-Géo", s'inscrivant dans le cadre du Géoportail, et qui doit permettre aux enseignants l'accès à des données relevant de l'information géographique. Par ailleurs, un soutien financier a été accordé pour soutenir l'évolution du site "La main à la pâte".



Histoire des mesures de la vitesse de la lumière
RIFF productions

La somme moyenne allouée, en 2006, par projet soutenu, a été de 63 000 euros (52 000 euros en 2005 et 63 000 euros en 2004), le budget total de soutien aux projets étant de 1 000 000 euros. En 2006, seize projets concernant le premier degré, le secondaire et l'enseignement supérieur ont été réalisés (2 avaient été soutenus en 2004, 14 en 2005 et 1 en 2006).

Audiovisuel numérique

Une collection de 5 vidéogrammes sur le thème de "L'histoire des mesures de la vitesse de la lumière" a été réalisée par la société RIFF productions, sur commande du ministère et en concertation avec l'inspection générale de sciences physiques. Cette collection sera notamment intégrée à "lesite.tv", dans le cadre de l'enrichissement de son catalogue de ressources numériques.

Handicap et enseignement adapté

Le DVD "L'école ensemble" a été réalisé par la fédération d'associations Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI), avec le soutien du ministère. Il sert de support à une campagne, menée dans le premier degré, autour du handicap mental. Il propose des ressources documentaires et un kit pédagogique afin d'informer les enseignants et de sensibiliser leurs élèves pour accompagner et faciliter l'accueil des enfants handicapés mentaux à l'école. Ce DVD est gratuit et distribué à toute école ou tout IUFM qui en fait la demande, via le site www.lecole-ensemble.org ou auprès de l'UNAPEI. Les contenus sont libres de droits.

Par ailleurs, en 2007, un soutien à l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA), permettra la réalisation d'un logiciel d'aide à l'apprentissage de la lecture pour les jeunes sourds et malentendants.

Participation à la Recherche et au développement

Le projet participe également au suivi du Pôle de compétitivité mondial Image, Multimédia & Vie Numérique (Cap Digital).

■ L'accompagnement à la diffusion des ressources

Attribution de la marque RIP

Dans le cadre de l'évolution du dispositif de soutien, la procédure RIP est désormais ouverte aux sites. Une liste de thèmes a été définie pour une première phase d'expérimentation prévue pour la période 2006-2007.

www2.educnet.education.fr/sections/contenus/rip

Sur les 136 produits qui ont été présentés à la Commission multimédia en 2006 :

- 46 produits ont été reconnus d'intérêt pédagogique (les plus nombreux concernent les langues et les Sciences de la Vie et de la Terre) ;
- pour 35 d'entre eux, la commission multimédia demandé qu'ils fassent l'objet de modifications avant réexamen ; 55 ont été refusés. Le taux de refus est très important pour le premier degré (15 refus pour 18 produits présentés) ; les ressources présentées étant pour la plupart destinées au grand public et l'adaptation pour un usage en classe généralement peu satisfaisante.

Le service d'information et d'analyse des logiciels libres éducatifs (SIALLE)

Le service Sialle (www.sialle.education.fr) vise à mieux faire connaître l'offre en logiciels libres éducatifs de qualité.

Après une phase de repérage, les logiciels retenus sont proposés en téléchargement sur l'espace dédié, avec l'appareillage propre à l'analyse (grille d'analyse, guide, etc.). L'utilisateur/testeur peut, après identification, entrer ses conclusions dans l'espace de travail grâce à une interface adaptée. Ce service permet l'analyse et l'appréciation de ces ressources selon trois axes principaux :

- un axe "pédagogie" ;
- un axe "qualité scientifique des contenus" ;
- un axe "validité technique et juridique".

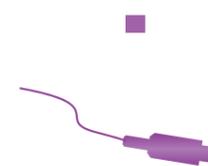
Les analyses et appréciations prennent la forme d'une notation permettant une synthèse des différents avis. Seuls les logiciels ayant obtenu une notation supérieure à la moyenne sont intégrés au système d'information. Le réseau académique du Scérén propose un accompagnement pédagogique des ressources validées sous forme de pistes d'exploitation ou de livret. L'information obtenue intégrera les pages ressources du site educnet.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la SDTICE et le CNDP et l'animation confiée au CNDP.



www.sialle.education.fr





Diffusion des ressources numériques en ligne

La diffusion des ressources numériques en ligne est entrée dans sa phase de généralisation ; les initiatives de lancement national ont été relayées par les académies et les collectivités locales. Ainsi, pour l'année scolaire 2005-2006, 20 % des collectivités ont investi dans l'achat de ressources numériques en ligne pour les établissements scolaires. Ces actions ont une répercussion directe, puisqu'environ 20 % des établissements scolaires du second degré ont accès à des ressources numériques en ligne. Ce chiffre ne cesse d'augmenter, par exemple, "lesite.tv" a vu le nombre de ses abonnés doubler entre mars et octobre 2006

(www2.educnet.education.fr/sections/contenus/ens).

Dans le même temps, les académies et/ou les collectivités locales ont œuvré à la mise en place de dispositifs techniques facilitant l'accès aux ressources, en particulier en unifiant les accès (Toutatice pour l'académie de Rennes, Correlyce pour la région PACA, plateformes d'accès à Lyon, en Savoie...). Ces actions techniques et pédagogiques entraînent un net développement des usages.

Enseignement technologique et professionnel

Ce projet a pour but d'étudier la structuration de l'offre numérique en ligne adaptée à l'enseignement technologique et professionnel et la faisabilité d'une plateforme de diffusion de ces ressources numériques.

L'étude "Contexte de l'offre numérique STI : contenu, accessibilité, diffusion" proposera une structuration de l'offre éditoriale qui prenne en compte :

- les contraintes économiques et technologiques des établissements concernés ;
- l'existant en matière de ressources numériques produites par les éditeurs publics ou privés, les associations, ou les données disponibles sur des sites de mutualisation dans le domaine de l'enseignement technologique et professionnel ;
- les solutions techniques pour leur mise à disposition ;
- les aspects financiers, commerciaux et patrimoniaux (propriétés intellectuelle et industrielle) ;
- les dimensions internationales propres à une telle offre.

Les plateformes de diffusion

Les utilisateurs ont souhaité l'évolution des deux plateformes de diffusion de ressources numériques en ligne existantes (CNS et KNE), notamment afin d'harmoniser et de simplifier l'accès des utilisateurs aux ressources. Le projet "Fluidification de l'accès aux ressources via les plateformes de diffusion CNS et KNE", devra aboutir à l'homogénéisation de la création des comptes utilisateurs et facilitera l'accès aux ressources distribuées via les réseaux d'établissement.

Audiovisuel

L'accord cadre avec le GIE France 5/Scérén concernant "le site.tv" a été prolongé par un avenant en 2006. Sa reconduction est prévue en 2007.

Accords de partenariat

EBP

Cet accord cadre confirme l'engagement de EBP, éditeur de solutions de gestion (comptabilité générale et analytique, gestion commerciale, paye,...) aux côtés de la filière économie-gestion.

Il vise notamment à renforcer les échanges, la veille et le partage d'expertise entre le ministère et EBP. Il permettra d'expérimenter l'usage de solutions et technologies ASP couplé à l'usage des ENT dans l'enseignement de la gestion. Des actions de formation destinées aux professeurs d'économie-gestion sont également prévues. Enfin, il favorisera les initiatives permettant d'améliorer l'expérience utilisateurs des solutions EBP.

Encyclopædia Universalis

Cet accord cadre s'inscrit dans la continuité de la précédente convention signée en septembre 2004 entre le ministère et Encyclopædia Universalis.

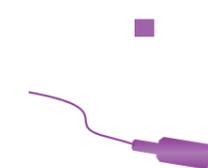
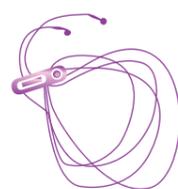
Il vise à étendre et renforcer le partenariat existant dans l'enseignement supérieur comme dans l'enseignement secondaire.

Encyclopædia Universalis mettra en place des outils pour favoriser les usages des ressources numériques en milieu scolaire et universitaire, notamment un outil de statistique et d'analyse spécialement adapté pour l'Éducation.

Plusieurs
partenariats signés
lors du salon
Educ@TICE 2006



© Caroline Lucas/MENESR



Enseignement supérieur

Étude sur l'usage des moyens audiovisuels dans le supérieur

Le sondage a été réalisé au cours du 1^{er} trimestre 2006 par le laboratoire "Statistique Appliquée Bretagne-Sud" (SABRES) auprès de 15 000 enseignants du supérieur. L'étude a permis de constituer un panel d'enseignants qui acceptent d'être régulièrement interrogés sur leurs usages pour que l'on puisse suivre leur évolution.

Les principales conclusions sont les suivantes :

- en quelques années les conditions d'utilisation des moyens audiovisuels se sont largement améliorées ;
- l'offre de ressources vidéos pour l'enseignement supérieur s'est également largement étoffée et structurée mais elle reste encore trop méconnue pour être très utilisée ;
- aujourd'hui, cette conjonction entre le développement de l'offre et des conditions d'utilisation semble propice à un développement des usages.

Expérimentation sur le prêt d'ouvrages numériques

L'expérimentation a été menée dans 11 établissements sur l'année 2005-2006, en partenariat avec le consortium Couperin et la SDBD. Elle avait pour objectif de vérifier la viabilité du modèle de prêt électronique de livres et de cerner le besoin d'une offre documentaire française. À l'issue de l'expérimentation, une enquête sur le dispositif mis en place a été réalisée auprès de 1 900 étudiants.

Opération MIPE3

La mise à disposition de ressources logicielles libres et/ou gratuites et l'acquisition de ressources commerciales s'est poursuivie en 2006, tout comme la mise à disposition de ressources éditoriales (encyclopédies, presse régionale, nationale et internationale, livres électroniques, revues, etc.)

CERIMES/SFRS - Canal-U

Une nouvelle version du site Canal-U, la web-télévision de l'enseignement supérieur et de la recherche, est désormais en ligne (www.canalu.fr). Le positionnement de Canal-U, son organisation et son offre de contenus et de services ont été redéfinis afin de mettre en cohérence son schéma éditorial avec les thématiques des UNT. Par ailleurs, le nouveau site doit permettre également une intégration plus facile dans les ENT.

Cycle de séminaires

Un cycle de trois séminaires sera organisé en 2007 ; le premier portera sur la "baladodiffusion", le deuxième sur l'indexation et le troisième sur la diffusion.

■ Les priorités ministérielles

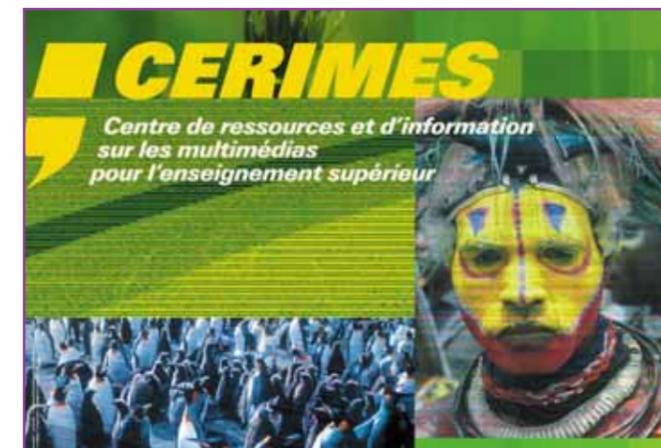
- Accompagnement à la scolarité, égalité des chances et TIC
- @SSR
- Une clé pour démarrer

1. Accompagnement à la scolarité, égalité des chances et TIC

L'école doit prendre en compte deux évolutions récentes : d'une part près des trois-quarts des foyers avec enfants sont maintenant équipés d'ordinateurs et d'autre part l'assistance scolaire est en plein essor, notamment celle qui s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication.

À la suite du séminaire national de novembre 2005, le ministère a publié au début de l'année 2006 un appel à propositions visant à soutenir des initiatives de collectivités, d'associations, de partenaires de l'Éducation nationale, pour la mise en œuvre de services d'accompagnement à la scolarité utilisant les TIC. Les projets devaient concerner les élèves de la fin de l'école primaire en difficulté scolaire pour des raisons diverses : maîtrise insuffisante de la langue, absence de méthode de travail, lacunes disciplinaires.

Comme le souligne le rapport de l'inspection générale de mai 2006, le recours aux TICE, de façon massive, paraît déterminant pour atteindre les objectifs de développement de l'accompagnement à la scolarité mais leur utilisation "doit être encadrée et organisée". Il convient en effet de mener tout particulièrement des actions en faveur de l'équipement des familles les plus défavorisées.



www.cerimes.education.fr



Appel à propositions 2006

Cet appel à propositions a donné lieu au dépôt de 33 dossiers dont 8 ont été labellisés par le ministère.



→ Perspectives 2007

- Organisation d'un séminaire de réflexion et d'échanges autour de différentes approches choisies par les porteurs de projets, les 1^{er} et 2 février.
- Remise des rapports d'étape détaillés pour les 8 projets labellisés à la mi-février.
- Publication du deuxième appel à propositions visant à labelliser de nouvelles opérations ou de nouveaux services d'accompagnement à la scolarité au mois de mars.

www2.educnet.education.fr/priorites/accompagnement

2. @SSR

Depuis plusieurs années, l'éducation à la sécurité routière constitue une priorité pour le ministère de l'Éducation nationale. En 2007, l'attestation de sécurité routière, l'@SSR, se passera sur ordinateur. Cette épreuve sera la

première, organisée par l'Éducation nationale, sous forme numérique. Afin de réaliser cette application, la société Atos Origin et son sous-traitant PéoLéo ont été choisis en 2005, à l'issue d'une mise en concurrence européenne. La complexité du projet a incité le ministère à retarder le déploiement de l'application dans les établissements d'enseignement dépendant du ministère de l'Éducation nationale et des ministères partenaires (Agriculture, Santé, Équipement, Défense...). À la fin de l'année 2006, une expérimentation a été menée dans 6 académies où une attention toute particulière a été portée à la réaction des utilisateurs. Les derniers ajustements permettront de déployer, au début 2007, une première version de l'application logicielle allégée, claire et agréable à manipuler.

3. Une clé pour démarrer

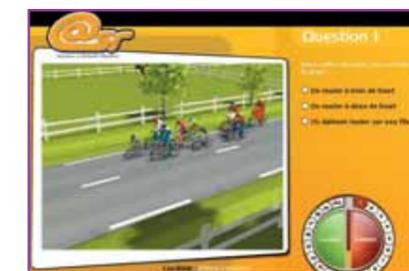
Le ministre a souhaité que chaque nouvel enseignant reçoive, dès son entrée dans la profession, une clé USB qui lui permette de découvrir la richesse et la variété des ressources numériques dans sa discipline. Pour cette première année, 6 000 clés seront produites pour trois disciplines : Sciences de la Vie et de la Terre, Physique-Chimie, Histoire-Géographie et pour l'enseignement primaire dans quelques départements, à titre expérimental.

Les ressources accessibles grâce à cette clé - qu'elles le soient en ligne, par téléchargement ou directement sur le support - sont des exemples de la diversité de l'offre actuelle dans chacune de ces disciplines et dans l'enseignement primaire. Elles ont été retenues, en étroite relation avec l'inspection générale. Il s'agit d'une première sélection, non-exhaustive, de ressources disponibles. De même, les exemples d'usage présentés sont davantage une invitation à l'utilisation des TIC en classe que des recettes à appliquer.

Quelles sont les conditions d'utilisation de cette clé ?

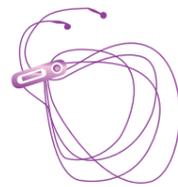
Les ressources sont le plus souvent accessibles en ligne ou téléchargeables. D'autres sont directement enregistrées sur la clé et ne nécessitent aucune connexion.

Les éditeurs, publics et privés, ont été largement impliqués dans l'élaboration et la conception des clés. Ils ont proposé des conditions commerciales exceptionnelles qui permettent aujourd'hui au ministère d'offrir aux nouveaux



www2.educnet.education.fr/sections/priorites/assr





Que contient la clé ?

Chaque clé permet d'avoir accès à :

- des liens institutionnels regroupant les programmes scolaires de la discipline concernée et des sites d'information du ministère (nationaux ou académiques) ou d'établissements publics ;
- des ressources pour enseigner donnant accès à des ressources numériques et des logiciels éducatifs ainsi qu'à des ouvrages encyclopédiques ou de référence ;
- des exemples d'usage proposant, sous forme de fiches ou de films, des pistes d'utilisation des TIC en classe ;
- un espace personnel permettant de stocker ses propres données ;
- une boîte à outils contenant l'ensemble des logiciels nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des ressources.

Un site d'accompagnement permettra des mises à jour automatiques au cours de l'année 2007.

- prendre en compte les retombées de la recherche ;
- accompagner les changements pédagogiques associés à l'utilisation des TIC, notamment ceux qui sont liés aux projets prioritaires des différents programmes (infrastructures et services, formation, ressources) ;
- sensibiliser et motiver les enseignants par la mise en place de banques de pratiques et la diffusion d'exemples d'usages en soulignant leur intérêt pédagogique ;
- analyser l'impact des TIC sur l'activité des élèves, sur la classe et les nouvelles relations entre élèves et enseignants.

Le programme est organisé en trois projets, permettant de tenir compte des spécificités de chaque niveau tout en facilitant les échanges et le partage d'expériences entre les actions menées pour le premier degré, le second degré et l'enseignement supérieur. Le développement de l'information et de la communication sur les usages est une préoccupation commune pour l'ensemble du programme.



www.educnet.education.fr/cle2007/



enseignants, pendant l'année 2007, de nombreuses ressources qui ne sont habituellement accessibles que sur abonnement ou après l'achat d'un produit. L'usage des ressources disponibles, via la clé, est strictement individuel et professionnel (préparation de cours, intégration dans des séquences pédagogiques, etc.).

Cette clé est la propriété de l'enseignant et a pour objectif de lui permettre d'entrer dans son nouveau métier en intégrant les technologies de l'information et de la communication.

■ Programme "Usages des TIC dans l'enseignement"

L'objectif de ce programme est de développer les usages des TIC dans l'enseignement à tous les niveaux (premier degré, second degré, enseignement supérieur).

Dans ce but, plusieurs actions sont menées pour :

- inciter à la réalisation, à l'indexation et à la mise en commun de scénarios pédagogiques ;

■ Usages des TIC dans l'enseignement primaire

1. PrimTICE : un accompagnement à la mise en oeuvre des TICE et du B2I pour le premier degré

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 confirme l'importance des TIC dans l'enseignement : "la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication" est l'un des sept piliers du "socle commun de connaissances et compétences" qu'il devient indispensable d'avoir acquis à la fin de la scolarité obligatoire.

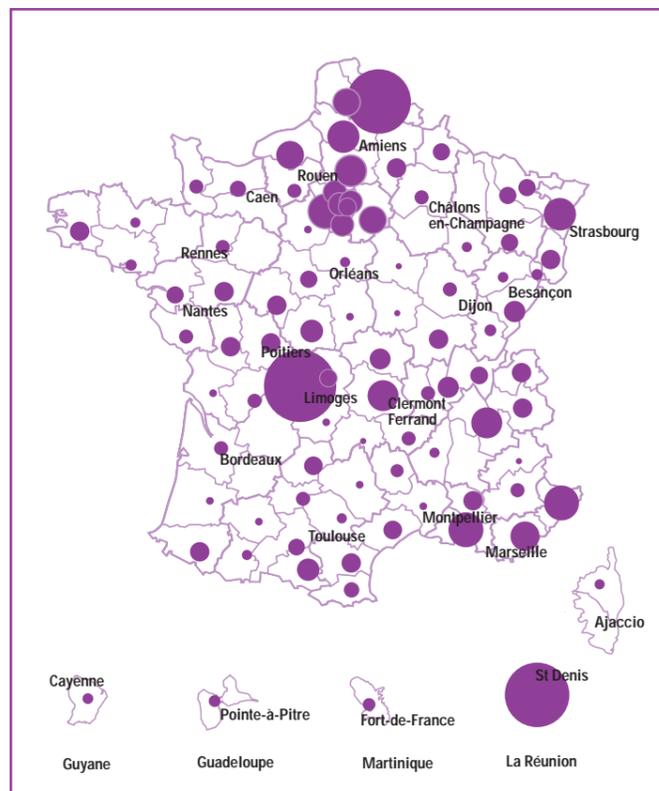
Pour accompagner ces décisions, le dispositif PrimTICE a été mis en place par la SDTICE afin de permettre le repérage, la description, l'indexation et la mutualisation d'usages des TICE dans le premier degré.

2. Un service pour les enseignants réalisé par des enseignants

Un répertoire de plusieurs centaines de scénarios pédagogiques mettant en œuvre les TICE, de la maternelle au cycle 3, permet aux enseignants de s'appuyer sur l'expérience de leurs collègues pour la conception de leurs propres séances, séquences ou projets.

<http://primtice.education.fr>





Répartition géographique des tableaux blancs interactif dans le premier degré

Le portail est doté d'un moteur de recherche spécifique qui propose différentes interfaces et une visualisation graphique des résultats en relation avec les domaines du B2i école. Il propose un guide disponible pour que les enseignants qui élaborent des scénarios pédagogiques utilisent des éléments de langage commun. Une sélection de scénarios est actualisée chaque semaine par le biais d'un canal RSS, ce qui permet une démultiplication des points d'accès à l'information. Une diffusion pour baladeur est également disponible.

3. L'organisation de PrimTICE

L'organisation du service repose sur l'existence de dispositifs académiques et départementaux, qui assurent un travail de repérage des pratiques, de mise en forme, de valorisation et de validation pédagogique des scénarios.

Un comité de pilotage composé de représentants de l'inspection générale, de la Direction générale de l'enseignement scolaire, des conseillers TICE auprès des recteurs et des inspecteurs d'académie définit des orientations et des méthodes. Un groupe projet composé d'IEN TICE, d'animateurs et de coordonnateurs TICE, de formateurs IUFM et de représentants du SCEREN-CNDP joue un rôle d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, cette dernière étant assurée par la SDTICE.

4. Des opérations d'impulsion

Dans le cadre de PrimTICE, la SDTICE a initié des opérations soutenant le développement des usages, telles que l'opération TBI et l'opération PrimTICE. Sur cette lancée, l'opération "Classes PrimTICE" permettra, dès 2007, d'observer les possibilités offertes par la mise à disposition dans les écoles ou les circonscriptions de classes mobiles composées d'ordinateurs portables en combinaison ou non avec des tableaux blancs interactifs. Chacune de ces actions d'impulsion s'accompagne de retours d'usages, d'enquêtes et d'études.

5. Interopérabilité et synergie

PrimTICE est conçu pour s'articuler avec d'autres projets, tels que les environnements numériques de travail pour l'école primaire (ENT), le projet de mutualisation des ressources numériques des sites de l'Éducation nationale (MURENE), ou encore le programme européen de jumelage électronique, eTwinning.

Les scénarios pédagogiques référencés dans le répertoire de PrimTICE sont indexés selon le standard international LOM (Learning Object Metadata) compatible avec la norme LOM-FR.

← Bilan 2006

Les objectifs définis pour les phases du projet jusqu'à 2006 ont été atteints :

- le moteur de recherche PrimTICE est opérationnel à l'adresse <http://primtice.education.fr> ;
- la majorité des académies participent au dispositif.

→ Perspectives 2007

En 2007, PrimTICE poursuit sa phase de généralisation avec les objectifs suivants :

Répondre à un besoin de communication et d'information :

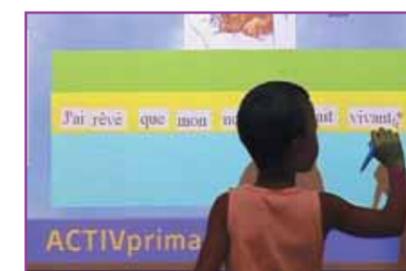
- Diffusion de supports de communication à destination des enseignants, des personnels d'encadrement et des collectivités.
- Mise en place d'une lettre d'information.

PrimTICE, un bilan positif pour le développement des usages

- 700 scénarios pédagogiques sont indexés en décembre 2006.
- 23 académies, et 50 départements sont impliqués dans le dispositif.
- 1 500 tableaux blancs interactifs sont déployés dans les écoles maternelles et élémentaires, générant plus de 270 scénarios pédagogiques.
- L'opération Kidsmart en maternelle a généré plus de 80 scénarios pédagogiques.

Les études menées dans les différentes académies démontrent le rôle des TBI dans l'intégration des TICE au quotidien et mettent en évidence la vision très positive des TICE qu'ont les enseignants qui les utilisent régulièrement. Elles ont aussi montré l'importance des TIC utilisées dans des activités à valeur ajoutée pédagogique.

Le tableau blanc interactif : un outil motivant pour les élèves





Animer et consolider le réseau premier degré

- Organisation d'une rencontre avec les responsables TICE départementaux et académiques.
- Mise en place d'actions d'animation nationale articulées avec les académies et les départements pour les classes primaires.
- Mise en place d'une interface de suivi automatisé des indicateurs pour les responsables académiques et départementaux.

Améliorer et développer les fonctionnalités du moteur de recherche

- Optimisation du moteur de recherche pour faciliter l'usage de la base PrimTICE aux enseignants.
- Développement technique vers du "Web 2.0", afin de prendre davantage en compte l'interactivité avec les utilisateurs (mise en avant des scénarios les plus utilisés par un système de commentaires et de vote).

Soutenir, valoriser et impulser des usages

- Lancement de la nouvelle "Opération classes PrimTICE" (associant ordinateurs portables et TBI).
- Soutien à l'opération eTwinning de jumelage électronique entre classes au niveau européen.
- Poursuite et renforcement de la collaboration avec l'Agence des Usages du CNDP pour la production et la diffusion pour baladeur de documents vidéos et sonores d'expériences en classe.
- Réalisation de clips vidéos présentant des usages des TICE en classe (projet commun premier et second degré).

■ Usages des TICE dans l'enseignement secondaire

Largement développé depuis plusieurs années, ce projet s'appuie sur les réseaux d'interlocuteurs académiques qui contribuent notamment à la mutualisation des travaux en repérant, scénarisant et diffusant sur les sites académiques des exemples d'usages pédagogiques faciles à mettre en œuvre. Au niveau national, la coordination est assurée, au sein du projet second

degré du programme "Usages" de la SDTICE par des personnes-ressources chargées plus particulièrement :

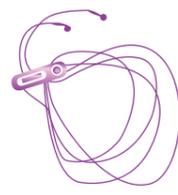
- de proposer des actions d'impulsion ;
- d'assurer la prise en compte des orientations nationales dans chaque discipline ;
- de mettre en commun, valoriser et faire connaître les expériences académiques et les pratiques les plus novatrices ;
- d'animer le service d'information sur Internet dans chaque discipline ;
- d'éditer des lettres électroniques (TIC'Edu) adressées par l'inspection générale à tous les IA-IPR (inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux) qui les complètent d'informations académiques avant de les faire parvenir aux enseignants.

Le site national ÉDUCNET permet ainsi aux enseignants d'accéder aux ressources pédagogiques de leur discipline issues de toutes les académies : <http://www.educnet.education.fr>

Les missions des enseignants, personnes ressources second degré

- Repérer et faire connaître des exemples d'usages et de pratiques pédagogiques avec les TIC, simples et faciles à mettre en œuvre.
- Piloter des groupes de travail sur des thématiques identifiées, les "actions spécifiques". En mutualisant les travaux académiques, ces groupes proposent des repères pour accompagner l'intégration des TICE en classe : usages pédagogiques de ressources numériques RIP ou issues de partenariat institutionnels, usages des services en ligne dans le cadre de l'accompagnement du déploiement des ENT...
- Participer à l'indexation de fiches d'exemples d'usages et de scénarios tenant compte des nouveaux programmes et référentiels, notamment le B2i, pour actualiser les "banques de pratiques" du projet MURENE.
- Mettre en œuvre, avec les autres services du ministère, notamment la DGESCO, les mesures issues des résultats des études déjà menées, notamment le rapport du groupe de travail sur le développement des TIC.
- Développer la communication vis-à-vis des enseignants et des corps d'inspection.
- Participer au pilotage d'études sur le développement des usages en liaison avec les académies.





← Bilan 2006

Parmi les actions conduites par la SDTICE tant au niveau national que local :

- la réalisation d'un DVD, dans le cadre d'un projet avec le premier degré, présentant à travers 17 clips vidéo, dont 12 au collège et 2 au lycée, des usages en situation réelle des TIC en classe.

Les tournages, répartis dans 8 académies (9 avec le premier degré), donnent une vue d'ensemble de l'utilisation pédagogique des TIC : variété de situations de classe pour l'enseignement, l'apprentissage, l'échange, l'expérimentation, la documentation et le travail collaboratif ;

- une étude sur les usages des dispositifs TIC au collège, fournissant un état des lieux des pratiques et des perceptions de l'usage des dispositifs TICE par les enseignants et les élèves, en liaison avec le contexte institutionnel.

Confirmant la vision très positive des TICE pour créer un cadre motivant, faciliter l'entraide et accroître l'autonomie des élèves, cette étude a identifié les leviers qui seront les bases de l'action à mener par le programme Usage. En particulier, il paraît prioritaire de mener une communication renforcée sur les possibilités offertes par les TICE pour des activités à valeur ajoutée pédagogique ;

- la création d'"actions académiques mutualisées" dans 6 domaines disciplinaires ; ces nouvelles modalités devraient permettre l'émergence de pôles d'activités spécifiques en académie, en appui du réseau. Les thèmes de travail retenus mettent l'accent sur l'usage des services en ligne, les usages permettant de valider le B2i en collège et lycée, l'accompagnement de l'intégration des TICE dans les examens et les nouveaux programmes, les usages des tableaux blancs interactifs... ;

- une évolution des banques de pratiques et d'usages EDU'Bases pour la prise en compte des référentiels B2i 2006 ;

- plusieurs regroupements ont réuni pour chaque discipline des interlocuteurs académiques avec la participation de l'IGEN ;

- des actions de communication variées : sur le salon Educ@TICE, avec la présentation des clips vidéo l'usage des TIC en situation de classe, sur le site ÉDUCNET où le nombre de visiteurs de la partie "Enseignement secondaire" a évolué de façon significative ; ou encore via la diffusion d'une lettre électronique d'information, TIC'Edu, envoyée à tous les IA-IPR et IEN-ET pour les enseignants de leurs académies ;

- les premiers partenariats avec le CNDP pour la maintenance et l'évolution des sites à destination des enseignants et élèves : Météorologie et enseignement (accord-cadre avec Météo-France) ; Apprendre avec l'INSEE (pour les sciences économiques et sociales) ; Musagora (pour les langues anciennes) ; Nenuphar (pour les élèves nouveaux arrivants et néo-francophones).

→ Perspectives 2007

Les actions à poursuivre sont :

- animer le réseau en prenant en compte le nécessaire renouvellement des équipes ;
- développer la communication autour des exemples d'usages validés des TIC ;
- participer à l'indexation des exemples d'usages et à l'évolution des banques de pratiques et de scénarios ;
- prendre en compte les analyses des freins afin de contribuer à une évolution au bénéfice des élèves et des enseignements ;
- mutualiser des actions académiques en soutenant la mise en place de pôles de compétences académiques dans le cadre des réseaux d'interlocuteurs. Deux axes seront privilégiés dans l'appel à projets envoyé courant avril 2007 aux académies par l'intermédiaire des CTICE, en tenant compte de leur demande d'évolution ; généralisation à l'ensemble des disciplines et soutien aux actions transversales ;
- améliorer l'intégration d'EDUBases dans MURENE et veiller à sa mise à jour par les réseaux ;
- produire une série de clips vidéo, privilégiant les disciplines non couvertes en 2006 et apportant des réponses aux freins identifiés, notamment dans l'étude "sur l'impact des TIC dans la classe" ;
- mettre en place des indicateurs d'impact dans la lettre TIC'EDU ; améliorer la qualité éditoriale et l'interface de gestion et d'envoi ; prendre en compte le besoin d'outils de ce type par les académies ;
- améliorer les outils de communication sur les usages par une étude notamment des sites ÉDUCNET et EDUBase en relation avec les attentes des utilisateurs.



Plan du DVD démontrant l'usage des TIC en classe

© Vision future

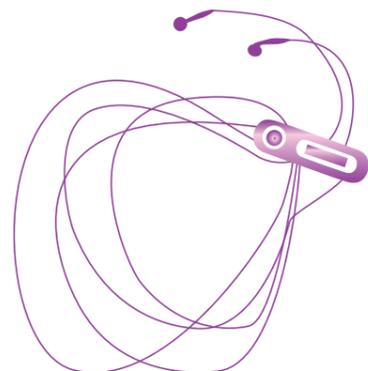
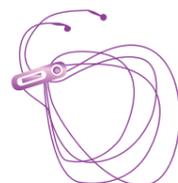


ÉDUCNET – Enseignement secondaire : moyenne mensuelle en visiteurs uniques

2003-2004 : 220 000 (toutes les pages n'étaient pas recensées)

2004-2005 : 343 000 (première année de recensement complet)

2005-2006 : 448 000



■ Usages des TIC dans l'enseignement supérieur

Dans le cadre du développement des usages et des ressources numériques, la SDTICE a soutenu, depuis 2003, la mise en place des universités numériques thématiques (UNT).

La structuration du projet repose sur la création d'un réseau "enseignement supérieur" organisé autour de ces "UNT" qui ont pour objectif de coordonner et piloter les différentes actions concourant à la diffusion des usages des TIC dans l'enseignement supérieur, par le développement d'une offre de services accessibles en ligne aux étudiants, dans différentes situations d'enseignement : sur le campus ou à distance.

Ces services vont de la mise à disposition de ressources, offertes librement aux étudiants, à une offre de formation constituée, permettant de renforcer les parcours d'études dans l'établissement ou à distance et d'élargir l'accès à la formation dans le cadre d'une politique de formation tout au long de la vie. Le développement de l'activité de production chez les enseignants-chercheurs, l'organisation de l'accès aux ressources pour les étudiants, l'inscription des TIC dans les activités d'enseignement font partie des enjeux prioritaires poursuivis.

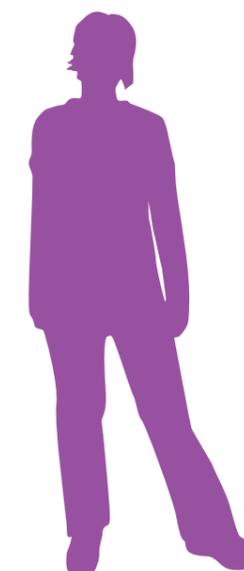
Ces UNT sont fondées sur la mutualisation et la capitalisation nationales des ressources numériques des grandes disciplines de l'enseignement supérieur. Elles sont produites par tous les établissements regroupés par thématique :

Les 7 universités numériques thématiques

- UMFV : université médicale virtuelle francophone (www.umvf.prd.fr)
- UNJF : université numérique juridique francophone (www.unjf.fr)
- UNIT : université numérique ingénierie et technologie (www.unit-c.fr)
- AUNEGE : association des universités pour l'enseignement numérique en économie-gestion (www.auneg.org)
- UVED : université virtuelle environnement et développement durable (<http://www.ved.fr>)
- UOH : université ouverte des humanités (www.uoh.fr - en cours de mise en place)
- UNISCIEL : université des sciences fondamentales (en cours de mise en place)

Les actions des universités numériques thématiques

- Éditer des ressources pédagogiques.
- Certifier la qualité pédagogique et technique des ressources.
- Indexer des ressources, contribuant notamment à la valorisation de ressources existantes et répondant aux critères pédagogiques, techniques et juridiques de l'UNT.
- Diffuser et mettre à disposition des étudiants ces ressources sur un portail institutionnel.
- Promouvoir les ressources auprès des enseignants, en particulier ceux des établissements partenaires de l'UNT (information et formation) et les amener à utiliser les ressources mises en ligne.
- Valoriser et rendre accessibles à tous, les ressources numériques produites dans le cadre des UNR susceptibles d'enrichir l'offre des UNT.
- Contribuer à la description des ressources dans l'offre de formation des établissements.
- Suivre les usages des étudiants.
- Établir un modèle économique permettant d'inscrire l'UNT dans la durée.
- Définir le schéma éditorial des chaînes thématiques de Canal-U.
- Favoriser l'apport de la recherche à l'enseignement.
- Développer des collaborations internationales.



médecine, droit, sciences de l'ingénieur, économie-gestion, sciences humaines, sciences de l'environnement, langues, etc.

À la fin 2006, on dénombre 7 UNT qui couvrent les thématiques suivantes : santé ; sciences de l'ingénieur et technologie ; économie-gestion ; environnement et développement durable ; sciences humaines et sociales, langues et cultures ; sciences juridiques ; l'UNT sciences fondamentales est en cours de mise en place.

Les UNT sont structurées d'une manière similaire : un noyau "dur" de membres, piloté par une instance collégiale décisionnaire, autour duquel peuvent se greffer des structures associées : 15 à 50 universités, écoles ou organismes de recherche sont impliqués dans chacune des UNT. 65 universités sur 88 sont partenaires d'une ou plusieurs UNT (74 %).

Les UNT sont dotées de conseils scientifiques ou stratégiques, réunissant



des enseignants-chercheurs ayant une autorité reconnue dans leur domaine. Au dernier état des lieux, l'UMVF regroupait 29 universités sur les 33 universités françaises ayant une composante médicale (l'université de Paris 7 a rejoint récemment l'UMVF) ; l'UNJF réunissait 22 universités parmi les 56 ayant une dominante juridique. L'UNIT regroupait 23 membres et 16 associés, dont 10 universités, sur un potentiel dépassant les 300 écoles d'ingénieurs et universités à dominantes scientifiques. L'UVED regroupait 24 membres, dont 12 universités. L'AUNEGE a 16 membres fondateurs, dont le CNED. Les premières réunions plénières de l'UNISCIEL ont mobilisé des représentants de 18 établissements.

L'UMVF est pour l'instant la seule UNT constituée sous forme de groupement d'intérêt public (GIP). L'UNJF est en passe de devenir également un GIP. Les autres UNT ont adopté d'autres structures plus souples à mettre en place en phase initiale : association, service universitaire ou groupement d'intérêt scientifique (GIS).

Les objectifs fixés aux UNT

Le premier objectif est de donner accès à des ressources pédagogiques validées par les UNT et produites de façon mutualisée par des enseignants des établissements et leurs partenaires. Ressources qui doivent permettre aux étudiants de mieux réussir leurs parcours dans l'enseignement supérieur.

Le second objectif est de contribuer au rayonnement de l'enseignement supérieur français dans les champs disciplinaires couverts par les UNT.

← Bilan 2006

Coordination des UNT

La SDTICE a mis en place un comité de coordination qui s'est réuni à quatre reprises pour renforcer les échanges de pratiques et la mutualisation entre UNT autour des méthodologies liées au repérage, à la production et à la diffusion de ressources pédagogiques : chaînes éditoriales, indexation des ressources et développement d'outils de "moissonnage" des ressources. La formation des enseignants, les questions juridiques font également partie des demandes de mutualisation et d'échanges.

Des groupes de travail pilotés par l'UNIT (indexation de ressources, outil-portal ORI/OAI) et l'UVED (chaînes éditoriales) structurent cette mutualisa-

tion inter-UNT et constituent un levier pour l'ancrage des UNT dans les établissements. En effet, la production des ressources pédagogiques est du ressort des enseignants, et les UNT doivent pouvoir s'appuyer sur des processus mis en place par les établissements, en impliquant les enseignants, les cellules TICE, les services informatiques et multimédias et les services de documentation.

Chaque établissement pouvant être partenaire de plusieurs UNT, il est impératif pour les UNT d'adopter des modes de fonctionnement cohérents.

Le colloque CIUEN : un succès !

Le colloque international "L'université à l'ère du numérique", CIUEN, organisé par la SDTICE du 22 au 24 mai, fut une étape importante de l'année 2006. Trois ans après le colloque de Montpellier, il a permis d'établir un état des lieux de l'action des communautés universitaires pour la généralisation des TIC et de dresser des perspectives sur les évolutions à venir.

Ce colloque a réuni 1 230 participants pendant trois jours autour de 38 ateliers et de 10 tables rondes.

www.canal-u.fr/ciuen

Couvrant très largement tous les aspects de l'université à l'ère du numérique, ce colloque avait pour objectif de cibler plus particulièrement les UNT. Il en est ressorti des pistes d'action notamment :

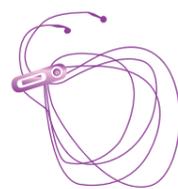
- un besoin essentiel d'information et de formation, à destination des enseignants et des personnels d'encadrement (notamment les SGEPEs, secrétaires généraux des établissements publics d'enseignement supérieur) ;
- la nécessité de consolider les UNT existantes par la définition d'un modèle économique, l'élaboration d'une démarche qualité, une articulation avec les UNR ;
- le renforcement des actions transversales (description des ressources, indexation, portail OAI...).

Les actes sont en ligne sur le site ÉDUCNET (www.educnet.education.fr).

Tribune lors
du colloque
Université à l'ère
du numérique



Droits réservés



→ Perspectives 2007

Tout en favorisant le développement d'une offre de ressources pédagogiques de qualité, la SDTICE souhaite que les UNT, avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, engagent les actions indispensables pour :

- valoriser la production et le travail réalisé en renforçant l'information des établissements et des enseignants (prescripteurs de ressources auprès de leurs étudiants) ;
- s'assurer de l'accessibilité des ressources pour les étudiants, notamment par la fédération d'identité ;
- rendre lisibles les stratégies des UNT en améliorant la visibilité de leurs projets grâce à des tableaux de bord pour suivre la progression des usages ;
- s'inscrire dans la durée en établissant un modèle économique ;
- renforcer l'expertise de pilotage : qualité, délais, coûts, image ;
- renforcer la responsabilité éditoriale des UNT vis-à-vis des chaînes de Canal-U.



L'articulation des UNT et des UNR, l'inscription des UNT dans les contrats d'établissement, le dialogue avec la CPU, font partie également des priorités de la SDTICE.



Les UNT les plus anciennes (UMVF, UNIT, UNJF) affichent une offre conséquente. Cette offre est cependant encore peu lisible hors des établissements membres et présente également une grande hétérogénéité du fait des spécificités disciplinaires et historiques de chaque UNT. Qualité et communication devront faire l'objet d'une attention particulière.

Un séminaire sur l'indexation des ressources sera organisé par la SDTICE début 2007, en relation avec la sous-direction des Bibliothèques de la DGES, afin de :

- mener une réflexion commune sur les standards et les modalités d'indexation, facilitant ainsi l'interopérabilité des systèmes ;
- sensibiliser les établissements et les différents acteurs sur la nécessité de l'indexation, de l'affichage sur un réseau de portails OAI "moissonnables", du traitement de toute la chaîne (production, référencement, indexation), la mise en place un processus de certification de qualité.

■ Programme "Formation aux TICE et accompagnement"

L'évolution des TIC conduit à s'assurer, dès à présent, que tout acteur ou usager du système éducatif (de l'école à l'université) puisse acquérir des compétences dans ce domaine et les faire reconnaître par l'intermédiaire d'attestations ou de certifications (brevets et certificats informatique et Internet, B2i et C2i). À travers la formation des étudiants c'est, à terme, l'ensemble des professions qui est visé.

La généralisation de la maîtrise des TIC dans les pratiques pédagogiques est un impératif éducatif. Ceci implique de fortes actions de formation et d'accompagnement de l'ensemble des personnels éducatifs : enseignants, encadrement (inspection, direction et administration) et la mise en place de modalités innovantes de formation.

Pour réussir cette généralisation, le programme "Formation aux TICE et accompagnement" s'articule autour de cinq grands axes :

- les attestations et certifications ;
- la formation et l'accompagnement des personnels ;
- les modalités innovantes de formation ;
- la diffusion et la communication ;
- les actions diverses parmi lesquelles l'étude de la partie TICE des contrats quadriennaux des IUFM.

■ Les attestations et certifications

Les B2i et C2i ne sont pas des diplômes mais, pour les premiers, une attestation de compétences et, pour les seconds, une certification de compétences. Ils s'appuient sur des référentiels (liste officielle de compétences à valider) et jalonnent un parcours de formation graduel. Ces référentiels couvrent cinq grands domaines :

- s'approprier un environnement informatique de travail ;
- adopter une attitude responsable et citoyenne ;
- créer, produire, traiter, exploiter des données ;
- s'informer, se documenter ;
- communiquer, échanger.

Fiches de position B2i "École", "Collège", "Lycée" à télécharger sur www.educnet.education.fr



1. Projet "B2i "École", "Collège" et "Lycée""



La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 (JO du 24/04/2005) stipule que "la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication" est l'une des cinq composantes du socle commun de "connaissances et de compétences indispensables" qui doivent être acquises à la fin de la scolarité obligatoire.

Le décret du 11 juillet 2006 concernant le socle de connaissances et de compétences stipule, " les connaissances, les capacités exigibles pour le B2i "Collège" correspondent au niveau requis pour le socle commun. Elles sont acquises dans le cadre d'activités relevant des différents champs disciplinaires".

Par ailleurs, un projet "Outiller le B2i" a été retenu dans le cadre du S3IT 2006-2008 afin de mettre à la disposition de l'ensemble des acteurs du système éducatif, via le navigateur Web, un outil adaptable et paramétrable facilitant l'organisation et la gestion du B2i, de l'école au lycée. En effet, les analyses des déploiements passés montrent la nécessité d'un outil d'organisation et de suivi pour les équipes pédagogiques et l'organisation académique.

← Bilan 2006

Les B2i

Les textes proposés par un groupe de rédacteurs pilotés conjointement par la DGESCO et la SDTICE, avec la participation de l'IGEN, sont parus en juillet et novembre 2006. La finalisation a tenu compte des résultats de deux enquêtes : l'une à destination des professionnels de l'éducation et l'autre du grand public. Cette dernière a recueilli près de 3 000 réponses. Les référentiels des B2i "École" et "Collège" ainsi que celui du B2i "Lycées/CFA" gérés par les EPLE proposent cinq domaines de compétences déclinés sur les trois niveaux d'enseignement afin d'assurer cohérence et continuité dans les acquisitions.

Outiller le B2i

Actuellement, 21 académies (hors Bordeaux) préconisent le logiciel GIBII développé dès 2001 par l'académie de Bordeaux, soit sur une plate-forme académique, soit en intranet d'établissement. Toutes les académies utilisatrices sont satisfaites du mode de développement et de déploiement. Parmi les

9 autres académies, certaines préconisent des outils spécifiques tels SITIZ sur plate-forme académique, à Nancy-Metz, ou des outils spécifiques locaux, d'autres laissent les établissements libres de s'organiser.

Un comité de pilotage composé d'acteurs du B2i de différentes académies et de la centrale s'est réuni deux fois et propose un cahier des charges des fonctionnalités de la future application, tenant compte, d'une part, des travaux de deux groupes de travail "ergonomie" et "statistiques" et, d'autre part, des réponses aux questionnaires d'enquête mis en place sur ÉDUCNET (public et responsables académiques et départementaux).

Cette application basée sur GIBII présentera les apports suivants :

- des interfaces élèves différentes en fonction de l'âge des élèves ;
- des relations avec le SI d'information de l'éducation nationale ;
- la connexion avec tout ENT respectant le SDET.

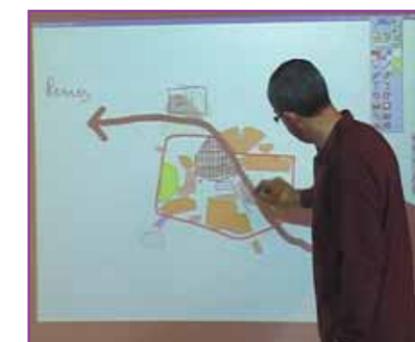
Quelques données

	Élèves sortant de l'école ou de 3 ^e en 2006		Enseignants impliqués dans la validation des compétences du B2i
	Avec une attestation	Avec une validation partielle	
Écoles	29,0 %	25,5 %	47,7 %
Collèges	14,4 %	9,4 %	20,2 %

→ Perspectives 2007

Le déploiement du B2i doit être poursuivi, notamment dans le cadre de sa prise en compte au brevet des collèges session 2008 et de l'évaluation des acquis du socle commun de connaissances et de compétences. Un suivi doit être effectué pour les lycées et les CFA, afin d'envisager sa prise en compte au baccalauréat. Pour ce faire, il convient de réactiver le Groupe national d'évaluation et de suivi (GNES) constitué avec la DGESCO. Un document d'appui doit être mis en ligne avec la collaboration de l'agence des usages du CNDP.

Le développement de l'application GIBII+ sera conduit en partenariat avec les autres structures du STSI et l'académie de Bordeaux, afin de lancer un premier déploiement dès la rentrée 2007.



2. Projet "B2i "Adultes""

Ce projet vient de débiter, il consiste à faire évoluer le B2i FC GRETA compte tenu des modifications des B2i "École", "Collège" et "Lycée" pour atteindre un public plus large.

Le B2i "Adultes" doit viser la valorisation sociale des individus, pouvoir certifier des compétences "citoyennes", répondre aux besoins des adultes, exclus de la sphère de l'emploi ou en reconversion professionnelle, ainsi qu'au grand public notamment les néophytes ou débutants dans l'usage des TIC.

Il doit être cohérent avec les projets nationaux et régionaux en cours.

Il doit couvrir un certain nombre de domaines non abordés actuellement et désormais indispensables dans le quotidien professionnel ou non.

Le B2i "Adulte" pourra être passé, entre autres, dans les EPN qui s'adressent majoritairement à des publics qui sont dans des démarches individuelles mais également, et de plus en plus, au public des demandeurs d'emploi.

← Bilan 2006

Une réunion de lancement regroupant les principaux acteurs (DGESCO, SDTICE, DUI, EPN) s'est déroulée en novembre, suivie par une réunion d'experts, permettant d'établir un programme de travail.

→ Perspectives 2007

Le principal objectif est de mettre en place ce B2i. Le référentiel des compétences ainsi que le cahier des charges de la certification devraient être opérationnels vers le mois d'avril. Un appel à expérimentation sera lancé

alors en direction des organismes de formation (en particulier GRETA et EPN) pour débiter en septembre.

3. Projet "C2i niveau 1"

← Bilan 2006

L'année 2006 correspond à une deuxième vague de généralisation du C2i niveau 1, avec notamment la prise en compte de la circulaire n° 2005-051 du 7 avril 2005 (BO n°14 du 14 avril 2005) qui définit les

modalités des épreuves de certification, met à jour le référentiel de compétences, élargit la certification à des publics non étudiants. Il a été mis en place des outils au niveau national tels qu'une plate-forme permettant le positionnement et l'évaluation par QCM pour l'épreuve théorique de certification.

- Pour accélérer la généralisation du C2i niveau 1, un réseau de correspondants a été mis en place dans chaque université, mutualisant ainsi pratiques et ressources de certification.
- Il a été mené une compilation des ressources existantes et la consolidation des ressources du C2i niveau 1. Par ailleurs, le C2i niveau 1 a été présenté auprès des collectivités locales pour examiner les conditions de certification de publics non étudiants (demandeurs d'emploi, animateurs d'EPN...). Cela a abouti à des décisions concrètes de soutien et d'intégration auprès de quatre conseils régionaux.
- Les établissements ont également été incités à intégrer le C2i dans les plans de formation pour leur personnel (enseignants et IATOS) et une opération pilote se déroule actuellement dans quatre universités.

Certains pays francophones comme la Tunisie, le Maroc, le Burkina Faso et Djibouti, dont le système universitaire converge vers la formule LMD, ont mis en place le C2i, suivant les mêmes conditions et les mêmes modalités. Enfin, le groupe projet C2i niveau 1 a collaboré à l'harmonisation des certifications publiques (groupe e-formation) et une passerelle entre le B2i "FC-GRETA" et le C2i a été définie et actée par circulaire.

C2i niveau 1 : forte augmentation des certifiés

Si le nombre de certifiés 2004-2005 était d'environ 4 000 (pour 12 000 candidats), l'enquête 2006 montre une progression importante, le nombre de certifiés passe à 13 250 pour 29 000 candidats. Néanmoins, vis-à-vis de la population étudiante potentielle estimée en L1 à 275 000 étudiants, la marge à combler est encore très importante.

Par ailleurs, les enquêtes successives montrent une grande disparité du taux de réussite à la certification, en raison des modalités différentes appliquées par les établissements, en ce qui concerne la nature de l'épreuve pratique et la compréhension de ce qu'est une certification de compétences.



→ Perspectives 2007

Pour accélérer la généralisation du C2i niveau 1, il est nécessaire :

- d'intégrer le plus possible le C2i niveau 1 dans les maquettes d'habilitation de licence,
- d'outiller le C2i pour englober la masse des étudiants de la première année de licence (estimation : 275 000 étudiants).



En ce qui concerne le premier objectif, l'article 14 de l'arrêté du 23 avril 2002 sur le grade de licence prévoit obligatoirement une évaluation initiale des compétences des étudiants et l'organisation d'une formation adaptée, pour aboutir à l'étape finale de certification.

L'organisation systématique de stages de préentrée pour les néo-étudiants permettrait l'évaluation de leur niveau et la prise en main des outils mis en place dans le cadre des ENT et enclencherait le processus de certification plus aisément.

Pour atteindre le deuxième objectif, il est évident qu'il faut s'orienter vers des dispositifs d'autoformation tutorée et revoir la pratique de la certification ; en effet, la série des sept activités pratiques proposées aux étudiants peut constituer un portfolio utilisable aussi bien en formation qu'en certification (épreuve pratique).

Un groupe d'experts a été constitué pour travailler à un projet de mutualisation d'activités pratiques et rédiger un texte formalisant, de manière plus contraignante, les modalités de certification, afin de réduire la disparité aujourd'hui constatée entre les établissements sur le taux de réussite.

Le dernier objectif concerne la rénovation du B2i FC-GRETA, destiné à devenir un B2i "Adultes". La réflexion sur le référentiel de ce nouveau B2i porte nécessairement sur la continuité B2i-C2i. Les travaux, débutés en 2006, se poursuivront en 2007.

4. Projet "C2i niveau 2 "Enseignant""

← Bilan 2006

L'année 2006 a été marquée par la généralisation du C2i niveau 2 "Enseignant" dans la formation initiale des enseignants.

Aujourd'hui, tous les IUFM sont entrés dans le processus de formation et de validation des compétences du C2i2e. Tous les stagiaires PE2 et PLC2



sont concernés. Cette généralisation s'est effectuée en deux étapes réparties sur deux années scolaires.

Une première phase de généralisation, en 2005-2006, officialisée par la circulaire n° 2005-222 du 19-12-2005 a permis d'impliquer tous les IUFM. Afin d'en assurer le bon déroulement, la SDTICE et l'IUFM de Montpellier, en partenariat avec la CDIUFM, ont organisé un séminaire en novembre 2005 destiné aux directeurs, aux chargés de mission TICE et aux correspondants C2i2e. Ce séminaire avait pour objectif de préciser les modalités de mise en œuvre du C2i2e et les procédures d'évaluation, de validation et de certification. Les correspondants ont également été invités à participer à deux regroupements nationaux en janvier et en juin 2006 pour assurer le suivi de la mise en œuvre. Cette première phase a donné lieu à des observations et à des analyses du groupe national d'experts et du CREAD, laboratoire de recherche de l'université de Rennes. Le rapport du CREAD sera publié en janvier 2007.

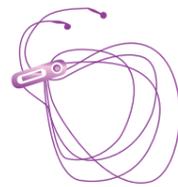
À l'issue de cette première année de généralisation, sur une vingtaine d'IUFM qui ont fourni leurs résultats, ce sont près de 11 400 stagiaires qui ont participé à la certification ; 1 583 stagiaires PE2 et 1 610 stagiaires PLC2 ont été certifiés. Les stagiaires non certifiés se sont vu délivrer une liste de compétences acquises.



→ Perspectives 2007

Depuis la rentrée 2006, sur la base de la circulaire n° 2006-147 du 5-9-2006, tous les stagiaires PE2 et PLC2 sont désormais concernés par le C2i, soit plus 22 000 personnes.

À partir des enseignements tirés de la première phase de généralisation, un travail a débuté sur l'explicitation et l'harmonisation des pratiques et des exigences concernant l'évaluation des compétences. Pour cela, un premier séminaire a été organisé en novembre 2006 par la SDTICE et l'IUFM de Nantes, en partenariat avec la CDIUFM, sur le thème "C2i2e : évaluer des compétences professionnelles". Ce séminaire fait partie d'un dispositif plus large de réflexion sur ce thème. D'une part, le groupe national d'experts poursuit son travail d'explicitation des compétences et des exigences. D'autre part, les correspondants C2i2e contribuent à mutualiser les pratiques d'évaluation et de formation et à les rendre opérationnelles.



En ce qui concerne la formation continue, une demande de plus en plus forte émane des enseignants en poste et des académies. D'ores et déjà, des IUFM, en partenariat avec les rectorats, mettent en place des dispositifs de certification dans le cadre de la formation continue.

5. Projet "C2i niveau 2 "Métiers du droit""

← Bilan 2006

L'année 2006 correspond à une phase d'expérimentation du C2i niveau 2 "Métiers du droit".

Pour permettre une première phase de généralisation à partir de la rentrée universitaire 2006, le C2i niveau 2 "Métiers du droit" a été expérimenté, sur la base du volontariat, au sein de 16 établissements d'enseignement supérieur d'octobre 2005 à juin 2006 :

- l'université d'Artois (UFR droit)
- l'université des Antilles et de la Guyane (UFR droit)
- l'École nationale de la magistrature, en convention avec l'université de Bordeaux 4
- l'université de Clermont 1 (UFR droit)
- l'université d'Évry-Val d'Essonne (UFR droit)
- l'université de Grenoble 2 (UFR droit et IEP)
- l'université de Lille 2 (UFR droit)
- l'université de Lyon 2 (UFR droit)
- l'université de Montpellier 1 (UFR droit)
- l'université de Nancy 2 (UFR droit)
- l'université de Nouvelle-Calédonie (UFR droit)
- l'université de Picardie (UFR droit)
- l'université de Paris 1 (UFR droit)
- l'université de Paris 8 (UFR droit)
- l'université de Versailles-Saint-Quentin (UFR droit).

L'expérimentation a permis :

- de valider le référentiel national ;
- de recenser les différentes modalités de formation et de validation en vue de leur mutualisation ;
- de dresser le bilan des actions menées et des difficultés rencontrées ;

- de faire émerger les préconisations permettant la généralisation.

Pour soutenir le déploiement du C2i niveau 2 "Métiers du droit", l'UNJF a été sollicitée pour qu'elle produise des ressources pédagogiques dans les domaines du référentiel les plus pointus :

- B3 : responsabilité professionnelle liée aux activités numériques ;
- B5 : échanges numériques entre acteurs judiciaires et juridiques ;
- B6 : traitement de l'information juridique.



Ces modules de formation en ligne seront livrés fin janvier 2007 et mis à disposition gratuitement à l'ensemble des universités.

Cosignée par la direction générale de l'enseignement supérieur (DGES), la circulaire n° 2006-176, qui généralise le C2i niveau 2 "Métiers du droit" à l'ensemble des universités volontaires, a été publiée au BOEN n° 42 du 16 novembre 2006.

→ Perspectives 2007

L'année 2007 doit voir la première phase de généralisation du C2i niveau 2 "Métiers du droit".

Deux objectifs seront donc essentiellement visés pour 2007 :

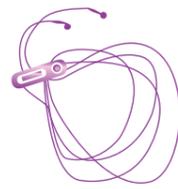
- intégrer le plus possible le C2i niveau 2 "Métiers du droit" dans les maquettes d'habilitation des masters ;
- renforcer les échanges avec les professionnels du droit pour permettre au sein des universités de généraliser leurs interventions dans les formations dédiées au C2i niveau 2 "Métiers du droit".

6. Projet "C2i niveau 2 "Métiers de la santé""

Le C2i "Métiers de la santé" a été institué par la circulaire n° 2005-121 du 27 juillet 2005, suivant le même processus de développement que les autres C2i de niveau 2.

Le référentiel a été élaboré par un groupe d'experts réunissant toutes les compétences universitaires et professionnelles en médecine, pharmacie





et odontologie, sous le contrôle d'un comité de pilotage, en 2006. Ce référentiel est expérimenté, depuis la rentrée universitaire 2006, dans les 11 universités volontaires représentant 29 facultés de médecine, de pharmacie ou d'ontologie. En parallèle à l'expérimentation, la mutualisation et la création des supports de cours médiatisés nécessaires à sa mise en œuvre a démarré. L'UMVF s'intéresse de très près au C2i "Métiers de la santé" et prévoit des ressources numériques d'accompagnement. Cette expérimentation sera étendue l'année prochaine, avant une généralisation à la rentrée 2008.

7. Projet "C2i niveau 2 "Ingénieur""

← Bilan 2006

En fin d'année 2006, un groupe projet a réuni des représentants de la SDTICE, d'écoles d'ingénieurs et de masters professionnels scientifiques. Ces réunions ont permis de préciser :

- les objectifs de la certification C2i niveau 2 "Ingénieur" ;
- les publics (élèves des écoles d'ingénieurs et étudiants des masters professionnels) ;
- la composition du comité de pilotage ;
- la composition du groupe d'experts dans les sept domaines professionnels identifiés ;
- l'implication de l'UNIT ;
- le calendrier de mise en place pour 2007.

→ Perspectives 2007

Le calendrier pour l'année 2007 :

- première réunion du comité de pilotage (7 février) ;
- élaboration du référentiel (janvier-mars) ;
- réunion du groupe projet (mars 2007) ;
- rédaction du référentiel (mars-avril) ;
- établissement du cahier des charges de l'expérimentation (avril) ;
- réunion du comité de pilotage pour validation du référentiel et des conditions de l'expérimentation (fin avril) ;
- appel à projets pour l'expérimentation ;

- réunion du comité de pilotage pour sélectionner la liste des établissements expérimentateurs et préciser les objectifs de l'expérimentation (octobre). Deux réunions du groupe d'experts permettront d'établir les conditions prévues pour l'expérimentation et de valider des ressources disponibles dans l'UNIT ;
- début de l'expérimentation prévue pour janvier 2008.

■ La formation et l'accompagnement des personnels

1. Projet "Former et accompagner des personnels des premier et second degrés"

La formation aux TICE des personnels des premier et second degrés et leur accompagnement doit constituer un élément important de la politique de développement, en soutien aux différentes actions impulsées par la SDTICE (équipements, ressources, usages...).

En la matière, il est nécessaire de (re)nouer des partenariats (avec la DGESCO notamment) et de renforcer les liens et les synergies avec les différents projets de la SDTICE.

Toutefois, pour favoriser l'essor des pratiques TICE dans les classes et les établissements scolaires, il devient nécessaire d'enrichir et de rendre plus efficace l'accompagnement des enseignants, en proposant d'autres modes de formation, qui associent plus étroitement la pratique et la théorie, les échanges d'expériences, l'accès à des ressources pertinentes et qui exploitent toutes les potentialités du travail en équipe et à distance. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet Enseigner pour le futur (EPLF).

→ Perspectives 2007

En 2007, un séminaire sur la place de la formation ouverte et à distance dans la formation des enseignants sera organisé, en accompagnement du projet EPLF.

Dans le cadre de la formation tout au long de la vie professionnelle, il est nécessaire d'étudier l'articulation entre formation initiale et continue. En





© Caroline Lucas/MENESR

2007, il est envisagé de mettre en place un groupe de travail sur la formation et l'accompagnement des néo-titulaires et des conseillers pédagogiques, en lien avec la généralisation du C2i2e.

2. Projet "Former et accompagner les personnels d'encadrement"

← Bilan 2006

Durant l'année, les actions entreprises en 2005 ont été poursuivies et stabilisées autour de deux types de publics : les chargés de mission TICE auprès des IA-DSDEN pour le premier degré et les IA-IPR pour le second degré. Les procédures de collaboration entre la SDTICE et l'ESEN sont maintenant bien établies.

Les chargés de mission TICE auprès des IA-DSDEN

Cette action est menée conjointement par l'ESEN, l'IGEN et la SDTICE. Il s'agit d'accompagner les personnes en charge du dossier TICE, dans chaque département, afin qu'ils se construisent une identité et une culture professionnelle dans le cadre de la société de la connaissance, pour piloter la généralisation des usages des TICE et des certifications (B2i et C2i) dans les écoles. Le dispositif, construit sur plusieurs années, vise également la modernisation de leur formation à l'aide des TIC.

Pour mener à bien ce projet, l'ESEN et la SDTICE ont fait appel en début d'année à la société de consultants Datiss. Cette dernière a réalisé entre le mois de mai et le mois de septembre un repérage des forces et des faiblesses qui influencent l'action des chargés de mission TICE. Suite à ce travail, il a été décidé de mettre en place une formation à la gestion de projet et à la conduite du changement. Pour cela, et étant donné le nombre important des chargés de mission TICE, trois regroupements interacadémiques ont été organisés. Le premier s'est tenu à Poitiers en novembre 2006. Le deuxième s'est tenu à Valence en décembre 2006. Le troisième se tiendra à Lille en janvier 2007. La société Datiss apporte dans ces formations son savoir-faire en matière de gestion de projet et de conduite du changement. Les premiers retours sur ce dispositif sont extrêmement positifs.

Les IA-IPR

Ce dispositif, à destination des corps d'inspection du second degré, a été engagé fin 2005. Il vise, à travers un renforcement des compétences et l'approfondissement des outils professionnels et disciplinaires, à l'amélioration du pilotage de la généralisation des usages des TICE.

Un premier séminaire de trois jours, organisé conjointement par l'IGEN, l'ESEN et la SDTICE, s'est tenu à Poitiers en septembre 2006 pour les IA-IPR de Sciences de la Vie et de la Terre. Plus de cinquante inspecteurs, soit presque la totalité, ont pu participer à ce regroupement. La formation s'appuyait sur trois pôles : des apports de conférenciers, des ateliers de réflexion et des ateliers de coformation autour d'échanges de pratiques.

→ Perspectives 2007

Suite aux formations initiées en direction des chargés de mission TICE auprès des IA-DSDEN, il apparaît que d'autres publics, comme les conseillers TIC auprès des recteurs ou les inspecteurs d'Académie, devront être associés à ce travail sous des formes encore à déterminer. Ce travail est à initier et à poursuivre au cours de l'année.

Le dispositif mis au point en direction des IA-IPR de sciences de la vie et de la terre, a été fortement apprécié, il devrait être dupliqué dans la mesure du possible pour d'autres disciplines. Les inspections générales d'histoire-géographie et lettres ont fait part de leur désir de suivre cette voie et ont engagé une réflexion sur ce sujet. Ceci devrait se traduire par la tenue d'un séminaire commun IA-IPR SVT/histoire-géographie, autour de l'apport des systèmes d'information géographique et d'un projet national de formation pour une partie des IA-IPR de lettres.

3. Projet "Former et accompagner les personnels de l'enseignement supérieur"

← Bilan 2006

La mise en place des environnements numériques de travail, l'opération micro-portable étudiant (MIPE), l'incitation à produire des contenus numériques dans le cadre des Universités Numériques Thématiques (UNT), l'offre de services des Universités Numériques en Région (UNR) se sont accompagnées, depuis 2004, d'actions de formation et d'accompagnement

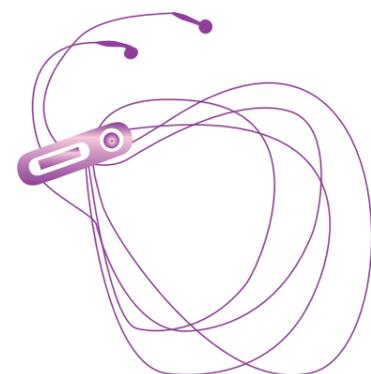


des personnels de l'enseignement supérieur, principalement en direction des enseignants mais aussi des ingénieurs chargés du soutien pédagogique dans les universités.

Ces actions se déclinent en sessions régionales de formation de plusieurs jours sur une maquette nationale, les universités "saisonnnières" ou opérations Vivaldi.

Les principes des universités saisonnières sont les suivants :

- une organisation décentralisée des sessions, mais une thématique et une programmation communes pour favoriser la participation des enseignants, tout en gardant une cohérence nationale. Depuis 2005, cette organisation est confiée aux UNR ;
- une mise en valeur des compétences locales afin de favoriser un regroupement de sites sur des activités ne pouvant être parcellisées (centres multimédias, dispositifs de numérisation et de diffusion, structures d'accompagnement...);
- un lieu d'échange sur les expériences menées dans le contexte universitaire;
- une focalisation de la formation sur les aspects pédagogiques de l'utilisation des TIC plutôt que technologiques.



Fin mai 2006, faisant suite aux sessions 2004-2005, une dernière session sur le thème "Conception des contenus numériques de formation" a été organisée par l'Université des Antilles-Guyane avec une audience record. Au total, les universités Vivaldi de cette première série ont permis de former plus de 700 enseignants et quelques ingénieurs. Il est à noter également qu'en décembre 2006, l'université de Toulouse 3 Paul-Sabatier a reconduit le programme dans le cadre d'une session destinée aux ingénieurs pédagogiques.

Une seconde série, préparée de manière identique, mais sur le thème "Pédagogies et environnements numériques de travail", pour être cohérente avec la mise en place des ENT dans la plupart des universités, s'est déroulée en 2006 de juin à octobre, en quatre sessions de trois jours

par les UNR de Bretagne, d'Aquitaine, d'Alsace et de PACA. Plus de 400 enseignants et ingénieurs de l'enseignement supérieur y ont participé.

Le programme portait sur les points suivants :

- les TICE pour l'enseignement supérieur : dispositifs ENT, UNR, UNT, MIPE... ;
- les différentes formes d'utilisation des TIC pour l'enseignement : présentiel enrichi, présentiel amélioré, présentiel allégé, présentiel réduit, présentiel quasiinexistant.
- les compétences des étudiants en matière d'utilisation des TICE : les C2i. Ces sessions ont permis de nombreux échanges entre les enseignants (majoritaires) et ont montré la nécessité :
 - de clarifier pour les enseignants "de terrain" les concepts d'ENT, d'UNT, d'UNR et plus particulièrement la corrélation UNT (les contenus) – UNR (les infrastructures) ;
 - de discuter de la généralisation du C2i niveau 1 et des problématiques d'insertion de la préparation de ce certificat dans les maquettes de Licence. Le caractère non obligatoire du C2i niveau 1 pour l'obtention de la Licence restant un handicap pour la généralisation ;
 - d'apporter des réponses aux demandes de mise en ligne de formation, avec une forte demande pour la formation ouverte et à distance ;
 - de faire le point sur les aspects juridiques de l'utilisation des TICE.

→ Perspectives 2007

Les opérations initiées au plan national devraient se répéter avec une prise en charge locale afin de toucher la grande masse des personnels concernés et des acteurs de terrain (enseignants, IATOS). Les UNR devraient également jouer un rôle moteur dans la stratégie de formation des personnels universitaires et être missionnées sur cet aspect fondamental.

Une action de formation sur les dispositifs de formation ouverte basée sur les TIC devrait être menée pour faciliter la nécessaire complémentarité entre UNT et UNR, c'est-à-dire entre les ressources et les services. L'organisation de cinq sessions pourrait être confiée à des UNR en cours de montée en charge, en incluant dans le programme une meilleure connaissance des possibilités offertes par les UNT.



Droits réservés

4. Projet "Formation de formateurs"

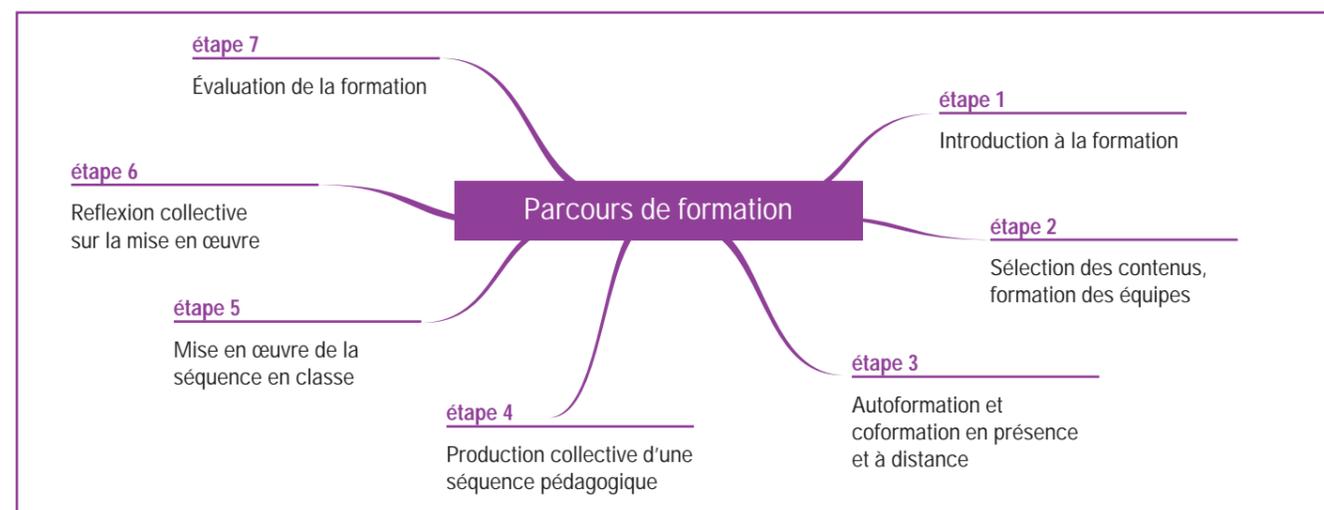
← Bilan 2006

L'année 2006 a surtout été consacrée à l'accompagnement de la première phase de généralisation du C2i2e, puis au début de la deuxième phase. Sur la base d'un constat de disparités entre IUFM, voire entre filières à l'intérieur d'IUFM, un séminaire national a été organisé, en coopération avec la CD IUFM, centré sur la question de l'évaluation des compétences. Ce séminaire a été un franc succès, preuve du besoin, tant par la participation (la plus forte de ces dernières années) que par les appréciations apportées par les délégations présentes. Il a permis de mieux mesurer les efforts à faire encore en la matière et justifie pleinement que l'année universitaire soit essentiellement consacrée à ce sujet.

→ Perspectives 2007

Il a été décidé avec la CD IUFM d'innover dans les modalités d'information et de formation des personnels des IUFM en créant une lettre TICE/IUFM qui, sur le modèle des lettres TIC'Edu, apporterait trois à quatre fois par an à tous les formateurs des ressources diverses leur permettant d'accroître leurs compétences. Enfin, la décision a été prise, dans le même partenariat, de tenir un séminaire annuel, dit "séminaire de Guidel", qui aura vocation à devenir une sorte d'école d'été sur les sujets sensibles de l'année en matière de TICE et de formation. Ce séminaire est prévu les 14 et 15 juin 2007.

EPLF, un parcours de formation pour les enseignants pour intégrer les TIC en classe



■ Les modalités innovantes de formation

1. Projet "Enseigner pour le futur (EPLF)"

EPLF est un dispositif de formation hybride (présentiel et à distance) visant à favoriser l'intégration des TICE dans les pratiques professionnelles des enseignants et le développement du travail collaboratif, en équipe et en réseau, dans la perspective du B2i et en référence aux C2i niveau 1 et 2 "Enseignant" (C2i2e).

Il a pour objectif d'aider les enseignants du primaire et du secondaire à construire, dans le cadre de la formation continue, des compétences liées à l'usage professionnel des TICE.

Le dispositif EPLF propose de nouvelles modalités de formation continue pour favoriser l'essor des usages des TICE en classe. Il s'inscrit dans l'application de la mesure 11 du rapport "15 mesures pour développer les TICE" d'août 2006, qui souligne l'importance de "privilégier de nouvelles modalités de formation, alternant présence et distance, et le travail collectif des enseignants, pour valoriser les usages professionnels des TIC".

Il repose sur quelques principes de base :

- s'appuyer sur l'expérience personnelle des enseignants et celle des pairs pour aider à l'évolution de leur professionnalité ;
- observer et analyser des usages existants ;
- accéder à des ressources riches et pertinentes pour acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires pour développer les compétences visées par le C2i2e ;
- expérimenter, analyser la mobilisation de ces ressources dans ses pratiques.

EPLF favorise le travail en équipe dans une démarche de formation-action, avec des collègues confrontés aux mêmes questions professionnelles : il s'agit d'échanger, de mutualiser, de partager des ressources et de confronter des idées pour produire ensemble une activité pédagogique que chacun mettra en œuvre dans son contexte de travail (classe, établissement). Cette collaboration, aidée par un tuteur, valorise le travail en réseau (distance, absence de hiérarchie, communauté d'apprentissage) pour une plus grande efficacité et favorise le développement de nouvelles postures professionnelles.



© Caroline Lucas/MENESR



La formation se traduit en "parcours de formation" conçus comme des scénarios proposant des activités, des ressources adaptées et différents outils, supports au travail en équipe : ils sont implantés sur une plate-forme nationale de travail à distance.

Tous les parcours partagent la même structure générale en sept étapes, pas nécessairement séquentielles. Chacune des étapes propose des activités (individuelles ou collectives, en présence ou à distance) et des ressources génériques (que l'on retrouve dans n'importe quel parcours) ou spécifiques à la thématique du parcours.

Le dispositif EPLF articule le cadre local de la formation continue des enseignants, au niveau académique (PAF) ou départemental (PDF), avec une dimension nationale fédératrice (démarche, ressources, plate-forme). Il favorise la mise en synergie des projets académiques ou départementaux par leur mise en réseau. Actuellement, dix académies sont engagées dans le projet "Enseigner pour le futur" : Besançon, Clermont-Ferrand, Corse, Créteil, Grenoble, Lille, Martinique, Nancy-Metz, Strasbourg, Toulouse.

← Bilan 2006

Phase 1 : mise en étude du projet (septembre 2005 – février 2006)

Le projet EPLF s'inspire du projet pilote allemand "Enseigner pour le futur, s'entraîner en ligne et apprendre en équipe". Les études d'opportunité et de faisabilité conduites entre octobre 2005 et février 2006 ont permis de poser les bases d'une réflexion commune, de montrer l'intérêt de ce projet et de définir les conditions d'adhésion des équipes académiques chargées de la formation continue des enseignants, tout en s'inscrivant dans le cadre administratif et réglementaire.

Phase 2 : élaboration du projet (février 2006 – décembre 2006)

- Mise en place de l'organisation de l'élaboration du projet et d'un réseau de collaboration dans une démarche de projet.
- Étude fonctionnelle pour spécifier ce qui doit être réalisé aux différents niveaux (national, académies, structure support).
- Développement du concept et de l'ingénierie de formation.
- Développement fonctionnel du dispositif ; élaboration du cadre académique de la formation ; collecte et élaboration des contenus ; adaptation de la plate-forme.

- Tests et recettes à propos des parcours et des ressources de formation et des solutions techniques adoptées.
- Formation des intervenants dans le dispositif après identification des tâches et des profils de compétences.

→ Perspectives 2007

Phase 3 : projet pilote (décembre 2006 – juin 2007)

Il s'agit de mettre en œuvre le projet dans un certain nombre d'académies engagées et dans la structure support pour définir en commun les conditions optimales de la déclinaison du concept EPLF au sein des académies :

- un concept en phase avec la politique du ministère, utile, utilisable et déclinable dans le cadre des plans académiques de formation ;
- une appropriation et une adhésion au concept EPLF ;
- une évaluation régulatrice de cette phase menée par un laboratoire universitaire est prévue.

Phase 4 : déploiement dans les académies pilotes (2007 – 2009)

- Déploiement dans les académies pilotes.
- Extension à d'autres académies et d'autres domaines.

2. Projet "Présentation concertée de l'offre de formation : CDM-fr"

Le CDM (Course Description Metadata) est un standard européen de description d'enseignements et de programmes d'études. Sa déclinaison française, le CDM-fr, permettra dans le cadre des cursus licence-master-doctorat :

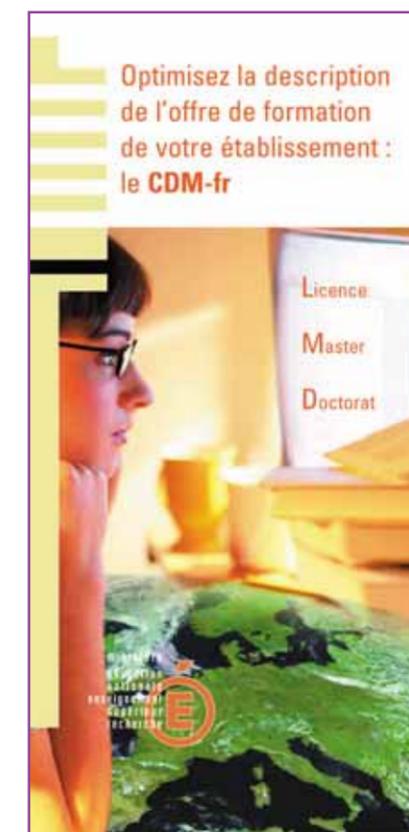
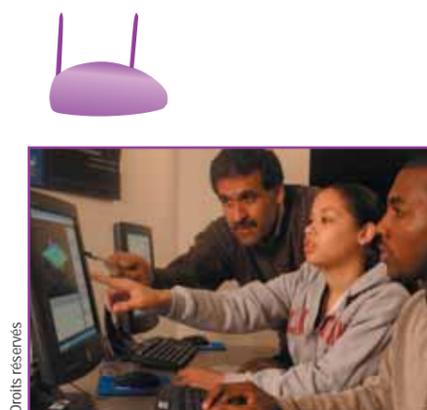
- d'améliorer l'information concernant les formations dans l'enseignement supérieur ;
- de faciliter l'accès à ces informations.

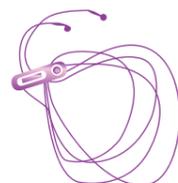
À terme, la structuration de l'offre de formation donnera aux étudiants la possibilité de se renseigner sur les cursus de toutes les universités françaises.

← Bilan 2006

Évolutions de la nomenclature : vers une version 1.0 du schéma

Les déploiements "expérimentaux" du CDM-fr à Strasbourg et à Lille ont permis d'apporter des améliorations à l'élaboration du schéma, comme la





traduction intégrale de tous les attributs du schéma et la mise en place de dispositifs permettant d'utiliser toute nomenclature pour désigner une discipline, une formation, un métier, à condition de la citer, ou encore de signaler le caractère habilité ou non d'une formation.

Il est désormais possible de fournir une version "stabilisée" du schéma ; la publication de la version 1.0 étant prévue en janvier 2007 (schéma et documents associés).

Relations avec la DGES

Pour harmoniser la description de l'offre de formation, en lien avec le projet CDM-fr, une collaboration étroite entre le groupe projet CDM-fr et la DGES se développe, afin de mieux informer le personnel de la DGES sur le CDM-fr, et d'intégrer dans le CDM-fr les nomenclatures institutionnelles actuellement en cours de réflexion au sein de la DGES : code formation national, RNCP, listes fermées pour les domaines et les mentions des diplômes habilités.

Relations avec l'agence de mutualisation des universités et établissements de l'enseignement supérieur (AMUE)

L'AMUE a réalisé, en juillet 2006, un séminaire d'expression des besoins qui lui a permis d'accompagner le déploiement du CDM-fr dans les établissements utilisant Apogée. L'AMUE va réaliser un état des lieux exact du déploiement du CDM-fr et proposer un outil permettant aux établissements de générer un fichier au format CDM-fr intégrant les données actuelles d'Apogée ainsi que des informations complémentaires nécessaires à l'élaboration du fichier CDM-fr.

Communication

Plusieurs actions d'information ont été menées en 2006 autour du CDM-fr, parmi lesquelles une communication faite au séminaire franco-coréen, la mise à jour du site de test <http://krymka.ens-lyon.fr/cinemacdm>, la mise à jour des pages concernant le CDM-fr sur ÉDUCNET, l'ouverture des sites www.cdm-fr.fr et www.cdm-fr.org.

→ Perspectives 2007

- Finalisation du schéma avec publication de sa version 1.0 et des règles d'usage en janvier.

- Validation du schéma finalisé et des orientations de traductions XML, par un expert indépendant, fin janvier.
- Organisation d'un comité de pilotage, début février.
- Organisation de quatre journées d'information et de communication sur le déploiement du CDM-fr dans les établissements, en mars-avril.
- Déploiement dans les établissements courant 2007-2008, après avoir identifié pour chacun un correspondant local, mutualisé les problèmes et solutions rencontrés, réalisé un suivi.
- Mise en place d'un support technique, courant 2007-2008, sous forme de cellule de soutien et/ou d'un guide d'implémentation.
- Améliorer la communication sur le CDM-fr, à partir de décembre 2006, en assurant la mise à jour des pages ÉDUCNET sur CDM-fr, du site <http://accs.inrp.fr/cdm> et en élargissant la communication via la CPU, les établissements, les correspondants UNR...

■ La diffusion et la communication

1. Projet "Portail des IUFM"

← Bilan 2006

La refonte totale du portail des IUFM a été mise en place au cours de l'année 2006. La quasi-totalité des applicatifs ont été transférés sur la nouvelle

Le Portail des IUFM, une fréquentation en hausse

Le Portail des IUFM propose aussi, à destination des formateurs en IUFM, une offre d'hébergement de projets TICE sur des plate-formes et outils d'enseignement à distance. En 2006, cette offre s'est enrichie avec 15 plate-formes mises à disposition du réseau IUFM. Ce réseau représente 120 projets actifs et 350 projets déposés depuis 2001 pour un total de 7 000 utilisateurs inscrits en 2006. Le portail offre tous les mois une douzaine d'actualités institutionnelles, pratiques ainsi que des communiqués de presse émis par la CDIUFM. Sa fréquentation continue de progresser avec environ 100 000 visites par mois depuis la rentrée 2006. Une lettre d'information, mise en place en juin 2006, compte 1 700 abonnés.





version. Cette refonte s'appuie sur une nouvelle charte graphique privilégiant les visuels et une nouvelle ligne éditoriale (structuration de l'information selon le type de public, publication d'actualités mensuelles...).

Le site, qui s'adressait principalement aux enseignants et aux étudiants souhaitant devenir enseignants, s'est ouvert par la richesse de ses actualités institutionnelles aux personnels des IUFM, aux partenaires extérieurs et à l'international, grâce aux pages de présentation de la formation des enseignants traduites en trois langues.

Élaboré avec une technologie dynamique (indexation des pages dans une base de données, annuaires nationaux...), le site a été conçu en conformité avec les règles d'accessibilités pour personnes handicapées.

→ Perspectives 2007

- Poursuite du travail sur l'accessibilité dans l'optique de la validation, selon les normes en vigueur mises en place par la Web Accessibility Initiative (WAI).
- Création d'une lettre "TIC'IUFM" à destination des usagers des IUFM.
- Mise en place de forums de discussion dans le cadre du développement de communautés d'usage autour des plate-formes : Claroline, QuickPlace, Moodle, Classe virtuelle.

- Côté international, constitution d'une base de données d'experts dans le domaine éducatif pour répondre rapidement aux demandes de participation aux projets internationaux liés à l'éducation adressés à la CDIUFM.
- Mise en place d'un ENT à destination des communautés internes aux IUFM (directeurs, chargés de mission recherche ou international, chargés de communication...). Il s'agit du prochain gros chantier mis en œuvre par les équipes du portail.

2. Projet "Portail des C2i"

← Bilan 2006

Ce portail se veut la porte d'entrée à l'ensemble des informations et outils proposés en ce qui concerne les C2i. Il a été lancé en avril 2005.

Actuellement, en plus des informations générales, quatre C2i y sont représentés (C2i niveau 1, C2i niveau 2 "Enseignant", C2i niveau 2 "Métiers du droit", C2i niveau 2 "Métiers de la santé" et "Ingénieur". L'ensemble est composé d'une centaine de pages HTML.

Quelques bases de données sont également présentes (annuaires, forum, plate-forme de certification et de positionnement (C2i niveau 1, ressources).

Malgré un intérêt certain du public et un apport non négligeable dans la diffusion des informations concernant les C2i, le portail actuel présente des insuffisances :

- il ne respecte pas suffisamment les règles de l'accessibilité ;
- il ne dispose pas de moteur de recherche, de statistiques de fréquentation, de possibilité d'exporter des fils RSS ;
- les mises à jour nécessitent le protocole FTP. Cette gestion est manuelle, fastidieuse et à risque.

→ Perspectives 2007

Ce portail doit évoluer très fortement, c'est pourquoi deux actions sont en cours de développement.

D'une part, la cellule ÉDUCNET travaille en vue de la reprise du portail des C2i sur le serveur d'ÉDUCNET et, d'autre part, la plate-forme nationale de certification et de positionnement pour le C2i niveau 1 sera hébergée au niveau national par une entité interuniversitaire, le Comité réseaux des universités (CRU).

À cette occasion, il est prévu de concevoir, dans la logique et avec les outils ÉDUCNET, un nouveau portail des C2i permettant l'information, la formation et l'aide à la certification par ajout, entre autres, des possibilités suivantes :

- pouvoir créer facilement un nouveau satellite ;
- informer sur et/ou faire connaître le dispositif des certifications ;
- mutualiser et valider des ressources au niveau national dans un souci d'harmonisation du processus de certification ;
- disposer d'un outil de publication (pour publier des documents et alimenter les bases de données) ;
- disposer d'un intranet et d'un outil de mutualisation ;
- générer automatiquement des actualités.



© Caroline Lucas/MENESR



Droits réservés

■ Les actions diverses

Projet "Contrats Quadriennaux des IUFM"

← Bilan 2006

L'ensemble des personnes du programme "Formation", en poste dans les IUFM participent à l'expertise de la partie TICE des contrats quadriennaux des IUFM.

Cette expertise, très appréciée par la DGES, s'effectue à la fois à partir des documents fournis par les établissements et par des contacts étroits (visite sur place, échanges...) avec les personnels. En 2006, la vague A était concernée, c'est-à-dire neuf IUFM (Bordeaux, Créteil, Dijon, Grenoble, Lyon, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles). Parmi ceux-ci, les IUFM de l'Île-de-France ont choisi de ne pas répondre aux sollicitations de la DGES pour les contrats, estimant qu'il leur fallait attendre la sortie du cahier des charges de la formation des maîtres pour pouvoir rédiger leur projet d'établissement. Les six autres établissements ont travaillé dans la perspective de leur contractualisation.

Celle-ci arrivant à son terme, les dernières visites, pour ces six établissements, vont se dérouler avant la rédaction de la fiche finale d'expertise.

→ Perspectives 2007

En 2007, la vague B des établissements est concernée, elle représente une quinzaine d'IUFM qui actuellement sont en train de remettre à la DGES leur projet d'établissement. Il faut remarquer que malgré la prévisible intégration des IUFM au sein des universités, la DGES continue la contractualisation de ces établissements.

■ Programme "Qualité, veille et diffusion"

Depuis la mise en place, en septembre 2003, de l'organisation matricielle (selon les axes "programmes" et "réseaux"), le programme "Qualité, veille et diffusion" apporte un support transversal, technique et méthodologique afin d'optimiser le fonctionnement général de la SDTICE et de la DUI.

■ Le projet "Management par la Qualité"

Le projet "Management par la Qualité", initié en 2004, répond à une volonté de mettre en cohérence des modes de management avec le souhait de responsabiliser l'ensemble du personnel, de mieux reconnaître ses compétences et ses talents.

Ce projet stratégique est transversal à l'ensemble des actions, projets et programmes de la SDTICE et de la DUI. Il participe à la professionnalisation des démarches en vue d'une certification du système de management selon la norme internationale ISO 9001 (version 2000)¹, au printemps 2007.

Cette reconnaissance par un organisme indépendant accrédité au niveau international constituera une "première" pour l'administration centrale du ministère.

Objectifs stratégiques de la politique qualité de la SDTICE et de la DUI

- La satisfaction de toutes les parties prenantes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (personnels de la SDTICE, de la DUI, autres entités de l'administration centrale et des services déconcentrés).
- La satisfaction des bénéficiaires (communauté éducative, acteurs du monde économique, organismes ou associations souhaitant apporter leur concours à l'objectif de généralisation de l'accès et de la formation de la communauté éducative à Internet et aux technologies de l'information et de la communication).
- Le respect de l'intérêt général selon une éthique de service public.

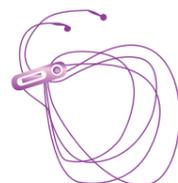


www2.educnet.education.fr/qualite



Droits réservés

¹ L'ISO est un réseau d'instituts nationaux de normalisation dont le siège est basé à Genève. Les normes de la "famille" ISO 9000 sont mises en œuvre par quelque 887 770 organismes dans 161 pays. ISO 9000 est devenue une référence internationale pour les exigences du management qualité. La "certification" renvoie à l'octroi d'une assurance écrite (le certificat) par un organisme extérieur indépendant (accrédité par l'ISO), qui a procédé à l'audit du système de management et vérifié sa conformité aux exigences spécifiées dans la norme.



Objectifs du projet "Management par la qualité"

- La définition d'une politique Qualité et du mode de pilotage de sa mise en œuvre.
- La satisfaction du personnel, sa responsabilisation, la valorisation de ses compétences et de ses talents.
- L'amélioration de la maîtrise des processus et services.
- Le renforcement des dispositifs d'échange entre programmes.
- La mise à la disposition de l'ensemble du personnel d'outils de travail collaboratif performants.
- L'intégration dans les méthodes de travail d'un suivi permanent du niveau de satisfaction des bénéficiaire.
- La préparation de l'environnement de la SDTICE et de la DUI en vue de la certification de leur système de management qualité selon la norme ISO 9001 (version 2000).



Les processus clés de la SDTICE et de la DUI, et les pilotes de processus

Processus "Management"

- PM01 Mettre en œuvre la politique qualité
- PM02 Assurer la communication
- PM03 Gérer la relation "ressources humaines"

Pilotes

- Jean Heutte
- Jacqueline Cazeaux
- Thérèse Chraye

Processus "Réalisation"

- PR01 Animer un réseau
- PR02 Identifier et valoriser les innovations
- PR03 Organiser des événements
- PR04 Organiser des partenariats
- PR05 Expertiser des produits ou des projets de ressources numériques
- PR06 Expertiser les contrats quadriennaux

Pilotes

- Marie-Christine Milot
- Laurent Odic
- Joël Aubert
- Pierre Perez
- Béatrice Sichez
- Jean-Paul Bellier

Processus "Support"

- PS01 Ecouter les bénéficiaires
- PS02 Valoriser l'information
- PS03 Gérer les services en ligne
- PS04 Réaliser la gestion financière et comptable
- PS05 Mettre à disposition les ressources matérielles informatiques

Pilotes

- Corinne Martignoni
- Jacqueline Cazeaux
- Marie-Louise Leclair
- Thérèse Chraye
- Karim Tabiti

← Bilan 2006

Mise en place du système de management qualité

Dans la poursuite du plan d'action élaboré fin 2004, et du démarrage des premières actions pilotes (phase 2 du plan d'action qualité) définies au cours de l'année 2005, la SDTICE et la DUI ont été les premières entités de l'administration centrale du ministère à procéder à une autoévaluation de leurs services selon le cadre d'autoévaluation des fonctions publiques (CAF)², par un groupe représentatif de l'ensemble des personnels.

Dès février 2006, à l'issue de cette auto-évaluation qui a permis de mettre en évidence un certain nombre de points forts et des axes de progrès, s'est enclenchée la phase 3 du plan d'action qualité, à savoir la mise en place du système de management qualité (SMQ). Cette étape a commencé par l'identification des processus clés nécessaires à la réussite de l'ensemble des programmes :

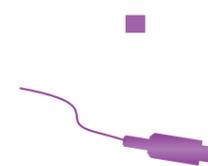
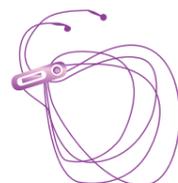
- 6 processus "réalisation", correspondant au "cœur de métier": ils agissent directement sur la satisfaction des bénéficiaires des actions de la SDTICE et de la DUI ;
- 3 processus "management", permettant notamment de mettre en évidence les choix stratégiques et les modes de pilotage ;
- 5 processus "support", sans lesquels les autres processus ne pourraient se réaliser correctement.

Suite à un appel d'offres public, depuis le printemps 2006, Seca Consultants, cabinet spécialisé dans l'accompagnement d'organismes publics ou privés pour la mise en place du management par la qualité, apporte assistance et conseil au responsable qualité de la SDTICE et de la DUI. Cette assistance a permis de conforter le pilotage et l'exécution du projet : ainsi, plusieurs groupes de travail impliquant près de la moitié du personnel ont pu être constitués pour permettre la formalisation de tous les processus. L'objectif était de ne formaliser que ce qui était réellement

² Le CAF est un dispositif européen de mesure de la qualité réservé aux administrations publiques qui permet de :

- saisir les caractéristiques spécifiques des organisations du secteur public et en faire un diagnostic "qualité" ;
- aider les "responsables administratifs" à améliorer la performance de leur organisation ;
- faciliter les études comparatives de performances (benchmarking) entre organisations du secteur public.





indispensable pour permettre à tout nouvel arrivant d'être opérationnel et autonome dans les délais les plus brefs possibles.

À l'issue de ces travaux, certains membres des groupes de travail particulièrement actifs et volontaires pour s'impliquer plus fortement dans le management par la qualité ont été nommés pilotes de processus. Au cours de l'automne, onze processus étaient déployés. En décembre 2006, se sont déroulés les premiers audits internes.

→ Perspectives 2007

Certification "ISO 9001:2000" du système de management

L'accompagnement et le conseil de Seca Consultants se poursuit jusqu'à l'obtention de la certification ISO 9001:2000, l'ensemble du système de management sera déployé au début de l'année. La mise sous contrôle, la surveillance et la mesure de l'ensemble des processus va progressivement

entrer dans un cycle d'amélioration continue.

Suite à un appel d'offres public, c'est la Société Générale de Surveillance – International Certification Service (SGS-ICS), leader mondial dans la certification, le contrôle industriel, les services aux gouvernements et institutions internationales, qui a été retenue, pour la réalisation de l'audit de certification (printemps 2007) et les audits de suivi jusqu'en 2009. Ainsi, la SDTICE et la DUI réaffirment le souhait d'être les premières entités de l'administration centrale du ministère à obtenir cette reconnaissance internationale.

Au-delà de cette certification initiale, au cours de l'année 2007, le déploiement de méthodes et d'outils destinés à mieux permettre le partage de connaissances doit se poursuivre. Il s'agit de renforcer encore les compétences des équipes en matière de pilotage et de conduite de projets, dans une démarche de management par la qualité, afin de tout mettre en œuvre pour parvenir à une généralisation significative de l'accès à Internet et des usages des TIC par les enseignants, les élèves, les étudiants et les familles.

Au sein du STSI et des autres entités de l'administration centrale, la sous-direction souhaite pouvoir faire part de son expérience pour accompagner toutes les initiatives destinées à permettre l'évolution des modes de management afin de valoriser les compétences des personnels qui œuvrent pour une meilleure qualité du service public d'éducation.



Droits réservés

■ Le centre de ressources multimédias (CRM)

L'objectif général est d'assurer une veille documentaire pour informer sur les usages des TIC, mais aussi les innovations émergentes et leurs applications possibles.

← Bilan 2006

Les chiffres

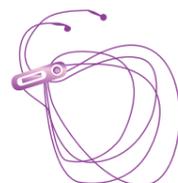
- Diffusion sélective de l'information en continu sur les listes dt-crm (250 personnes), dt-sdtice (100 personnes) : 2 à 3 informations par semaine
- revues de presse en ligne (Infotice) : 10
www.educnet.education.fr/actu/actualite.php?th=revue&rep=presse&fic=edu
- revues de presse sur support papier : 30 ;
- Dossiers de référencement sur les textes institutionnels sur Educnet : 3 www.educnet.education.fr/textes/default.htm
- dossiers documentaires en ligne sur ÉDUCNET : 11 mises à jour
- dossiers documentaires papier : 4 ;
- Publication de bulletins bibliographiques sur ÉDUCNET : (Bibliotic) : 2
www.educnet.education.fr/documentation/bibliotic/00/edu.htm
- commande d'ouvrages, analyse et traitement : 600 notices avec résumés, intégrées dans la base. Désherbage : environ 400 ouvrages
- gestion d'abonnements : environ une centaine

Les principales réalisations

- Veille constante, diffusion d'informations sur la liste dt-crm, la liste dt-sdtice et sur profils d'utilisateurs.
- Actualisation constante des dossiers documentaires, de la base documentaire.
- Réaménagement du centre de ressources (disposition nouvelle du mobilier avec restructuration de la signalétique et des thématiques avec "désherbage" sur l'ensemble).
- Acquisition et aménagement d'un espace audiovisuel en vue de démonstrations de nouveaux produits et de nouveaux usages pédagogiques.
- Ouverture du logiciel documentaire Educ@doc sur l'intranet Pléiade, avec mise en avant d'une information ciblée sur le B2i et le C2i.



© Caroline Lucas/MENESR



→ Perspectives 2007

- Évolution de la revue de presse papier ;
- Réalisation des deux dossiers documentaires :
 - diffusion par baladeur dans l'enseignement supérieur ;
 - espace numérique de travail ;
- Exploration des composantes d'un système d'information.

■ ÉDUCNET



Le nouveau site
Légamédia

ÉDUCNET est le site du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dédié à la généralisation de l'usage des TICE.

Il assume un quadruple rôle :

- informer sur la politique et les grands chantiers engagés : infrastructures et services, ressources numériques et formation des enseignants, étudiants et élèves ;
- impulser et généraliser l'usage des TICE dans les pratiques pédagogiques (diffusion d'exemples de scénarios pédagogiques, recensement et utilisation des ressources multimédias) à travers les sites disciplinaires ;
- promouvoir les dispositifs de formation et d'autoformation utilisant les TIC ;
- offrir des services en ligne (site juridique, guides techniques, dossiers documentaires, listes de diffusion, canaux RSS...).

← Bilan 2006

- La nouvelle version du site "Légamédia" (sous-site d'ÉDUCNET dédié aux questions juridiques) a ouvert en mai 2006.
- Un nouveau site thématique "Lire les comptes" a été créé en SES, avec le concours de l'INSEE.
- De nouvelles rubriques : espace collectivités, espace partenaires, indicateurs, ont été créées.
- De nouveaux dossiers : accompagnement à la scolarité et TICE, B2i et C2i, production pour baladodiffusion, ont été réalisés.
- Les banques de données disciplinaires se sont dotées de fils RSS et le graphisme des sites disciplinaires a été adapté pour les mettre en valeur.

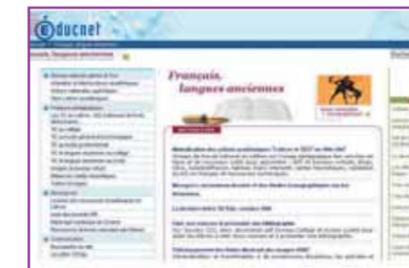
- "Canal ÉDUCNET" refonctionne avec la mise en ligne de 17 vidéos d'usage réalisées par le programme "Usages" et un reportage sur le salon Educ@TICE en novembre.
- L'outil de publication a été nettement amélioré et de nouvelles fonctionnalités sont fournies aux internautes : notamment, la possibilité de charger dans un "cartable" les pages qui les intéressent.
- Des bannières aléatoires, en haut à droite de la page d'accueil, présentent les grandes actions de la SDTICE.
- Un minisite Qualité a été réalisé, exposant toute la démarche concernant les sites Web et présentant sous une seule adresse tous les documents associés.

Bilan de fréquentation

- Le site est en progression par rapport à 2005 (+ 10,2 %). Cependant, on note une décélération au second semestre qu'il faut surveiller.
- Le niveau primaire, avec le développement de la banque de données pédagogiques PrimTICE, est en très forte progression (+ 25 %).
- Le niveau secondaire est à peu près stable, avec des différences importantes suivant les disciplines. Les sites thématiques, notamment, sont en nette progression, tels Musagora ou celui de l'INSEE, contrairement aux sites disciplinaires, qui suivent plutôt un rythme de croisière.
- Le niveau supérieur reste le "parent pauvre", avec très peu de contributions et d'animations – à part le colloque CIEN de juin – et donc peu de visites.
- Ce sont les bases qui entraînent les plus fortes hausses de fréquentation.
- Les dossiers du centre de ressources multimédias continuent à être des moteurs de consultation.

→ Perspectives 2007

- Restructuration de la partie "programmes" vers les cibles privilégiés : enseignants, collectivités locales, entreprises.
- Enrichissement du site par l'emploi plus fréquent du multimédia : vidéo, diapos... notamment pour la partie "programmes" et pour l'accompagnement des priorités ministérielles : clé USB, accompagnement à la scolarité, ENT primaire.
- Amélioration du service rendu : développement de formats pour mobiles, mise à disposition de podcasts.
- Renforcement de la visibilité du supérieur.



La nouvelle page
d'accueil de chaque
site disciplinaire
comprant
des fils RSS



En 2006, le site ÉDUCNET a atteint le nombre de :

- 6 780 036 visites ;
- 6 323 617 visiteurs ;
- 23 961 235 pages vues.

La cellule technique gère :

- 15 bases de données ;
- 30 listes de diffusion.

■ Réseau international de la SDTICE

Le réseau international assure des missions transversales au sein de la SDTICE, au service des différents programmes, avec plusieurs objectifs :

- **veille à l'international** : l'objectif du réseau international est d'informer la sous-direction des politiques et des pratiques innovantes en matière de TICE dans les autres pays, en exerçant une veille ;
- **promotion** : le réseau constitue une force de proposition afin de promouvoir l'expertise française en matière de TICE et de faire valoir les positions françaises sur les TICE dans les instances internationales, dont la Commission européenne. Il se mobilise pour obtenir des aides financières ;
- **mutualisation** : il organise la mutualisation des compétences dans l'enseignement scolaire via le réseau European Schoolnet -dont la France assure la présidence (EUN fédère plus de 25 ministères de l'éducation européens actifs dans le domaine des TICE), dans l'enseignement supérieur, ainsi que dans les activités de la DUI.

← Bilan 2006

En 2006, le réseau international a, en particulier, mené les actions suivantes :

Veille à l'international

- Le colloque d'échanges "Imagining the Future of Schooling", organisé à Bruges les 6 et 7 décembre 2006, a rassemblé plus de 150 décideurs. Il a permis de faire le bilan de dix ans de diffusion des TICE et de dresser les perspectives à venir pour diffuser les potentialités des technologies à tous. Les conclusions sont disponibles sur le blog <http://roundtable.eun.org/blog>.
- Fruit du projet de veille et d'étude entre pairs, plusieurs brochures ont été éditées dont des monographies sur les politiques TICE de trois pays (Irlande du Nord, Finlande, France). Un cadre d'analyse des pratiques TICE a été adopté par les inspections générales de plusieurs pays (Royaume-Uni, France, Pays-Bas). Enfin, des chefs d'établissement et des professeurs ont beaucoup échangé, aboutissant à des jumelages et des projets européens communs.
- Au sein du Policy Innovative Committee (PIC) d'EUN, des thèmes d'actualité sur les TICE sont approfondis et donnent lieu à des publications. À noter en 2006, le thème suivant : le potentiel éducatif des logiciels de dialogue et rencontre (blog, wiki, messageries instantanés), voir sous http://insight.eun.org/www/en/pub/insight/policy/policies/social_software.htm

Promotion

- Le réseau international a été chargé d'étudier l'intérêt et la pertinence d'un dispositif de mise en relation de l'offre et de la demande dans le domaine des TIC pour l'enseignement supérieur et les pays demandeurs avec l'aide des entreprises. Ce projet est baptisé Ciesel (Charte internationale de l'enseignement supérieur pour l'e-learning). L'étude préalable a permis de dégager un soutien fort du ministère des Affaires étrangères.
- Le réseau international a promu les projets prioritaires de la SDTICE aux conférences de Birmingham, Bruges et Bruxelles. Il a permis la prise en compte des TIC dans des accords bilatéraux (pays européens) à la demande de la DRIC.
- Le réseau international participe à l'accueil de nombreuses délégations étrangères en présentant la politique TICE du ministère.

Mutualisation

- Le réseau international a participé activement au projet européen Peer to Peer (P2P) et, en 2006, un atelier de diffusion des résultats s'est tenu à Bruxelles.
- En relation avec le SCEREN-CNDP, le réseau international a promu l'action e-Twinning qui vise à jumeler, grâce aux TICE, 35 000 écoles et établissements d'Europe d'ici à 2007. Aujourd'hui plus de 20 000 établissements se sont emparés de cette opportunité qui, tout en leur permettant de développer les usages, donne une cohérence et une visibilité aux actions menées localement. La France occupe le troisième rang avec plus de 6 500 inscriptions. Un livret recensant les bonnes pratiques a été diffusé en 21 langues. Le concours eTwinning France, enfin, a permis de récompenser 9 lauréats par l'attribution de tableaux blancs interactifs, d'ordinateurs portables...

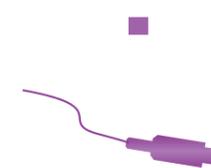
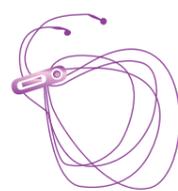


→ Perspectives 2007

Pour 2007, les dossiers clés sont les suivants :

Veille à l'international

- L'international, au sein du comité directeur d'EUN, a également finalisé les nouveaux axes de développement du site Insight d'EUN, qui permettra, outre la consultation des informations par pays, thèmes ou mots clés sur



© Caroline Lucas/MENESR

l'ensemble de l'Europe, de diffuser aussi des informations comparatives en Europe et dans quelques grand pays du monde.

- Réalisation de monographies en français sur la politique des TICE des principaux pays.

Promotion

- eTwinning

Les axes de développement qui seront proposés au comité de pilotage prochain sont :

- la poursuite du développement de la communication auprès des établissements, en particulier auprès du personnel d'encadrement en liaison avec l'ESEN ;
- une implication plus soutenue vers le primaire et l'enseignement professionnel ;
- la sensibilisation des partenaires d'accords franco-allemands et les projets Comenius à la plus-value apportée par le projet eTwinning ;
- l'articulation avec l'agence SOCRATES.

- Projet européen

Le projet P2V-Peer to peer valorisation Network va démarrer. Il permettra d'organiser des travaux de veille et d'étude sur trois thématiques prioritaires : les environnements numériques de travail, l'alphabétisation numérique, les ressources numériques.

Mutualisation

- Mise en place d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour réaliser une étude d'impact sur le projet de mutualisation des activités TICE de l'enseignement supérieur à l'international Ciesel.



Annexes

Vos contacts

- À la DUI
- À la SDTICE

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus "Programme ressources numériques"

Quelques sigles

Quelques définitions

Vos contacts

■ À la DUI

Délégation aux usages de l'Internet - 110 rue de Grenelle - 75357 Paris SP 07

Délégué

> Benoît Sillard

Secrétaire général

> Pierre Perez _ pierre.perez@education.gouv.fr

Secrétariat

> T 01 55 55 99 69 - F 01 55 55 85 35

Responsable qualité

> Jean Heutte _ jean.heutte@education.gouv.fr

Responsable du site

> Marie-Louise Leclair _ marie-louise.leclair@education.gouv.fr

<http://delegation.internet.gouv.fr>

Micro-portable étudiant

Internet accompagné

> Christian Vanin _ christian.vanin@education.gouv.fr

Baromètre des usages

Confiance

> Yves Laborey _ yves.laborey@education.gouv.fr

Accès public à Internet

> Hedwige Cornet _ hedwige.cornet@education.gouv.fr

Portail des métiers de l'Internet

> Claude Régnié _ claude.regnie@education.gouv.fr

■ À la SDTICE

Sous-direction des Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation

Service des technologies et des systèmes d'information

110 rue de Grenelle - 75357 Paris SP 07

Sous-directeur

> Benoît Sillard

Adjointe

> Thérèse Chraye _ sec.sillard@education.gouv.fr

T 01 55 55 99 34 ou 01 55 55 99 25 - F 01 55 55 99 40

Responsable qualité

> Jean Heutte _ jean.heutte@education.gouv.fr

Responsable de la communication

> Jacqueline Cazeaux _ jacqueline.cazeaux@education.gouv.fr

Responsable du site ÉDUCNET

> Marie-Louise Leclair _ marie-louise.leclair@education.gouv.fr

www.educnet.education.fr

Programme "Infrastructures et services"

Secrétariat > T 01 55 55 80 03

Responsable du programme

> Alain Bethuys _ alain.bethuys@education.gouv.fr

Schéma directeur des infrastructures et Normes et standards

> Dorothee Danielewski _ dorothee.danielewski@education.gouv.fr

Sécurité des systèmes d'information (SDSSI)

> Alain Bethuys _ alain.bethuys@education.gouv.fr

Espaces numériques de travail pour l'enseignement scolaire (ENT)

> Jean-Michel Leclercq _ jean-michel.leclercq@education.gouv.fr

Université numériques en région (UNR)

> Khadija Dib _ khadija.dib@education.gouv.fr

Accompagnement des utilisateurs des TICE

> Alain Bethuys _ alain.bethuys@education.gouv.fr



Programme "Usages des TIC dans l'enseignement"

Secrétariat > T 01 55 55 80 09

Responsable du programme, chef de bureau

> Catherine Fabreguettes _ catherine.fabreguettes@education.gouv.fr

Usages des TIC dans l'enseignement primaire

> Laurent Odic _ laurent.odic@education.gouv.fr

Usages des TIC dans l'enseignement secondaire

> Marie-Christine Milot _ marie-christine.milot@education.gouv.fr

Usages des TIC dans l'enseignement supérieur

> Catherine Fabreguettes _ catherine.fabreguettes@education.gouv.fr

Programme "Ressources numériques"

Secrétariat > T 01 55 55 80 32

Responsable du programme, chef de bureau

> Gilles Braun _ gilles.braun@education.gouv.fr

Adjoint

> Alain Lambert _ alain.lambert@education.gouv.fr

Schéma de l'édition numérique pour l'éducation (SCHENE)

> Alain Lambert _ alain.lambert@education.gouv.fr

Soutien à l'édition numérique pour l'enseignement scolaire et supérieur

> Béatrice Sichez _ beatrice.sichez@education.gouv.fr

Espace numérique des savoirs (ENS)

> Gilles Braun _ gilles.braun@education.gouv.fr

Priorités ministérielles

Accompagnement à la scolarité

> Alain Lambert _ alain.lambert@education.gouv.fr

@SSR

> Patrice Clodore _ patrice.clodore@education.gouv.fr

Clé USB

> Jean-Michel Vite _ jean-michel.vite@education.gouv.fr

Programme "Formation aux TICE et accompagnement"

Secrétariat > T 01 55 55 99 35

Responsable du programme, chef de bureau

> Jean-Paul Bellier _ jean-paul.bellier@education.gouv.fr

Adjointe

> Annie Le Gourières _ annie.le-gourieres@education.gouv.fr

Brevets informatique et Internet (B2i)

> Premier degré : Laurent Odic _ laurent.odic@education.gouv.fr

> Second degré : Marie-Christine Milot _ marie-christine.milot@education.gouv.fr

Certificat informatique et Internet niveau 1 (C2i)

> Gérard-Michel Cochard _ gerard-michel.cochard@education.gouv.fr

C2i niveau 2 "Métiers du droit"

> Philippe Amblard _ philippe.amblard@education.gouv.fr

C2i niveau 2 "Enseignant"

> Jean-Louis Charpille _ jean-louis.charpille@education.gouv.fr

C2i niveau 2 "Métiers de la santé"

> Daniel Pagonis _ daniel.pagonis@education.gouv.fr

Programme "Qualité, veille et diffusion"

Responsable du programme, chef de bureau

> Jean-Paul Bellier _ jean-paul.bellier@education.gouv.fr

Management par la qualité

> Jean Heutte _ jean.heutte@education.gouv.fr

Centre de ressources multimédias

> Annie Bassinet _ annie.bassinnet@education.gouv.fr

Mutualisation de ressources numériques pour l'éducation (MURENE)

> Jean-Paul Bellier _ jean-paul.bellier@education.gouv.fr

Développement international

> Odile de Chalendar _ odile.de-chalendar@education.gouv.fr

Pour en savoir plus

www.educnet.education.fr

■ Politique des TICE et programmes de la SDTICE

Politique générale concernant les TICE

www2.educnet.education.fr/plan

Priorités ministérielles

Une clé USB pour les enseignants

www2.educnet.education.fr/sections/priorites/cle-usb

Accompagnement à la scolarité, égalité des chances et TIC

www2.educnet.education.fr/sections/priorites/accompagnement

Projet @SSR

www2.educnet.education.fr/sections/priorites/assr

Programme "Services et infrastructures"

www2.educnet.education.fr/services

Réseau et équipement (SDI, S2i2e, accords-cadres, nommage électronique)

www2.educnet.education.fr/sections/services/infrastructures

Services numériques (SDET, bureaux virtuels/ENT dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur)

www2.educnet.education.fr/sections/services/ent

Accompagnement (assistance aux utilisateurs, protection des mineurs)

www2.educnet.education.fr/sections/services/accompagnement

Normes et standards (bureaux virtuels/ENT, contenus éducatifs numériques, plates-formes de formation à distance)

www2.educnet.education.fr/sections/services/normes5430

Programme "Usages des TIC dans l'enseignement"

www2.educnet.education.fr/usages

Enseignement primaire (répertoire PrimTICE)

www2.educnet.education.fr/sections/usages/prim

Enseignement secondaire (sites disciplinaires et actions spécifiques, service MURENE, des vidéos pour les usages)

www2.educnet.education.fr/sections/usages/sec

Enseignement supérieur (universités thématiques)

www2.educnet.education.fr/sections/usages/sup

Programme "Incitation à la production de contenus numériques pour l'enseignement scolaire et universitaire"

www2.educnet.education.fr/contenus

Une clé USB pour les enseignants

www2.educnet.education.fr/sections/priorites/cle-usb

Accompagnement à la scolarité, égalité des chances et TIC

www2.educnet.education.fr/sections/priorites/accompagnement

Schéma de l'édition numérique pour l'enseignement (SCHENE)

www2.educnet.education.fr/sections/contenus/schene

Soutien à la production (dispositif de soutien, projets soutenus dans l'enseignement scolaire et dans l'enseignement supérieur, marque RIP)

www2.educnet.education.fr/sections/contenus/edition

Logiciels libres : Service d'Information et d'Analyse des Logiciels Libres Éducatifs (SIALLE)

www2.educnet.education.fr/sections/contenus/logiciels-libre

Programme "Formation, TIC et accompagnement"

Formation aux TICE et accompagnement

www2.educnet.education.fr/sections/formation/programme

Certifications (B2i, C2i)

www2.educnet.education.fr/sections/formation/certification

Formation des personnels (formateurs, personnels du supérieur, encadrement)

www2.educnet.education.fr/sections/formation/formation

Accompagnement des TICE (nouveaux environnements, CDM-fr pour le supérieur)

www2.educnet.education.fr/sections/formation/accompagnement

■ Références documentaires complémentaires

Textes de référence sur les TICE

Signalement de textes avec résumés. Deux modes de classement : thématique et chronologique.

Textes réglementaires sur les TICE

www.educnet.education.fr/textes/default.htm

Rapports, études, actes de colloque sur les TIC

www.educnet.education.fr/textes/rapports/default.htm

Discours et conférences de presse sur les TICE et la société de l'information

www.educnet.education.fr/textes/discours

Revue de presse spécialisée : Infotice

Veille sur les TIC et leurs impacts à partir de la presse, les lettres de diffusion et les sites Web.

Rubriques : éducation-TICE, e-formation, e-administration, document numérique, droit, économie, international, société de l'information, TIC. Parution mensuelle. N° en cours et accès aux archives.

www.educnet.education.fr/actu/actualite.php?th=revue&rep=presse&fic=edu

Dossiers documentaires

Les dossiers d'ÉDUCNET portent sur divers sujets liés aux TIC, et particulièrement en milieu éducatif.

Certains ont été conçus à l'occasion de séminaires organisés par la SDTICE. Leur objectif est de :

- donner un aperçu des actions ministérielles mises en œuvre ;
- expliciter des notions à la fois complexes et en perpétuelle évolution ;
- présenter des applications pratiques et pédagogiques ;
- proposer des sites utiles et des pistes de lecture pour approfondir le sujet.

www.educnet.education.fr/dossier/default.htm

Sélection bibliographique : BiblioTIC

BiblioTIC présente une sélection thématique d'ouvrages sur les TIC et leurs différents aspects (éducatifs, juridiques, socio-économiques, techniques), 2 à 3 numéros par an.

www.educnet.education.fr/documentation/bibliotic/17/edu.htm

Sigles : répertoire

Plus de 2 000 sigles, abréviations et acronymes sont développés. Ils concernent : les TIC, le système éducatif, des institutions et des structures dans divers domaines. De nombreux liens hypertextes permettent d'accéder aux sites Internet des organismes ou de trouver des informations en ligne.

www.educnet.education.fr/documentation/guide/sigles.htm

■ Documents téléchargeables sur ÉDUCNET

www.educnet.education.fr/documentation/telecharger.htm

Pour en savoir plus sur le programme "Ressources numériques"

Projets antérieurs à 2005 réalisés en 2006

■ Éducation musicale

[L'acousmographe](#) (GRM de l'INA)

Logiciel interactif d'écoute, analyse sonographique, représentation et transcription graphique des musiques enregistrées. Réécriture intégrale du logiciel afin d'en proposer une version pérenne et moderne, repensée et finalisée pour assurer une large diffusion à destination de l'Éducation nationale.

Niveau visé : tous niveaux

Soutien : 107 600 euros

[Jeu vocal](#) (MK2)

Adaptation sur support DVD de l'ouvrage de référence de Guy Reibel sur les jeux vocaux.

Niveau visé : tous niveaux

Soutien : 56 700 euros

■ Premier degré

[Aventures dans l'histoire et Découvre la vie](#) (Génération 5)

Actualisation de deux cédéroms reconnus d'intérêt pédagogique en 1998 et 2003. De conception classique, ils articulent des approches d'exploration des ressources sur un mode ludique avec des apports de connaissances scolaires dans le champ des disciplines concernées.

Niveau visé : élèves de 8 à 12 ans

Soutien : 49 850 euros

Projets 2005 réalisés en 2006

■ Enseignement supérieur

[Polynumériques](#) (Université Pierre et Marie Curie Paris 6)

Réalisation d'une expérimentation validant la transformation des photocopies universitaires en contenus numériques au format ScienceActive (feuilles de calcul formel) et introduisant une interface d'écriture adaptée aux auteurs scientifiques. Le concept de "polynumérique" a été, à l'issue de cette expérimentation, démontré par un prototype dont les contenus correspondant au niveau L1 ont été puisés dans diverses unités de l'UPMC (science et médecine).

Une interface d'écriture adaptée aux auteurs scientifiques a été spécifiée et implémentée par l'UPMC. Elle permet aux auteurs une mise en œuvre rapide, sans recours à une mise en page sophistiquée. Elle autorise l'ajout aisé d'exercices et de corrigés à des diapositives, par ailleurs disponibles sur la plateforme à l'issue d'un cours.

Niveau visé : L

Soutien : 65 000 euros

■ Sciences physiques et chimiques

[Parcours multimédia sur le concept de propagation de la lumière](#) (Edumédia)

[Projet SCHENE](#)

Le parcours multimédia proposé intègre des animations Flash, des photos, des dessins, des films d'expériences et du contenu textuel. Conçu en premier lieu pour répondre aux nouvelles pratiques pédagogiques de l'enseignant en situation de cours (vidéo-projection, travail en réseau...), cet outil pourra également servir de référence pour l'élève souhaitant exploiter certaines ressources.

Niveau visé : Cycle central du collège

Soutien : 26 000 euros

[Histoire des mesures de la vitesse de la lumière](#) (RIFF productions)

[Projet SCHENE](#)

Collection de 5 vidéogrammes destinés à être intégrés au site.tv.

Niveau visé : Cycle central du collège

Soutien : 123 000 euros



■ Mathématiques

Repérage sur un axe gradué – Repérage dans le plan (Paraschool)

Projet SCHENE

Le premier module interactif permet de placer des points d'abscisses donnés sur une droite graduée avec choix adapté des graduations, de lire des abscisses de points placés sur une droite, de calculer la distance entre deux points d'abscisses donnés et de placer le milieu d'un segment. Il permet au professeur d'organiser divers types de séquences : pré-paramétrage et enregistrement d'animations, utilisation directe pour le cours en classe, élaboration d'énoncés puis traitement en mode interactif. Le deuxième module a les mêmes fonctionnalités dans le plan.

Niveau visé : Cycle central du collège

Soutien : 3 020 euros

■ Sciences de la vie et de la Terre

Aborder par l'image et comprendre la transmission de la vie chez l'homme (Carré Multimédia)

Projet SCHENE

Cette réalisation met à disposition des enseignants et des élèves une bibliothèque de médias de divers types (vidéo, photo, schéma, animation interactive, etc.) sur le thème de la transmission de la vie chez l'Homme et adaptés au cycle central du collège. Cet outil permet aussi de créer des présentations multimédias à partir des médias de la bibliothèque, comme à partir d'autres médias externes que l'utilisateur pourra très aisément intégrer.

Niveau visé : Cycle central du collège, lycée

Soutien : 46 000 euros

■ Transversal

Vinz et Lou sur Internet (Tralalère)

Le projet Vinz et Lou sur Internet est un programme pédagogique destiné à sensibiliser les jeunes enfants aux risques d'usage de l'Internet. Il repose sur trente animations pédagogiques et modules interactifs d'évaluation avec fiches pédagogiques associées.

Niveau visé : Primaire, 6^e

Soutien : 120 000 euros

■ Lettres

Textes en musique, poésie chantée (CEFIDOM / CADMOS)

Le projet fait suite à un soutien à une maquette visant à explorer la relation textes et musiques. La réalisation de la maquette a amené à orienter le projet plus spécifiquement sur le champ de la poésie avec l'association d'environ 150 poèmes accompagnés de leurs versions musicales (poèmes mis en musique, poésie et chanson). Le projet propose environ 150 chansons et autorise les abonnés à écouter la musique en ligne et télécharger la musique.

Niveau visé : Lycée, collège

Soutien : 85 000 euros

Apprendre à lire les images : Lire l'image – Aborder la situation énonciative avec l'image animée (Hachette Multimédia)

Projets SCHENE

Conçus et réalisés par Hachette Multimédia en collaboration avec le Centre de Recherche Images et Cognition de l'université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, le Master Multimédia Interactif et des enseignants de collège, deux modules en réponse aux deux besoins Schene relatifs à la lecture de l'image formulés en lettres : Lire l'image (image fixe) - Aborder la situation énonciative avec l'image animée. Le site propose un accès enseignant et un accès élève.

Niveau visé : Cycle central du collège

Soutien : 43 295 euros

Parcours interactifs multimédias : À la découverte du français (Intelvidere)

Projet SCHENE

Ce projet met en œuvre les axes littéraires du programme de 4^e et de 5^e à travers des parcours d'initiation ludiques et éducatifs, contenant des ressources textuelles, des images fixes et animées, et des enregistrements sonores, en lien avec des outils (histoire littéraire, leçons de grammaire, aide à la rédaction, à l'évaluation, lexiques, etc.). Au sein de chacun de ces parcours, l'élève joue un rôle actif et créatif : à travers une série d'étapes successives, il découvre un genre, une œuvre, un thème ou une activité d'expression tout en ayant la possibilité d'évaluer ses performances, de s'attarder plus particulièrement sur un texte ou une image, d'écrire, de dessiner, de dire un texte, de concevoir une mise en scène...

Niveau visé : Cycle central du collège

0

■ Histoire

Histoire à la carte (Jériko)

Volet 1 : "L'Europe hors l'Europe" - La colonisation européenne et le partage du monde au XIX^e siècle

Projet SCHENE

Ensemble de modules numérisés sur le thème de la colonisation portés sur un double support, cédérom et site. L'originalité de ce produit est d'articuler une série de ressources structurées selon une présentation par des cartes interactives, avec une dizaine d'études de cas, en conformité avec les orientations et l'esprit des programmes.

Niveau visé : Classe de 4^e

Soutien : 61 000 euros

■ Langues vivantes

À l'écoute des médias, anglais, allemand (Jériko - Cito)

Les produits proposent aux utilisateurs de la seconde au post-bac (niveaux B1, B2) un entraînement autonome (dans l'établissement ou en dehors) à la compréhension orale à travers différentes tâches, ainsi que la possibilité de se positionner par rapport aux niveaux du CECRL à partir de documents authentiques variés, audio et vidéo, qui répondent parfaitement aux critères linguistiques et culturels définis par les instructions officielles. Ces quatre titres sont des adaptations en ligne et hors ligne de titres réalisés par l'organisme néerlandais "CITO".

Niveau visé : Lycée (niveaux 1 et 2)

Soutien : 37 500 euros

■ Philosophie

Manuel de philosophie sur Internet (Odile Jacob)

Cet ensemble de ressources numériques couvrant les programmes de philosophie des classes de Terminale est la version spécifiquement dédiée au système éducatif du cédélivre (livre + cédérom) "la philosophie", réalisé pour le grand public sous l'impulsion d'Alain Renaut.

Niveau visé : Lycée, élèves et enseignants de terminale

Soutien : 70 000 euros

■ Premier degré

Mise à jour Lirebel Plus école (Chrysis)

Cédérom et site. Logiciel d'accompagnement de l'apprentissage de la lecture pour le cycle 3. Cet outil permet de conforter la reconnaissance des mots, d'accroître la maîtrise des principaux outils de la langue à partir de textes et de renforcer la compréhension.

Niveau visé : École élémentaire (CM 1, CM 2)

Soutien : 55 370 euros

Projets soutenus et réalisés en 2006

■ Éducation musicale, histoire, lettres

On ne connaît pas la chanson (Le Hall de la chanson)

Site Internet proposant des ressources, des outils multimédia et des données basées sur le patrimoine de la chanson. Prenant la forme d'une anthologie thématique interactive de près de 200 chansons françaises de référence, du Moyen Âge à nos jours, il est adapté aux programmes scolaires, du collège au lycée, et permet une exploitation pédagogique en cours de musique, d'histoire et de français.

Niveau visé : Collège et lycée

Soutien : 34 714 euros. La demande concernait la phase de production (après un premier soutien à la maquette).



Quelques sigles

AFPA	Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (www.afpa.fr)	ESEN	École supérieure de l'Éducation nationale (www.esen.education.fr)
AMUE	Agence de mutualisation des universités et établissements de l'enseignement supérieur (www.amue.fr)	EUN	Réseau European Schoolnet (www.eun.org)
AFNOR	Association française de normalisation (www.afnor.org)	INA	Institut national de l'audiovisuel (www.ina.fr)
@SSR	Projet visant à dématérialiser les épreuves des attestations scolaires de sécurité routière (ASSR) et des attestations de sécurité routière (ASR) (www2.educnet.education.fr/sections/priorites/assr)	INRP	Institut national de recherche pédagogique (www.inrp.fr)
B2i	Brevet informatique et Internet (www2.educnet.education.fr/formation/certification/b2i)	INSHEA	Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (www.cnefei.fr)
CATIC	Certificat de conseiller et assistant en technologies de l'information et de la communication (www.afpa.fr/awi/jsp/metier/fiche.jsp?access=1&_WebVarMetier=9818)	IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres (www.iufm.fr)
C2i	Certificat informatique et Internet (http://c2i.education.fr)	KNE	Kiosque numérique de l'éducation (www.kiosque-edu.com)
CERIMES	Centre de ressources et d'information sur les multimédias pour l'enseignement supérieur (www.cerimes.education.fr)	MIPE	Opération "Micro-portable étudiant" (http://delegation.internet.gouv.fr/mipe)
CIEP	Centre international d'études pédagogiques (www.ciep.fr)	MURENE	Projet de mutualisation des ressources numériques des sites de l'Éducation nationale (www.murene.education.fr)
CIESEL	Charte internationale de l'enseignement supérieur pour l'e-learning (www2.educnet.education.fr/sections/international/actions/ciesel)	PIM	Passeport Internet et multimédia (http://delegation.internet.gouv.fr/pim/index.htm)
CISI	Comité interministériel pour la société de l'information (www.educnet.education.fr/textes/discours/cisi.htm)	RESO 2007	Plan pour une République numérique dans la société de l'information (www.internet.gouv.fr/informations/information/plan_reso2007)
CNDP	Centre national de documentation pédagogique (www.cndp.fr)	RIP	Label "reconnu d'intérêt pédagogique" (www2.educnet.education.fr/contenus/rip)
CNED	Centre national d'enseignement à distance (www.cned.fr)	SCÉRÉN	Services culture, éditions, ressources pour l'éducation nationale (www.cndp.fr)
CNIL	Commission nationale de l'informatique et des libertés (www.cnil.fr)	SCHENE	Schéma de l'édition numérique pour l'éducation (www2.educnet.education.fr/sections/contenus/schene)
CNS	Canal numérique des savoirs (www.cns-edu.net)	SDET	Schéma directeur des espaces numériques de travail www2.educnet.education.fr/sections/services/ent/sdet)
CRU	Comité réseau des universités (www.cru.fr)	SDI	Schéma directeur des infrastructures (www2.educnet.education.fr/sections/services/infrastructures/sdi)
CTICE	Conseillers en technologie de l'information pour l'éducation auprès des recteurs d'académies.	SDTICE	Sous-direction des Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (www.educnet.education.fr)
DUI	Délégation aux Usages de l'Internet (www.delegation.internet.gouv.fr)	SIALLE	Service d'information de d'analyse des logiciels libres éducatifs (www.sialle.education.fr)
ENS	Espace numérique des savoirs (www2.educnet.education.fr/sections/contenus/ens)	S2i2e	Services intranet-Internet d'établissement scolaire et d'école (www2.educnet.education.fr/sections/services/infrastructures/s2i2e)
ENT	Environnement numérique de travail (www2.educnet.education.fr/services/ent)	S3IT	Schéma stratégique des systèmes d'information et des télécommunications (www2.educnet.education.fr/sections/services/programme/s3it)
EPLF	Projet "Enseigner pour le futur" (www.intel.com/cd/corporate/education/emea/fra/334450.htm)	UNAPEI	Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (www.unapei.org)
EPN	Espace public numérique (http://delegation.internet.gouv.fr/netpublic/index.htm)	UNR	Université numérique en région (www.educnet.education.fr/superieur/unr.htm)
		UNT	Université numérique thématique (www2.educnet.education.fr/sections/superieur/usages/unt) (voir aussi page 68)

Quelques définitions

Maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage, ou la maîtrise d'ouvrage (MOA), est la personne morale – entreprise ou organisation – porteuse d'un projet, dont elle a défini le calendrier de réalisation et le budget. Le résultat attendu du projet est la réalisation d'un produit, appelé ouvrage. La MOA définit un cahier des charges décrivant les fonctionnalités de l'ouvrage, et notamment celles attendues par les utilisateurs finaux auxquels il est destiné.

Maître d'ouvrage délégué, assistant à la maîtrise d'ouvrage

Lorsque le MOA ne possède pas l'expertise technique nécessaire au pilotage d'un projet, il peut faire appel à une maîtrise d'ouvrage déléguée (MOAD) ou à une assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO), soit une personne ou une équipe dont la gestion de ce type de projet est le métier. Cette assistance est chargée d'assurer l'interface entre maître d'œuvre et MOA afin d'aider ce dernier à définir clairement ses besoins et de se garantir auprès du premier que l'objectif est techniquement réalisable. Elle ne se substitue pas pour autant à la MOA et n'a donc pas de responsabilité directe envers le maître d'œuvre.

Maître d'œuvre

Le maître d'œuvre, ou la maîtrise d'œuvre (MOE), est la personne morale retenue par le MOA pour réaliser l'ouvrage dans les conditions de délai, de qualité et de coût fixées par ce dernier, conformément aux exigences du contrat liant les deux parties. Dans le cadre de sa mission, le MOE a ainsi la responsabilité des choix techniques inhérents à cette réalisation ; il lui incombe également de désigner une personne physique chargée du bon déroulement du projet, le chef de projet.

Distinction des rôles du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage

La distinction entre les responsabilités respectives des deux entités est essentielle dans le déroulement du projet. Il convient en particulier de s'assurer que la définition des besoins reste sous l'entière responsabilité de la MOA et qu'elle ne délègue pas à la MOE des choix d'ordre fonctionnel, sous prétexte d'une insuffisance de connaissances techniques – par exemple, en laissant le prestataire informatique prendre la main et piloter le projet dès la phase d'expression des besoins –, car seul le MOA est en mesure de connaître les besoins des utilisateurs. Une mauvaise répartition des rôles risquerait en effet de conduire à des conflits.

Lorsque les deux entités font partie de la même structure d'entreprise, il est d'autant plus essentiel de définir, contractuellement, le rôle précis de chacune d'elles afin d'éviter des situations difficiles.

Communication entre maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage

Une fois les rôles clairement définis, il est nécessaire d'identifier un représentant au sein de chaque entité. Un groupe projet, associant les chefs de projet de la MOA, de la MOE ainsi que de la MOAD ou AMO éventuelle, peut ainsi se réunir en cas de besoin, par exemple pour résoudre des conflits liés aux exigences de la MOA ou à la coordination du projet.

Enfin, il est essentiel d'établir un plan de formation permettant à la MOE et à la MOA d'avoir un langage commun et, ainsi, de s'entendre sur une méthode de conduite de projet, de conduite d'entretiens ou de réunions, etc.

thématique

Développement des technologies de l'information
et de la communication pour l'enseignement

titre du document

Rapport d'activité 2006 _ Perspectives 2007

éditeur

STSI-SDTICE

contact

comtice@education.gouv.fr

accès internet

www.educnet.education.fr
www.delegation.internet.gouv.fr

date de parution

Février 2007

conception graphique

Marianne Chauveau - smolska@free.fr

crédits photographiques

Caroline Lucas/MENESR - Vision future

impression

Ovation / 2 500 exemplaires

ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



service
des technologies
et des systèmes d'information
(stsi)

secrétariat général

